



## Conférence de presse PSL

**Embargo jusqu'au 3 septembre 2013**

# Ouverture du marché « Ligne blanche »

Étude d'une ouverture du marché du lait et des produits laitiers entre la Suisse et l'Union Européenne

Rapport à l'intention des Producteurs Suisses de Lait PSL

16 juillet 2013

Roger Schwarzenbach (chef de projet)

Thomas Blättler

Bruno Durgiai

Therese Haller

**Haute école spécialisée bernoise**

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires

Länggasse 85

CH-3052 Zollikofen

[www.hafl.bfh.ch](http://www.hafl.bfh.ch)

## Résumé

**SCHWARZENBACH Roger, BLÄTTLER Thomas, DURGIAI Bruno, HALLER Therese. Ouverture du marché « Ligne blanche ». Étude d'une ouverture du marché du lait et des produits laitiers entre la Suisse et l'Union Européenne. Zollikofen 2013.**

Depuis 2007, le marché fromager entre la Suisse et l'UE a été complètement libéralisé. À la suite d'interventions parlementaires, des discussions se sont ouvertes sur le thème d'un élargissement de l'ouverture du marché de ce qu'on appelle « la ligne blanche », c.-à-d. le marché du lait et des produits laitiers, fromage excepté. La présente étude a pour but d'examiner les conséquences économiques d'une ouverture complète du marché du lait. Elle traite de l'ensemble de la filière, c'est-à-dire la production laitière, la commercialisation du lait, la transformation du lait et le commerce de détail, à l'exception de l'échelon des consommateurs.

Pour l'échelon production laitière, l'analyse est réalisée au moyen de calculs de simulation des exploitations individuelles. Pour les échelons en aval, elle repose sur une interrogation détaillée des principaux protagonistes.

Une libéralisation complète du marché laitier entraînerait une chute des prix du lait à la production qui rejoindraient ceux du marché européen tandis que les coûts de production resteraient dans l'ensemble au même niveau. En ce qui concerne la production laitière, les revenus agricoles des exploitations examinées chuteraient en conséquence. Sans mesures d'accompagnement, une partie des revenus deviendraient négatifs. Ce sont les exploitations spécialisées et pratiquant une production intensive qui subiraient les plus grosses pertes. Les exploitations de type extensif des zones de montagne perdraient comparativement moins. Sans mesures d'accompagnement, une majorité d'exploitations laitières cesseraient ses activités pour développer d'autres branches de production ou bien se lanceraient dans des activités para-agricoles ou encore exerceraient une activité annexe. La quantité de lait produite en Suisse diminuerait en conséquence.

S'agissant du commerce du lait, il faut s'attendre en cas d'ouverture du marché à ce que les marges commerciales soient mises sous pression et qu'il se produise une accélération des changements structurels. On assisterait vraisemblablement à des fusions et à la disparition de certaines organisations de vente du lait.

Les effets sur le secteur de la transformation du lait dépendent du positionnement des différentes entreprises. Les acteurs interrogés ont répondu que les principales opportunités étaient l'exportation de produits laitiers situés dans le segment de prix supérieur, de même que celle de poudre de lait, de concentrés de protéines lactiques et de beurre d'industrie, mais, pour ces derniers, à des prix proches de ceux en vigueur dans l'UE. Le bonus Swissness sur le prix à la production du lait de centrale est estimé au total à 5 à 10 %. Si l'acheteur ne peut pas alléguer le bonus Swissness, en fonction des produits de transformation en aval, il faut s'attendre à ce que les prix à la production soient les mêmes que dans l'UE. En cas de plus-value supplémentaire (lait régional ou bio), on doit s'attendre à ce que les prix se démarquent à la hausse par rapport aux prix UE. Les plus grands risques cités concernent les pertes de parts de marché, entre 20 et 30 %, pour les produits de laiterie, et s'il n'est pas possible de se procurer suffisamment de lait cru aux prix UE, on risque une chute de la production et de la vente de la poudre de lait. À moyen et long termes, il est plus vraisemblable que les restructurations dans le secteur de la transformation laitière entraîneront une hausse des importations de produits transformés plutôt que de lait cru destiné à être transformé en Suisse.

Au niveau du commerce de détail, il faut s'attendre, en cas d'ouverture du marché, à une diversification de l'assortiment et à des baisses de prix favorables au consommateur, notamment pour le lait de consommation, le beurre et la crème. Pour les produits laitiers indigènes bénéficiant d'une utilité supplémentaire sur laquelle il est facile de communiquer, les prix de vente se situeraient nettement au-dessus des prix UE, c.-à-d. qu'il en résulterait un bonus Swissness par rapport aux produits d'importation.

Sur le plan de la politique agricole, les opinions sont généralement favorables à des mesures d'accompagnement en faveur de la production laitière, qui sont d'ailleurs considérées comme nécessaires. Pour le secteur de la transformation, il est envisagé d'allouer une contribution unique de dévalorisation des stocks.

## Sommaire

Résumé.....	2
Liste des figures.....	7
Liste des tableaux.....	9
1 Introduction et questions.....	12
2 Chiffres clés du secteur laitier suisse .....	14
2.1 Organisation actuelle du marché laitier .....	14
2.1.1 Gestion des quantités.....	14
2.1.2 Organisation du commerce extérieur par rapport à l'UE.....	15
2.1.3 Paiements directs et aides publiques accordés au secteur laitier .....	15
2.2 Structure du marché.....	16
2.2.1 Structure de la production laitière.....	16
2.2.2 Structure du commerce du lait.....	17
2.2.3 Structure de la transformation du lait et du commerce de détail .....	17
2.3 Production et transformation.....	18
2.4 Commerce extérieur.....	19
2.5 Évolutions des prix.....	22
2.5.1 Évolutions sur le marché mondial et dans l'UE.....	22
2.5.2 Évolution des prix à la production.....	22
2.5.3 Évaluation des éléments matière grasse et lait écrémé .....	24
2.6 Évolution de l'environnement du secteur laitier.....	25
2.6.1 Demande de l'industrie.....	25
2.6.2 Demande des consommateurs.....	26
2.6.3 Évolution des cours de change.....	27
2.6.4 Future évolution du marché laitier de l'Union européenne .....	28
2.6.5 Variantes d'ouverture du marché et répercussions sur le marché laitier .....	28
3 Méthodologie.....	30
3.1 Exploitations de production laitière étudiées.....	30
3.1.1 Chiffres clés des exploitations étudiées .....	31
3.1.2 Hypothèses et méthodes de calcul .....	31
3.1.3 Prix du lait spécifiques aux exploitations .....	33
3.2 Analyse de la filière aval .....	34
3.3 Scénarios sur les futures évolutions de prix .....	34
3.3.1 Hypothèses communes à tous les échelons de la filière.....	34
3.3.2 Prix à la production .....	35

3.3.3	Évolution des prix aux échelons aval de la filière .....	36
4	Analyse de l'échelon production laitière.....	39
4.1	Résultats des exploitations pour les différents scénarios de prix .....	39
4.1.1	Grandes exploitations PER .....	39
4.1.2	Petites exploitations PER.....	42
4.1.3	Exploitations bio .....	44
4.1.4	Exploitations intensives de plaine avec production laitière de plus de 500 000 kg.....	47
4.2	Conséquences pour les stratégies (de production laitière) des exploitations étudiées.....	49
4.3	Conclusion partielle producteurs de lait.....	51
5	Analyse de l'échelon du commerce du lait .....	54
5.1	Résultats des interrogations .....	54
5.1.1	Situation actuelle.....	54
5.1.2	Évolutions attendues sans ouverture du marché .....	55
5.1.3	Évolutions attendues des prix à la production dans l'UE .....	56
5.1.4	Conséquences d'une ouverture du marché .....	56
5.2	Conclusion partielle sur l'échelon du commerce du lait et les prix à la production.....	57
6	Analyse de l'échelon transformation du lait .....	58
6.1	Résultats des interrogations .....	58
6.1.1	État actuel.....	58
6.1.2	Évolutions attendues sans ouverture du marché .....	59
6.1.3	Conséquences d'une ouverture du marché .....	60
6.1.4	Développements relatifs à l'environnement de la transformation du lait .....	62
6.2	Conclusion partielle échelon de la transformation et scénario de prix pour la poudre de lait	63
7	Analyse de l'échelon commerce de détail.....	65
7.1	Résultats des interrogations .....	65
7.1.1	État actuel.....	65
7.1.2	Évolutions attendues sans ouverture du marché .....	65
7.1.3	Conséquences d'une ouverture du marché .....	66
7.2	Conclusion partielle pour l'échelon commerce de détail et scénarios de prix pour le lait de consommation / beurre .....	67
8	Synthèse .....	69
8.1	Conséquences d'une ouverture du marché pour tous les échelons de la filière .....	69
8.1.1	Échelon production laitière .....	69
8.1.2	Échelon ramassage et commercialisation du lait .....	71

8.1.3	Échelon transformation du lait.....	71
8.1.4	Échelon commerce de détail.....	74
8.2	Intégration d'une ouverture sectorielle du marché dans la politique agricole et mesures d'accompagnement possibles.....	75
8.2.1	Intégration dans la politique agricole.....	75
8.2.2	Mesures d'accompagnement.....	75
8.3	Remarques finales de l'équipe chargée du projet.....	77
	Sources.....	78
	Annexe.....	82

## Liste des figures

Figure 1 : valorisation du lait livré par mois, moyenne 2010/11 (données : TSM 2013a) .....	18
Figure 2 : valorisation du lait de la ligne blanche, pourcentages en équivalent-lait (TSM 2013b) .....	19
Figure 3 : exportations et importations de fromage de la Suisse, évolution en tonnes (source : BAKBASEL 2012) .....	19
Figure 4 : exportations et importations de fromage de la Suisse en CHF (gauche) et en EUR (droite) ; (source : BAKBASEL 2012, conversion selon BNS 2013).....	20
Figure 5 : commerce extérieur de produits laitiers de la Suisse en millions de kg d'équivalent-lait en 2011 (TSM et al. 2012) .....	21
Figure 6 : prix du beurre et de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial et dans l'UE (OCDE 2012) convertis en CHF (BNS 2013).....	22
Figure 7 : évolution des prix à la production en Suisse, en Allemagne et en France, de 2003 à 2012 (prix moyens annuels ; OFAG 2013a ; BLMV 2012, 2013 ; Agreste 2013a ; BNS 2013) .....	23
Figure 8 : prix standardisé producteur (PSP) 180 000 pour le lait de centrale PER, départ ferme (données : PSL 2012, 2013) .....	23
Figure 9 : prix du commerce de gros pour le beurre et la poudre de lait écrémé en Allemagne et en Suisse (2012, conversion selon les cours des changes mensuels de la BNS [2013]) .....	25
Figure 10 : prise en considération de la marque Suisse Garantie lors d'un achat .....	27
Figure 11 : évolution des cours de change de l'euro et du dollar US par rapport au franc suisse de 1999 à 2013 .....	28
Figure 12 : prix du lait des exploitations étudiées comparé aux prix moyens à la production.....	33
Figure 13 : scénario de l'évolution des prix à la production sans ouverture du marché (statu quo) ...	35
Figure 14 : prix à la production dans le cas d'une ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche ») .....	36
Figure 15 : prix du lait de consommation, scénario sans ouverture du marché (statu quo) .....	37
Figure 16 : prix du beurre, scénario sans ouverture du marché (statu quo) .....	37
Figure 17 : Prix de la poudre de lait écrémé, scénario sans ouverture du marché (statu quo).....	38
Figure 18 : regroupement des exploitations étudiées : grandes exploitations PER (encadré noir), petites exploitations PER (bleu) et exploitations bio (vert) .....	39
Figure 19 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul de liquidités des exploitations ainsi que du calcul des coûts de production laitière, sans ouverture de la ligne blanche, de la grande exploitation PER de plaine T9 et sans adaptation d'exploitation	40
Figure 20 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités des exploitations ainsi que du calcul des coûts de production laitière, en cas d'ouverture de la ligne blanche, dans la grande exploitation PER de plaine T9, sans adaptation de l'exploitation .....	40
Figure 21 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour l'ensemble de l'exploitation et en production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans la grande exploitation PER T9.....	41
Figure 22 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités pour la production globale ainsi que du calcul des coûts pour la production laitière, sans	

ouverture de la ligne blanche, dans la petite exploitation PER T4, sans adaptation de l'exploitation.....	42
Figure 23 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière, en cas d'ouverture de la ligne blanche, dans la petite exploitation PER T4, sans adaptation de l'exploitation .....	43
Figure 24 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans la petite exploitation PER T4.....	44
Figure 25 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation bio H2, sans ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation .....	45
Figure 26 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation bio H2, en cas d'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation .....	45
Figure 27 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour l'ensemble de l'exploitation et pour la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans l'exploitation bio H2 .....	46
Figure 28 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation T3, sans ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation.....	48
Figure 29 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation de production intensive T3, en cas d'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation.....	48
Figure 30 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour l'ensemble de la production et pour la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans l'exploitation T3.....	49
Figure 31 : classement des 14 exploitations étudiées en cycle générationnel et selon leurs prévisions de développement de leur production laitière dans le scénario « statu quo » .....	50
Figure 32 : classement des 14 exploitations étudiées en cycle générationnel et selon leurs prévisions de poursuite (vert) ou d'arrêt (rouge) de la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche et d'une compensation incomplète des baisses du prix du lait consécutives.....	51
Figure 33 : prix de la poudre de lait écrémé suisse en cas d'ouverture sectorielle du marché en 2018 (scénario « ligne blanche »).....	64
Figure 34 : prix suisses du lait de consommation en cas d'ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche ») .....	67
Figure 35 : prix suisses du beurre en cas d'ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche ») .....	68
Figure 36 : jugement global de l'ouverture du marché de la ligne blanche par les acteurs de la filière .....	69



## Liste des tableaux

Tableau 1 : classement des exploitations de production laitière par taille (2011) avec positionnement des exploitations étudiées ici (cf. Tableau 6) .....	16
Tableau 2 : volumes transformés et groupes de produits des 5 plus grands transformateurs de lait suisses.....	17
Tableau 3 : exportation de produits laitiers suisses en tonnes.....	20
Tableau 4 : consommation par habitant de lait et de produits laitiers, 2009-2012 .....	26
Tableau 5 : échelons de la filière et méthodes de travail .....	30
Tableau 6 : chiffres clés des exploitations étudiées (SFP=surface fourragère principale).....	31
Tableau 7 : pertes de revenu dans les grandes exploitations PER en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles).....	41
Tableau 8 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main-d'œuvre familiale en production globale et en production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les grandes exploitations PER (sans adaptations des exploitations individuelles).....	42
Tableau 9 : pertes de revenu dans les petites exploitations PER en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles).....	43
Tableau 10 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main-d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les petites exploitations PER (sans adaptations des exploitations individuelles).....	44
Tableau 11 : pertes de revenu dans les exploitations bio analysées en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles).....	46
Tableau 12 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main-d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les exploitations bio (sans adaptations des exploitations individuelles).....	47
Tableau 13 : pertes de revenu dans les quatre exploitations laitières intensives en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles).....	48
Tableau 14 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les exploitations de production laitière intensive (sans adaptations des exploitations individuelles) .....	49
Tableau 15 : structure des coûts des exploitations de production laitière étudiées comparée à des exploitations du Bade-Wurtemberg (Allemagne) .....	52
Tableau 16 : estimation des perspectives des différents groupes de produits à base de lait suisse en cas d'ouverture sectorielle du marché.....	72
Tableau 17 : aperçu des mesures d'accompagnement possibles destinées à compenser le manque à gagner à l'échelon production laitière suite à une ouverture sectorielle du marché, estimation provisoire .....	76

Tableau 18 : paramètres de revenu des exploitations étudiées dans les scénarios « statu quo » et « ligne blanche », moyenne des années 2018–2021, compensation financière nécessaire par hectare de surface fourragère principale et par kilogramme de lait. .... 82

## Légendes

ALEA	Accord de libre-échange (avec l'UE) dans le secteur agroalimentaire
AMS	Agro Marketing-Suisse
ART	Agroscope Reckenholz-Tänikon
AZ	Élevage
BNS	Banque nationale suisse
CI	Coopération interentreprises
DFAE	Département des affaires étrangères
DFF	Département fédéral de l'économie (désormais : Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GfK	Gesellschaft für Konsumforschung (institut d'études de marché)
ife	Institut für Ernährungswirtschaft
IP Lait	Interprofession du lait
IPL	Interprofession Poudre de Lait suisse
LAgr	Loi fédérale sur l'agriculture
LB	Ligne blanche
MB	Marge brute
MOh fam	Main-d'œuvre horaire familiale
MOh	Main-d'œuvre horaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OP	organisation de producteurs
PA 14-17	Politique agricole 2014-17
PER	Prestations écologiques requises
PSL	Producteurs Suisses de Lait
RA	Revenu agricole
RT	Revenu du travail
SAU	Surface agricole utile
SCM	Switzerland Cheese Marketing
SFP	Surface fourragère principale
SQ	Statu quo
TSM	à l'origine : Fiduciaire de l'économie laitière ; désignation officielle : TSM Fiduciaire
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UGB	Unité de gros bétail
UGBFG	Unité de gros bétail fourrage grossier
USP	Union suisse des paysans
VM	Vache mère/vache allaitante
ZMP	Zentralschweizer Milchproduzenten (Fédération laitière de Suisse centrale)

# 1 Introduction et questions

En août 2012 la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'examiner l'option d'une ouverture de l'ensemble du marché du lait (Curia Vista 2013). À l'origine, on attendait un rapport du Conseil fédéral pour l'été 2013. Cependant, comme le Conseil des États n'a approuvé la motion du Conseil national qu'en mars 2013, le délai de remise du rapport a été reporté à fin 2013.

La fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) avait décidé dès janvier 2013 de mandater un institut scientifique indépendant pour réaliser une étude séparée.

Ce mandat a été confié à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). La présente étude a pour objet d'étudier les conséquences économiques d'une ouverture sectorielle du marché du lait portant sur ce que l'on appelle la « Ligne blanche ». La ligne blanche englobe le lait et tous les produits laitiers à l'exception du fromage et du séré (le fromage et le séré constituent ce qu'on appelle la « ligne jaune »). L'étude portera sur l'ensemble de la filière (production laitière, collecte et commercialisation du lait, transformation, commerce de détail) à l'exception de l'échelon consommateurs.

Dans l'optique d'une ouverture de l'ensemble du marché laitier (ouverture sectorielle), l'étude avait besoin d'obtenir des réponses aux questions suivantes :

## (1) Échelon de la production laitière

- Comment vont évoluer le revenu agricole des exploitations et le revenu du travail en production laitière considérant l'évolution attendue des prix du lait dans l'hypothèse d'une absence d'ouverture de la ligne blanche (scénario « statu quo ») et dans celle d'une ouverture de la ligne blanche (scénario « ligne blanche ») ?
- Quelles sont les stratégies des types d'exploitation laitière choisis, dans les scénarios sans et avec ouverture de la ligne blanche ?<sup>1</sup>

## (2) Échelon de la collecte et commercialisation du lait

- Quelles sont les conséquences attendues sur la structure et l'organisation des entreprises de commercialisation du lait et sur les marges commerciales ?
- Quelles sont les stratégies d'adaptation des entreprises de commercialisation du lait ?

## (3) Échelon de la transformation du lait

- Comment évolueront d'une part les prix du lait cru et d'autre part les prix du commerce de gros pour le lait et les produits laitiers ? En résultera-t-il un bonus Swissness ?
- Quelle sera l'évolution quantitative des importations et exportations de lait et de produits laitiers ?
- Quelles sont les stratégies d'adaptation des entreprises de transformation du lait ?
- Quelles sont les conséquences attendues sur la structure des entreprises de transformation du lait ?

---

<sup>1</sup> Comme le stipule le mandat, les effets secondaires sur la production d'autres produits agricoles, comme la viande, les céréales, etc., ne font pas partie de la présente étude.

**(4) Échelon du commerce de détail**

- Quelle sera l'évolution de l'assortiment lait et produits laitiers ?
- Comment évolueront les prix du lait et des produits laitiers ? En résultera-t-il un bonus Swissness ?

**(5) Mesures d'accompagnement agricoles**

- Dans quelle mesure est-il nécessaire d'instaurer des mesures d'accompagnement aux différents échelons ?

## 2 Chiffres clés du secteur laitier suisse

Ce chapitre est consacré à la description du secteur laitier suisse dans ses grandes lignes sur la base des connaissances existantes. Le sous-chapitre 2.1 traite de l'organisation du marché laitier en vigueur, le sous-chapitre 2.2 de la structure du marché et le sous-chapitre 2.3 des quantités de lait et de produits laitiers produits et transformés en Suisse. Le sous-chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** est consacré au commerce extérieur des produits correspondants et le sous-chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** à l'évolution des prix. Au sous-chapitre 2.6 sont décrites les évolutions intéressant l'environnement du secteur laitier.

### 2.1 Organisation actuelle du marché laitier

Ce sous-chapitre récapitule les évolutions concernant la gestion des quantités de lait et décrit l'organisation du commerce extérieur actuel avec l'UE en matière de lait et de produits laitiers ainsi que les paiements directs et aides publiques relatifs à la production et à la transformation du lait.

#### 2.1.1 Gestion des quantités

De 1977 à 2009, les quantités de lait produites en Suisse ont été régulées par un contingentement laitier appliqué à chacune des exploitations laitières. À partir de mai 1999, les contingents ont pu être vendus ou loués. En 2003 le Parlement a décidé, dans le cadre de la politique agricole 2007, de mettre un terme au contingentement laitier à partir de mai 2009 (DFE 2005). L'Interprofession du lait (IP Lait) actuelle a été créée la même année où a été supprimé le contingentement laitier. Elle regroupe les représentants des producteurs de lait (organisations de commercialisation du lait comprises), de l'industrie laitière, des fromageries artisanales et du commerce de détail dans le but de renforcer la création de valeur de l'économie laitière suisse et d'améliorer sa rentabilité (IP Lait 2012a).

Au sein de l'IP Lait, on a essayé au départ d'adopter une gestion des quantités qui aurait l'aval de l'ensemble de la branche, mais il n'a pas été possible de trouver un accord. Afin de stabiliser le marché laitier, du moins en partie, on a établi des directives pour la conclusion des contrats d'achat de lait qui prévoient que la quantité achetée est affectée à un segment en fonction du canal de transformation prévu (IP Lait 2010). Ce contrat standard pour les achats de lait s'est vu accorder la force obligatoire générale par le Conseil fédéral, mais pour une durée déterminée, à savoir jusqu'à la fin du premier semestre 2015. Par conséquent, même les non-membres de l'IP Lait sont obligés de déclarer leur lait en fonction du domaine d'utilisation (Conseil fédéral 2013).

Les grandes lignes de la segmentation du marché sont définies dans le règlement de ladite segmentation (IP Lait 2012b) :

- Le segment A comprend les produits pouvant être commercialisés avec une forte valeur ajoutée (lait de consommation en Suisse ou produits d'exportation bénéficiant d'une compensation du prix des matières premières)
- Le segment B comprend les produits soumis à une forte pression de la part de la concurrence (poudre de lait écrémé exportée dont la matière grasse correspondante est transformée en Suisse ou yogourt exporté)
- Le segment C comprend les produits utilisés pour la régulation du marché et ne faisant pas l'objet d'aides (notamment la graisse lactique exportée aux prix du marché international sous forme de beurre ou de crème)

Le lait de centrale conventionnel en excédent est transformé en produits de conserve, stocké ou exporté. L'offre de lait bio peut être équilibrée avec la demande grâce à la commercialisation de l'excédent de l'offre sous forme de lait de centrale conventionnel (cf. VMMO 2013).

L'IP Lait fixe les prix indicatifs du lait en tant que matière première pour les différents segments du marché. Les évolutions de prix seront abordées au sous-chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**

### 2.1.2 Organisation du commerce extérieur par rapport à l'UE

Les fromages, séré compris, (c.-à-d. les produits de la ligne jaune) peuvent circuler librement entre la Suisse et l'UE depuis le milieu de l'année 2007 à condition qu'ils soient accompagnés d'un certificat d'origine. Pour les produits agricoles transformés, comme le chocolat, la glace, les biscuits et les boissons, il existe depuis 2005 un accord élargi avec l'UE qui limite les droits de douane à la compensation des prix des matières premières (bureau de l'intégration DFAE/DFE 2012). L'UE renonce à l'heure actuelle à la perception de droits de douane pour ces produits selon le principe de la compensation au prix net. La Suisse perçoit des droits de douane se montant à la différence par rapport au prix de la matière première (ibid.). Jusqu'à 2000 tonnes de yogourt ou de crème peuvent être en outre exportés hors taxes de Suisse vers l'UE. L'exportation de lait pour bébés n'est pas limitée non plus (OFAG 2013b). En ce qui concerne les yogourts, la protection douanière se réfère aussi au principe de la compensation au prix net (annexe des accords bilatéraux II, 2012).

Pour la poudre de lait, le beurre et le lait de consommation, il n'existe aucun accord préférentiel avec l'UE. Ils sont soumis de part et d'autre à des droits de douane prohibitifs. Les exportations de beurre vers l'UE sont possibles sous forme de beurre allégé en matière grasse. Les principaux pays acheteurs en la matière sont hors de l'UE (OS Beurre 2012). L'exportation de beurre normal (82 % de matière grasse) vers l'UE n'est pas rentable en raison des restrictions douanières en vigueur. Pour l'importation de beurre et de poudre de lait en Suisse, il faut passer par l'adjudication de contingents tarifaires. Certains contingents de produits laitiers (contingent tarifaire 07.3) sont adjugés selon le principe du lévrier (premier arrivé, premier servi) (OFAG 2013c).

### 2.1.3 Paiements directs et aides publiques accordés au secteur laitier

De 2007 à 2011, on a assisté en politique agricole à un changement dans l'affectation des aides fédérales. On est passé en effet du soutien au marché aux paiements directs (cf. DFE 2005). Les économies réalisées dans le domaine des suppléments et aides liés au marché ont été utilisées par la suite pour financer les contributions UGBFG pour les vaches laitières. À partir de 2014, les versements de contributions UGBFG cesseront conformément à la PA 2014-17. Les aides prendront alors la forme de nouvelles contributions, comme les contributions à la sécurité de l'approvisionnement. Cette évolution traduit une séparation progressive entre les aides publiques et les prestations liées au marché.

Après les réformes des années passées, il ne subsiste du très important système des aides et suppléments accordés au secteur laitier que les suppléments pour le lait transformé en fromage et pour le lait de non-ensilage.

En vertu de la loi fédérale sur les importations et exportations de produits agricoles (loi chocolatière, RS 632.111.72), la Confédération accorde, pour certains produits de transformation destinés à l'export, des aides compensatoires pour des matières de base à base de lait et de céréales. Sur un budget de 70 millions de francs, 80 % sont alloués annuellement au lait.

À noter encore les aides fédérales à la promotion des ventes conformément à l'art. 12 LAgr qui permettent de soutenir les activités collectives de marketing pour encourager les ventes de produits agricoles suisses.

## 2.2 Structure du marché

La filière lait comprend les échelons production laitière, commerce du lait, transformation du lait, commerce de détail et consommation. Sont étroitement liés à celle-ci les acheteurs de produits laitiers, entreprises industrielles et artisanales, en particulier les fabricants de chocolat et de biscuits (2<sup>e</sup> échelon de transformation), ainsi que la restauration. Alors que le nombre de producteurs de lait est encore relativement élevé, il s'est produit dans les autres échelons un changement structurel (notamment dans la transformation industrielle) qui a abouti à une forte concentration.

### 2.2.1 Structure de la production laitière

En 2012, la Suisse comptait quelque 24 000 exploitations laitières à l'année (TSM 2013b). Cet échelon a connu au cours des 10 dernières années un changement structurel supérieur à la moyenne si l'on compare avec le reste de l'agriculture. Les quantités de lait ont augmenté dans l'ensemble bien que les effectifs de vaches laitières aient légèrement diminué (OFS 2012). En 2011, les exploitations de plaine ont vendu en moyenne 166 000 kg de lait et les exploitations de montagne 92 000 kg (Tableau 1). Dans ce tableau figurent également les exploitations prises en compte dans cette étude (cf. Tableau 6 page 31).

**Tableau 1 : classement des exploitations de production laitière par taille (2011) avec positionnement des exploitations étudiées ici (cf. Tableau 6)**

Catégories en kg de lait vendus par an	Zone de plaine et zone préalpine des collines				Zones de montagne I-IV			
	Nbre d'exploitations	en %	Qté de lait moyenne (kg)	Exploitations étudiées	Nbre d'exploitations	en %	Qté de lait moyenne (kg)	Exploitations étudiées
0 - 25'000	282	2.1%	13'298		1149	10.0%	13'831	
25'001-50'000	813	5.9%	39'253		2039	17.7%	38'270	
50'001-75'000	1408	10.2%	63'112	T8	2531	22.0%	62'259	
75'000-100'000	1768	12.9%	87'860		1992	17.3%	86'766	
100'001-125'000	1838	13.4%	112'517		1368	11.9%	111'717	
125'001-150'000	1618	11.8%	137'446	T4, H1, H2	863	7.5%	136'723	
150'001-175'000	1338	9.7%	162'014		491	4.3%	161'063	B2
175'001-200'000	1009	7.3%	186'901		297	2.6%	186'566	
200'001-225'000	810	5.9%	212'046	T5	227	2.0%	212'079	
225'001-250'000	607	4.4%	236'718		149	1.3%	235'819	
250'001-275'000	428	3.1%	261'402	T2	109	0.9%	261'083	B1
275'001-300'000	355	2.6%	287'124		64	0.6%	287'984	
300'001-325'000	276	2.0%	312'163	T1, T6	55	0.5%	313'091	
325'001-350'000	238	1.7%	336'458		37	0.3%	336'892	
über 350'000	950	6.9%	492'720	T3, T7, T9, T10	145	1.3%	483'579	
Total	13739	100.0%	165'801		11516	100.0%	92'013	

Source : TSM, PSL, SCM et USP Statistique (2012), plus les exploitations étudiées



## 2.2.2 Structure du commerce du lait

Les acheteurs de lait cru sont d'une part les diverses organisations de commercialisation et d'autre part les entreprises de transformation qui achètent une partie du lait directement. Les organisations de commercialisation se considèrent également, selon l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes, comme des représentantes des producteurs de lait ou comme des organisations de commercialisation sans lien avec eux. Presque 60 % du lait est commercialisé par les six plus grandes organisations (Nordostmilch, ZMP, Aaremilch, MIBA, Prolait et PO Ostschweiz). 17 % sont livrés directement à l'un des grands transformateurs, la plus grande partie revenant aux fournisseurs directs de Cremo et d'Emmi (Mittelland Molkerei MIMO, Berner Emmi Milchproduzenten Organisation BEMO, Zentral-Nord- und Ostschweizer Emmi Lieferanten ZeNoOs, Biedermann-Lieferanten).

## 2.2.3 Structure de la transformation du lait et du commerce de détail

En Suisse cinq entreprises transforment plus de 100 millions de kilos de lait par an, assurant ainsi les deux tiers de l'ensemble de la transformation du lait (Tableau 2). Les entreprises suivantes transforment des quantités nettement moindres : Nestlé (67 Mkg, seulement pour la Suisse), Vallait (49 Mkg) et les Laiteries Réunies de Genève (40 Mkg ; TSM, PSL, SCM et USP Statistique 2012). À côté de ces grands de la transformation, il existe encore plusieurs petits transformateurs. Parmi les cinq plus grandes entreprises, trois fabriquent des produits de laiterie à grande échelle : lait de consommation, crème et yogourt (Emmi, Cremo, ELSA). Le marché du beurre est lui aussi dominé par trois fabricants, la société Züger Frischkäse étant beaucoup plus petite qu'Emmi et Cremo. Dans le domaine de la production de poudre de lait, on trouve encore, à côté de Hochdorf, Cremo et Emmi, la société Nestlé (nourriture pour bébés) et le groupe GeFu Oberle (fourrages uniquement).

Tableau 2 : volumes transformés et groupes de produits des 5 plus grands transformateurs de lait suisses

Entreprise	Qté de lait Mkg (2011)	Lait et crème de consommation, yogourt	Beurre	Poudre de lait	Fromage, séché
Emmi	1'017	oui	oui	oui	oui
Cremo	442	oui	oui	oui	oui
Hochdorf	350	non	non	oui	non
ELSA	275	oui	non	non	oui
Züger Frischkäse	120	(crème d'indus.)	oui	non	oui

TSM, PSL, SCM et USP Statistique (2012) ; Schweizer (2012)

Le commerce de détail est dominé par les deux grands distributeurs Migros et Coop. Migros possède sa propre entreprise de transformation ELSA, tandis que Coop entretient depuis des années des liens commerciaux stables avec Emmi. Le discounter allemand Aldi et son concurrent Lidl sont actifs dans le commerce de détail suisse depuis respectivement 2006 et 2009. Leurs chiffres d'affaires ont entretemps fortement augmenté et sont estimés au total pour 2012 à 2,3 milliards de CHF (GfK 2013b). L'arrivée d'Aldi et de Lidl sur le marché a nettement dynamisé le commerce de détail suisse.

## 2.3 Production et transformation

Tandis que le nombre de producteurs de lait n'a cessé de décroître au cours du temps, le volume de lait livré annuellement entre 2009 (fin du contingentement laitier) et 2012 a augmenté, passant de 3415 millions de kilos à 3471 millions de kilos (TSM 2013b ; quantités incluant le lait de la zone franche et de la principauté du Liechtenstein). La production de lait varie au cours de l'année. Au printemps, quand les quantités de fourrage sont abondantes, la production est nettement plus élevée qu'aux autres saisons.

Une partie importante du lait alimente la ligne jaune et est transformée en fromage (séré inclus). Les variations saisonnières de la production laitière ne s'en trouvent pas équilibrées pour autant, si bien que durant les mois de forte production la ligne blanche doit absorber env. 50 millions de kilos de lait de plus qu'au cours des mois de plus faible production (Figure 1). La valorisation de ce lait est notamment assurée par la fabrication de poudre de lait et d'autres conserves.

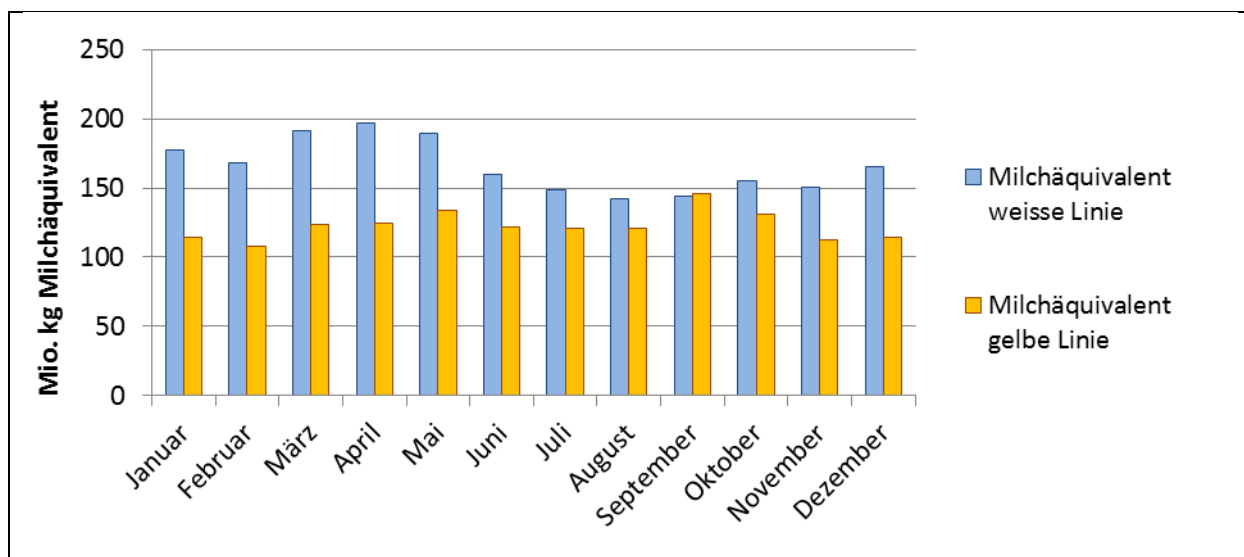


Figure 1 : valorisation du lait livré par mois, moyenne 2010/11 (données : TSM 2013a)

Au sein de la ligne blanche, la production de beurre revêt une grande importance. Exprimée en kilos d'équivalent-lait<sup>2</sup> elle représente 29 % de la ligne blanche (Figure 2). Si ce chiffre est aussi élevé, cela est aussi dû au fait que la matière grasse excédentaire de la production fromagère est absorbée par la ligne blanche. La production de lait de consommation et de poudre de lait représente respectivement 21 % et 18 % d'équivalents-lait de la ligne blanche. Le pourcentage de yogourt (6 %) et des autres produits laitiers frais (5 %) est comparativement faible.

<sup>2</sup> Le calcul d'un équivalent-lait se base sur le rapport entre la protéine (3,3 g = 0,45 équivalent) et la matière grasse (4,0 g = 0,55 équivalent) d'un kilogramme de lait cru. (TSM 2013c).

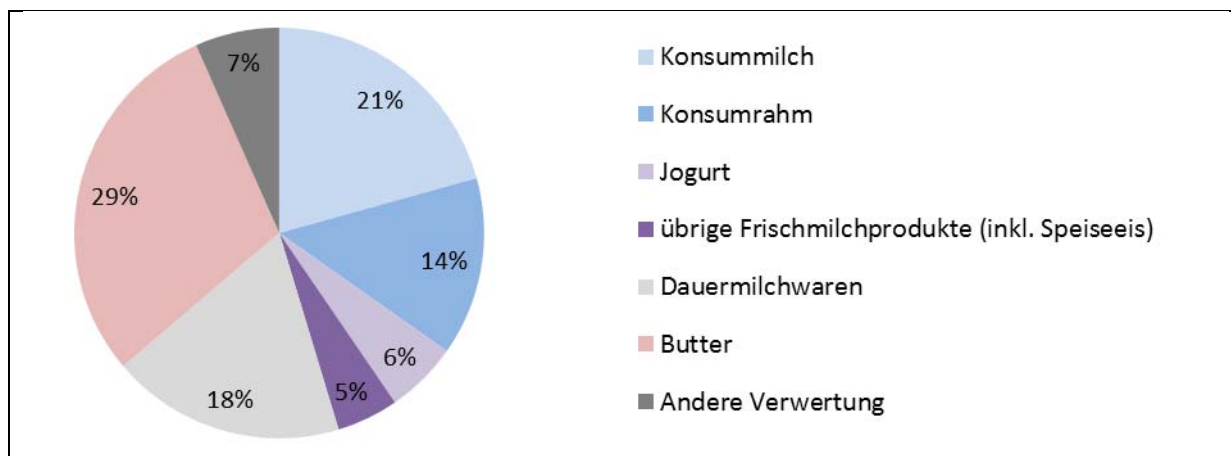


Figure 2 : valorisation du lait de la ligne blanche, pourcentages en équivalent-lait (TSM 2013b)

## 2.4 Commerce extérieur

Contrairement à la ligne blanche, le commerce de fromage (séré inclus) entre la Suisse et l'UE est entièrement libéralisé depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007. Comme BAKBASEL (2012) l'a constaté, les étapes d'ouverture antérieures ont déjà entraîné une augmentation des exportations. En 2011 la Suisse a exporté 60 millions de kilos de fromage pour une valeur de 525 millions de francs. Dans le même temps, les importations de fromage en provenance de l'UE ont progressé et atteint 49 millions de kilos pour une valeur de 361 millions de francs.

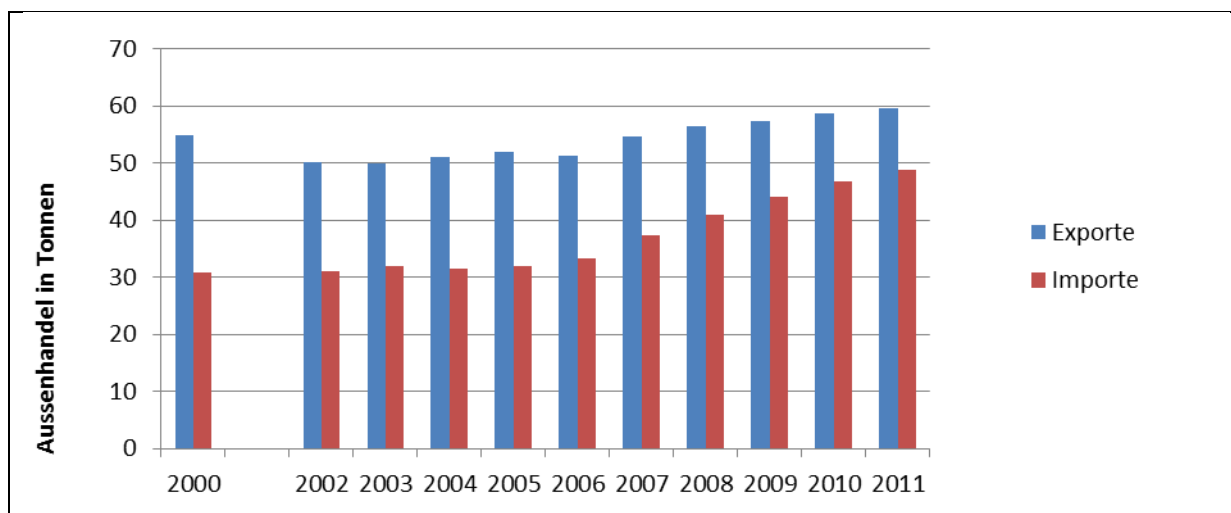


Figure 3 : exportations et importations de fromage de la Suisse, évolution en tonnes (source : BAKBASEL 2012)

L'évolution du volume des échanges du commerce extérieur en tonnes (Figure 3) montre une image différente de celle exprimée en francs suisses (Figure 4 à gauche). Comme les autres secteurs d'exportation, le commerce de fromage a été lui aussi touché par la forte appréciation du franc depuis 2007/08 (cf. paragraphe 2.6.3). Ainsi, les recettes à l'export en francs ont baissé ces dernières années, bien que la quantité de fromage exporté ait augmenté. La gamme de fromage exporté a en outre subi une déstabilisation. Les exportations en volume de variétés à forte valeur ajoutée (Emmentaler, Sbrinz) ont reculé, tandis que celles des variétés à moindre valeur ajoutée (fromage frais) ont augmenté. Exprimées en Euros, exportations et importations ont augmenté (Figure 4 à droite).

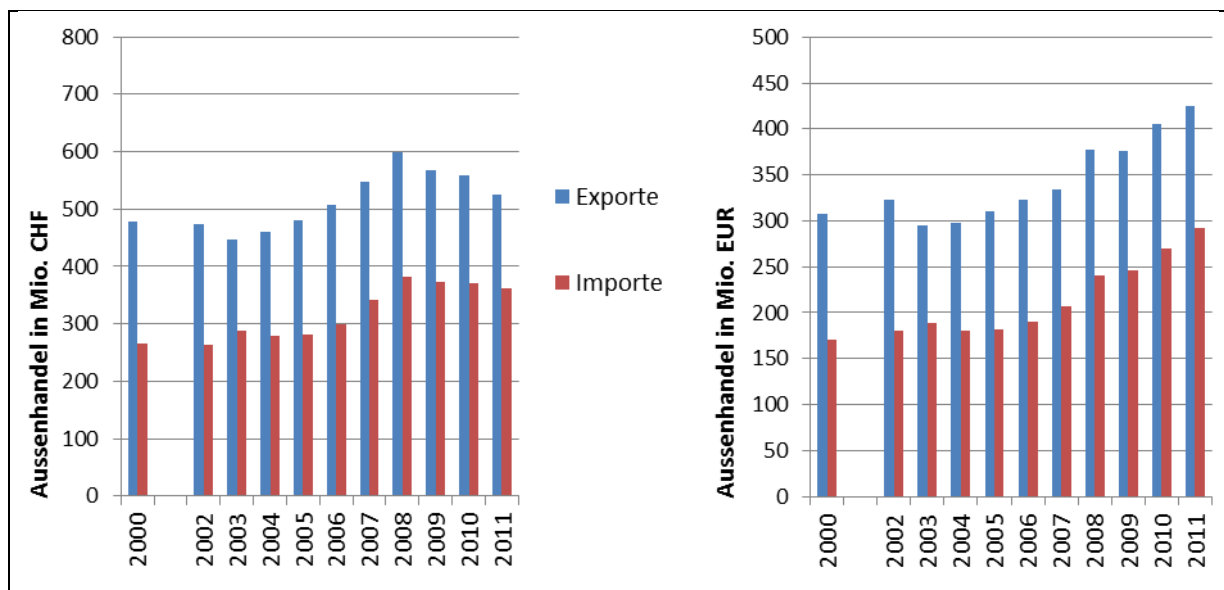


Figure 4 : exportations et importations de fromage de la Suisse en CHF (gauche) et en EUR (droite) ; (source : BAKBASEL 2012, conversion selon BNS 2013)

Outre le fromage, un pourcentage appréciable de la production de beurre et de poudre de lait est exporté (Tableau 3). Cependant, entre 2003 et 2008, aucune quantité de beurre n'a été exportée (OS Beurre 2013), parce que les exportations dans ce domaine servent à écouler les excédents. Il en est de même pour les exportations de crème et de poudre de lait écrémé et entier dont les quantités fluctuent fortement d'une année sur l'autre (IPL 2012). À côté de ces exportations de régulation de produits générique, des quantités relativement petites de yogourt et d'autres produits frais (boissons lactées) sont aussi exportées. Dans ces secteurs, il est possible de réaliser une assez forte valeur ajoutée, mais cela suppose un long travail d'approche : notoriété des marques, pénétrations des marchés et établissement de relations d'affaires.

Tableau 3 : exportation de produits laitiers suisses en tonnes

Groupe de produits	2011	2012	Pourcentage estimé de la production indigène
Fromage	64'516	66'905	36%
Lait	601	1'852	<1%
Crème	0	2'586	2%
Yogourt et autres produits frais	6'209	7'413	3%
Petit-lait	59'746	66'156	5%
Beurre et produits à base de graisse lactique	9'430	11'369	21%
Conserves et protéines lactiques	19'589	22'382	37%

Source : TSM (2013b)

Si l'on prend aussi en compte les quantités de lait entrant dans la composition de produits fortement transformés (chocolat, crèmes glacées), la Suisse exporte alors un volume de quelque 953,4 millions de kilos d'équivalent-lait par an (données de 2011 ; TSM et al. 2012), soit 27 % des quantités d'équivalent-lait transformées.

La Figure 5 affiche un comparatif des exportations et importations de produits à base de lait. En 2011, les importations de produits laitiers ont représenté 446,5 millions de kilos d'équivalent-lait. Avec un excédent net des exportations de 506,9 millions de kilos d'équivalent-lait, la Suisse est donc

un pays exportateur de lait (TSM et al. 2012). Pour les importations comme pour les exportations, le fromage se taille la part du lion.

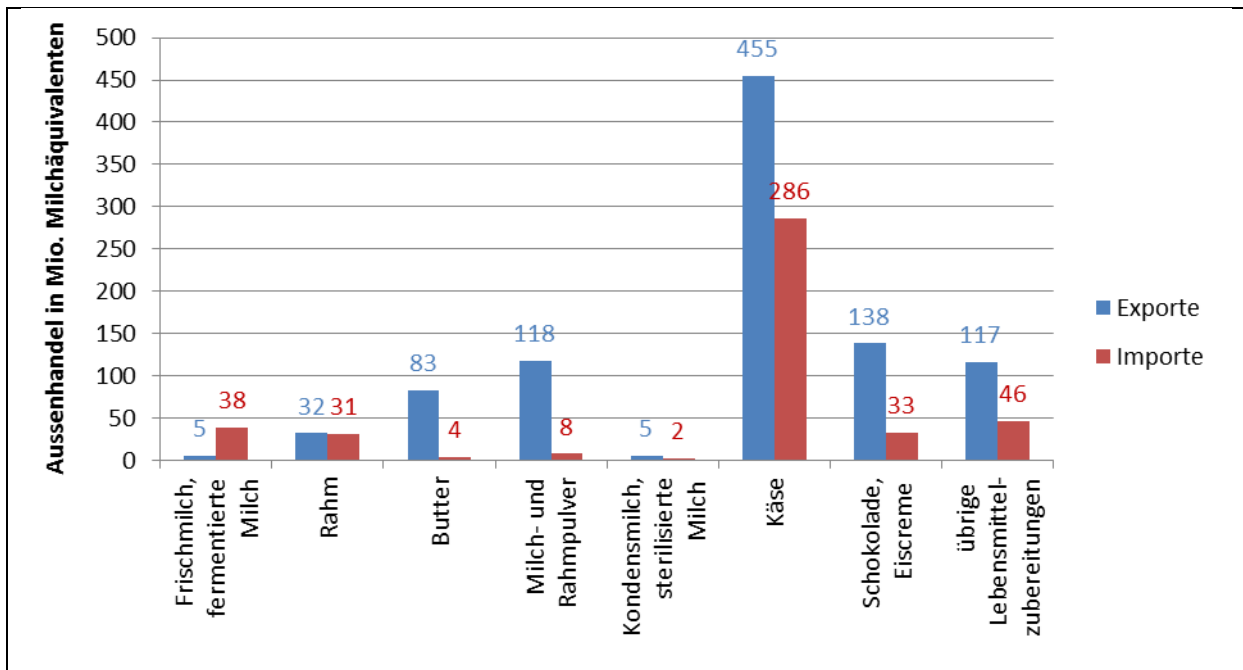


Figure 5 : commerce extérieur de produits laitiers de la Suisse en millions de kg d'équivalent-lait en 2011 (TSM et al. 2012)

## 2.5 Évolutions des prix

Les prix sur les marchés européen et mondial sont d'une grande importance si l'on veut établir des références en matière d'évolution des prix en Suisse (paragraphe 2.5.1). Pour la Suisse, ce sont les prix à la production (paragraphe 2.5.2) et l'évaluation de la part de matière grasse et de lait écrémé tout au long de la filière (paragraphe 2.5.3) qui importent le plus.

### 2.5.1 Évolutions sur le marché mondial et dans l'UE

Au plan mondial, ce sont surtout les évolutions de prix du beurre et de la poudre de lait qui revêtent le plus grand intérêt pour la ligne blanche. Les prix du beurre sur le marché mondial ont nettement monté au cours des dernières années, ce qui explique pourquoi les prix dans l'UE 2011 n'étaient plus que de tout juste 10 % au-dessus (Figure 6). Pour la poudre de lait écrémé, les prix sur les deux marchés se situent à peu près au même niveau depuis quelques années.

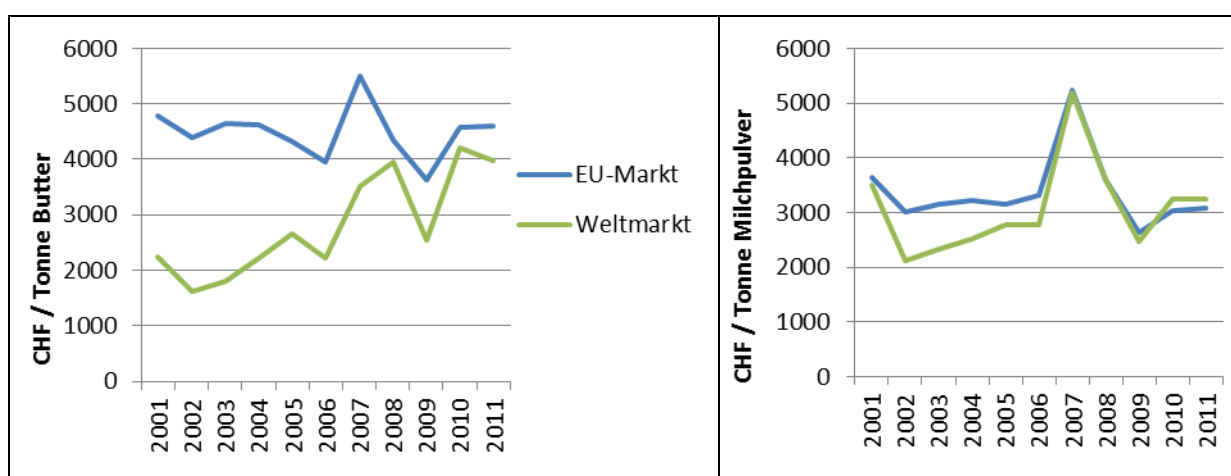


Figure 6 : prix du beurre et de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial et dans l'UE (OCDE 2012) convertis en CHF (BNS 2013)

En 2007, les prix des produits laitiers sur le marché mondial ont grimpé subitement, ce qui s'est répercuté sur le marché de l'UE. La chute des prix qui eut lieu l'année suivante (2008) a concerné également ces deux marchés.

### 2.5.2 Évolution des prix à la production

En ce qui concerne les prix à la production, on peut comparer le niveau de prix suisse à celui de l'UE. Comparons les prix du lait d'industrie<sup>3</sup> et du lait bio sur la base des rapports du marché de l'OFAG (2013a). En 2003, la différence par rapport au prix de l'UE était encore de 29 centimes environ. En 2012 elle était de 20 centimes (Figure 7). Cette diminution de l'écart a surtout eu lieu avant l'appréciation du franc suisse (2007/08). Les prix moyens à la production en 2008 étaient, comparé aux années précédentes, plus élevés que la moyenne aussi bien en Suisse que dans les deux pays voisins, ceci à la suite de la hausse des prix sur le marché mondial en 2007. Depuis 2010 la différence de prix par rapport à l'UE a plutôt tendance à augmenter.

<sup>3</sup> À la différence du lait de centrale, qui correspond au lait cru d'ensilage, la notion de lait d'industrie est un lait non destiné à être transformé en fromage. L'écart entre les prix moyens sur l'année du lait de centrale (prix réalisés selon PSL) et le lait d'industrie (selon l'OFAG) s'est élevé en 2010-12 à 0,34 centime au maximum. Pour les considérations à long terme et les scénarios de prix, le rapport ne tient compte que du prix du lait d'industrie. Pour les scénarios, la différence par rapport aux prix du lait de centrale est négligeable.

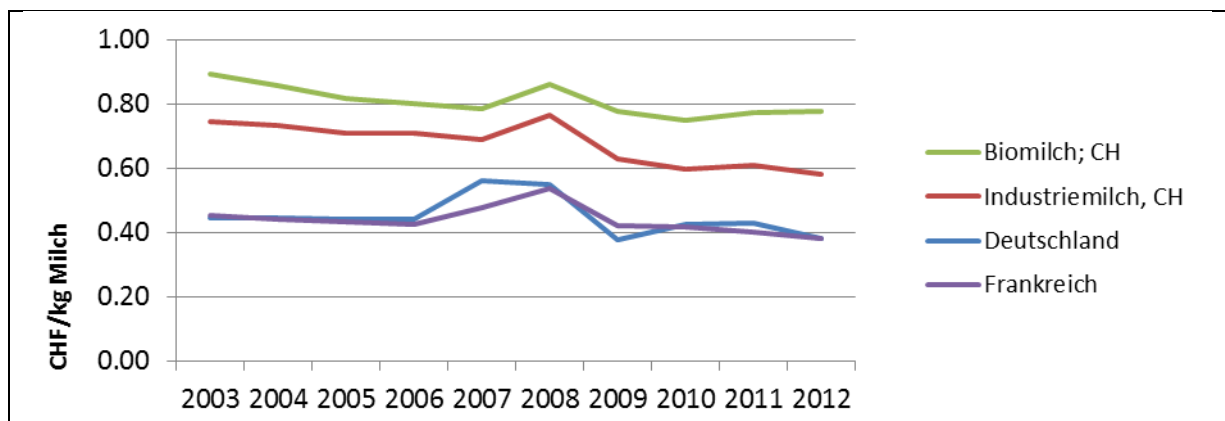
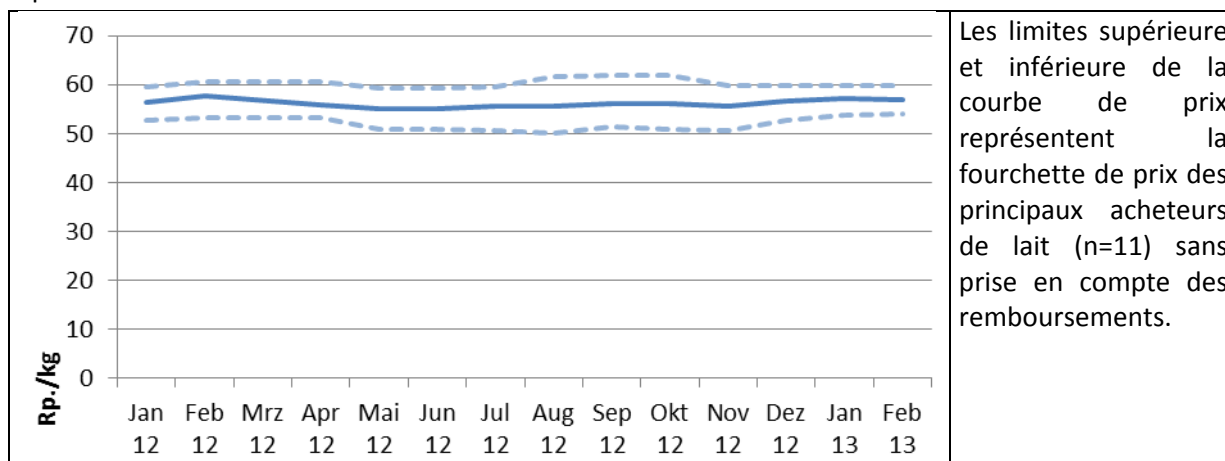


Figure 7 : évolution des prix à la production en Suisse, en Allemagne et en France, de 2003 à 2012 (prix moyens annuels ; OFAG 2013a ; BLMV 2012, 2013 ; Agreste 2013a ; BNS 2013)

Dans certains cas, les prix suisses à la production peuvent nettement différer de la moyenne. C'est ce que montre une comparaison des prix standard à la production des onze principaux acheteurs de lait (c.-à-d. les six plus grandes organisations de commerce et les cinq plus gros transformateurs) pour la période de janvier 2012 à février 2013 (Figure 8). Entre août et octobre, l'écart entre les prix standardisés maximum et minimum a dépassé 10 centimes par kilo. La fourchette s'est située entre 50 et 62 centimes par kilo de lait. Sans oublier, pour les producteurs de lait, l'application de suppléments et déductions, comme les participations aux frais de transport, les suppléments de quantité et les corrections de teneur.



Les limites supérieure et inférieure de la courbe de prix représentent la fourchette de prix des principaux acheteurs de lait (n=11) sans prise en compte des remboursements.

Figure 8 : prix standardisé producteur (PSP) 180 000 pour le lait de centrale PER, départ ferme (données : PSL 2012, 2013)

Le prix du lait bio est relativement stable à un niveau nettement plus élevé que le prix du lait de centrale conventionnel. Cela est dû au fait que les excédents de lait bio sont déclassés et écoulés comme lait de centrale conventionnel. En 2012, 15 % environ du lait bio a été écoulé par le biais de canaux conventionnels (VMMO 2013), ce qui a notamment une incidence sur les prix que la plateforme de commercialisation, pool lait bio, peut payer. Pour des raisons de logistique, on ne peut pas empêcher qu'une certaine quantité de lait bio soit valorisée sous forme de lait PER, par exemple dans le cas d'exploitations bio isolées. Le prix du lait bio de la Figure 7 ne représente que le lait commercialisé sous le label bio.

Comparé à 2012, où l'IP Lait n'avait pas fixé de prix indicatif pendant des mois faute de consensus, un prix indicatif de 66 centimes par kilo de lait, franco quai du transformateur, a été fixé pour avril/mai 2013 pour le segment A. Ce prix indicatif a été relevé à 69 centimes en juin 2013. Presque toutes les organisations de commercialisation ont commencé à augmenter leurs prix, ce qui a eu pour effet

d'augmenter nettement les prix à la production par rapport aux mois précédents (PSL 2013). En Allemagne aussi on note une hausse des prix. Le prix moyen à la production y était en mai 2013 de 34,2 centimes d'euro<sup>4</sup> par kilo (Topagrar 2013). En France, l'évolution n'est pas aussi clairement à la hausse. Au premier trimestre 2013, le prix à la production pour le lait de vache standardisé était de 31,7 centimes d'euro<sup>5</sup> par kilo. Selon des données encore provisoires, il se situerait déjà depuis avril au-dessus du niveau des deux années précédentes (Agreste 2013b).

### 2.5.3 Évaluation des éléments matière grasse et lait écrémé

Sur les différents marchés, les composants du lait sont évalués différemment. Sur le marché mondial, la matière grasse représente 35 % de la valeur du lait cru et la partie non grasse 65 % (essentiellement la protéine et le lactose). Sur le marché allemand, le rapport est de 41 : 59 (Thiele 2012). Cette évaluation relativement élevée de la matière grasse est encore bien plus marquée sur le marché suisse. Dans le commerce de gros allemand, l'Institut für Ernährungswirtschaft (ife 2013 ; Kieler Rohstoffwert) estime que le prix de vente moyen du beurre en 2012 sera en francs suisses de 3,75 fr./kg et de la poudre de lait écrémé de 2,75 fr./kg (conversion selon les cours des changes mensuels de la BNS [2013]). À noter cependant de fortes fluctuations tout au long de l'année (Figure 9). En comparaison, les prix en Suisse sont restés relativement stables à 10,42 francs par kilo de beurre et à 4,20 francs par kilo de poudre de lait écrémé (observation du marché par l'OFAG [2013d]). Par rapport à l'Allemagne, le prix du beurre industriel est 2,8 fois plus élevé en Suisse et celui de la poudre de lait écrémé 1,5 fois. Comme pour le « Kieler Rohstoffwert », le prix à la production en Suisse peut être subdivisé en prix de la matière grasse et prix des autres composants. Si l'on part des mêmes proportions quantitatives entre la matière première et le produit fini, on obtient un rapport de 55 : 45<sup>6</sup> entre la matière grasse et les autres composants. Par conséquent, la différence de prix par rapport à l'UE est beaucoup plus grande pour la matière grasse que pour les composants non gras. Les différences dépendent des cours des changes du moment. En 2012, l'évaluation de la matière grasse du lait en Suisse à l'échelon de la transformation du lait a atteint un niveau deux fois plus élevé que dans l'UE et celle des composants non gras a été de 20 % supérieure.

---

<sup>4</sup> Pour un cours des changes de 1,241 CHF/EUR (BNS 2013), ce qui équivaut à un prix du lait de 42,4 centimes/kg. En 2012, le prix moyen était de 31,8 centimes d'euro/kg (38,4 centimes suisses).

<sup>5</sup> Pour un cours moyen des changes de 1,226 CHF/EUR (BNS 2013) au premier trimestre 2013, ce qui équivaut à 38,9 centimes suisses. En 2012, le prix moyen en France du lait de vache standardisé était de 31,4 centimes d'euro/kg (37,9 centimes suisses).

<sup>6</sup> En Suisse les producteurs de lait reçoivent en général un paiement à la teneur en matière grasse et en protéine qui vient s'ajouter à un prix de base indépendant de la teneur. Le paiement à la teneur, en particulier pour la matière grasse, ne correspond pas au prix de la matière première établi à l'échelon de la transformation du lait.



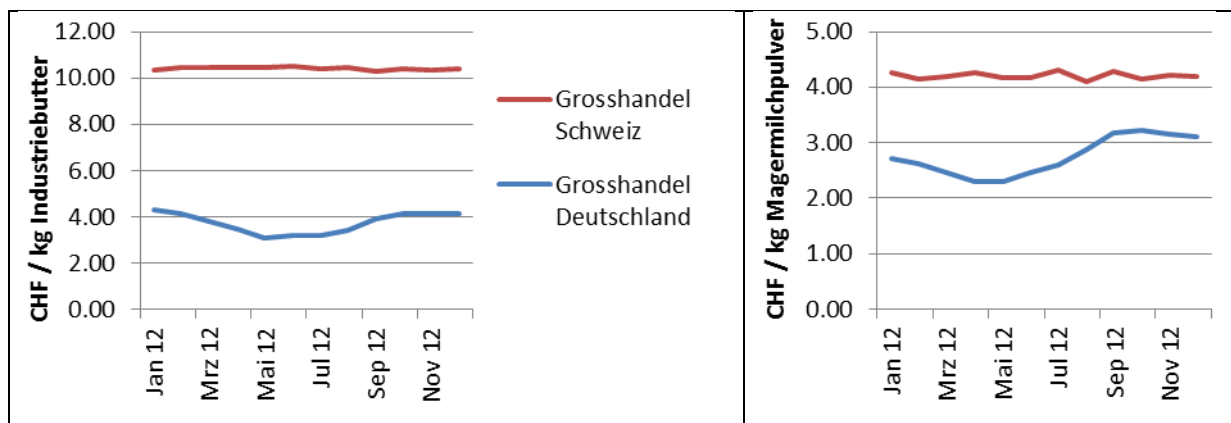


Figure 9 : prix du commerce de gros pour le beurre et la poudre de lait écrémé en Allemagne et en Suisse (2012, conversion selon les cours des changes mensuels de la BNS [2013])

La différence de prix du beurre, particulièrement grande par rapport à l'UE, n'est pas seulement due au prix du lait cru et à l'évaluation plus élevée de la matière grasse. Les secteurs aval de la filière bénéficient eux aussi de la protection douanière qui a un impact plus fort pour la matière grasse que pour les autres composants du lait. Des quantités importantes de crème d'industrie provenant des fromageries et des unités de fabrication de poudre de lait, et également de la production de lait de consommation viennent alimenter la filière du beurre industriel. Les effets d'un ajustement des prix du beurre à ceux de l'UE ne se limiteraient pas à la fabrication du beurre, mais toucheraient également tous les secteurs produisant des excédents de crème. En ce qui concerne la production fromagère, cela signifie que sur le marché libéralisé de la ligne jaune elle bénéficie encore dans une large mesure de la protection de la ligne blanche.

## 2.6 Évolution de l'environnement du secteur laitier

Indépendamment d'une ouverture du marché, il convient d'observer les différentes tendances de l'évolution de l'environnement.

### 2.6.1 Demande de l'industrie

Les différents critères de décision de l'industrie de transformation concernant l'achat de la matière première gagneront en importance en cas d'ouverture sectorielle du marché. À cet égard, cela va dépendre de l'importance du prix du lait par rapport aux autres critères d'approvisionnement. Bösch (2013) a interrogé les transformateurs suisses et constaté grâce à une analyse conjointe que le prix constitue le principal critère dans l'approvisionnement en lait cru. On note à cet égard que la sensibilité au prix est nettement plus grande dans la fabrication du beurre et de la poudre de lait que dans la fabrication des yogourts et du lait de consommation. La provenance de la matière première joue un rôle relativement important pour le lait de consommation et le yogourt, mais surtout pour le premier.

L'évolution structurelle des différents acteurs du marché joue un rôle important dans la demande des transformateurs de lait. Sur ce plan, il existe une concurrence malgré la forte concentration qui a réduit les grands acteurs à quelques-uns. Cremo par exemple a inauguré récemment une ligne de production de poudre de lait à séchage sur cylindres qui vient compléter les installations à séchage par pulvérisation (Schneider 2013). Cela a pour effet d'accroître la pression sur l'ensemble du secteur de la poudre de lait. Indépendamment d'une ouverture sectorielle du marché, Schweizer (2012) pronostique à moyen et long termes une concentration de la production de poudre de lait sur trois sites. Le classement des trois principales entreprises de production de poudre de lait selon les ratios

économiques (Hagenbuch 2012) nous renseigne sur les acteurs du marché qui devraient subir la plus grande pression.

Dans le cas de produits génériques, les rendements d'échelle jouent un rôle important. En ce qui concerne le changement structurel attendu, avec ou sans ouverture sectorielle du marché, d'autres facteurs jouent aussi un rôle. Boysen et Schröder (2006) montrent ainsi que des sites de transformation de moindre importance auront plus de chances de subsister si les coûts de transport sont élevés par rapport aux coûts de transformation. Ce qui compte surtout c'est le comportement des acteurs de l'échelon de transformation suivant. L'industrie du chocolat très tournée vers l'export est très sensible au prix d'achat de la poudre de lait et compte sur la baisse du prix de la matière première grâce à la loi chocolatière. Si ces aides financières venaient à disparaître, l'industrie chocolatière menace de s'approvisionner en poudre de lait sur le marché mondial pour rester concurrentielle (Lanz 2012).

## 2.6.2 Demande des consommateurs

Pour le secteur laitier suisse, il est déterminant de savoir quelle sera l'évolution de la demande du consommateur final. Ces dernières années, on a constaté surtout une baisse de consommation du lait de consommation, mais pas seulement. Celle de boissons lactées et de beurre est également en recul (Tableau 4). Pour ce dernier, cela est dû à une diminution de la demande de beurre de l'industrie (PSL et al. 2013a). La consommation de crème a augmenté tandis que celle de yogourt et de fromage est restée plus ou moins stable.

Tableau 4 : consommation par habitant de lait et de produits laitiers, 2009-2012

Groupe de produits (Liste non exhaustive)	Consommation en kg de produit par habitant				Variation 2011 / 12	
	2009	2010	2011	2012 <sup>1</sup>	kg	%
Lait de consommation, lait drink	73.27	70.73	68.03	65.89	-2.14	-3.2
Boissons lactées	9.12	8.24	8.54	8.27	-0.27	-3.2
Yogourt	18.45	18.16	18.12	18.22	+0.10	+0.5
Beurre	5.42	5.43	5.27	5.14	-0.13	-2.4
Crème	8.13	8.23	8.22	8.35	+0.13	+1.6
Fromage et fromage fondu	21.38	21.54	21.31	20.84 <sup>3</sup> (21.28)	-0.47	-2.2
<b>Consommation totale statistique<sup>2</sup></b>	<b>373</b>	<b>374</b>	<b>379</b>	<b>370</b>	<b>-9.57</b>	<b>-2.5</b>
<b>Population (millions)</b>	<b>7.900</b>	<b>7.970</b>	<b>8.050</b>	<b>8.140</b>	<b>0.09</b>	<b>+1.1</b>

<sup>1</sup> Chiffres provisoires pour 2012

<sup>2</sup> Base bilan du commerce extérieur avec fluctuation des stocks de beurre et de fromage (sans autres produits laitiers)

<sup>3</sup> Nouvelle méthode de calcul depuis 2012 (valeur selon ancienne méthode entre parenthèses)

Source : PSL et al. (2013a)

Dans le cas d'une ouverture sectorielle du marché se pose la question de savoir si les consommateurs suisses ont une préférence pour les produits indigènes et s'ils sont aussi prêts à payer plus pour les acquérir. À cet égard, il faudrait savoir quel rôle joue la qualité du produit lors de l'achat. En Suisse, les consommateurs sont beaucoup plus attentifs à la qualité qu'en Allemagne, bien que le prix entre de plus en plus en considération actuellement (GDI et KPMG 2013). On peut dire en gros qu'un quart des consommateurs considère d'abord le prix et qu'un cinquième s'attache surtout à la qualité, les

55 % restent évaluant les critères d'achat différemment en fonction de la situation (USP 2012). Selon certaines organisations de consommateurs, la qualité et la provenance des produits laitiers ont tendance à peser plus lourd que le prix lors de l'achat (ibid.). Les résultats d'un sondage réalisé auprès d'étudiants (n=328) révèlent que la provenance suisse est le critère le plus important dans l'achat de lait de consommation, plus que pour l'achat de viande ou d'œufs (Wettstein 2010). En l'absence d'offre de lait de consommation importé, ce résultat est peu pertinent. Toutefois, le baromètre du marché et de la consommation d'AMS (PSL et al. 2013b) montre que le consommateur est souvent attentif à la provenance suisse pour le lait et les produits laitiers de même que pour les autres produits frais d'origine animale.

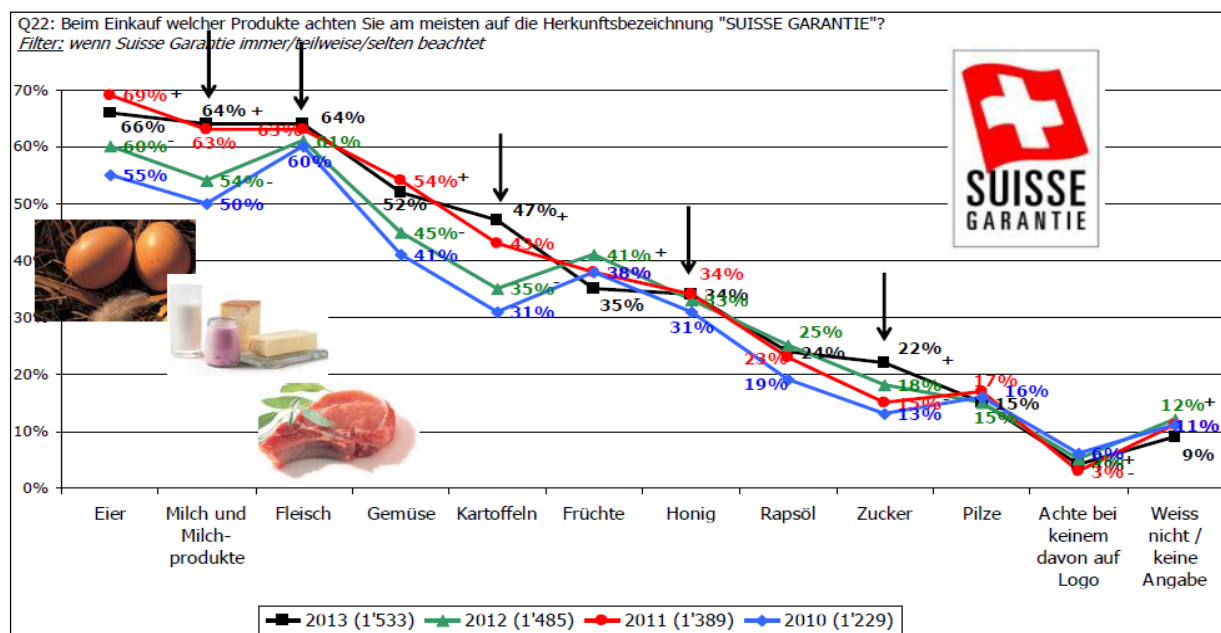


Figure 10 : prise en considération de la marque Suisse Garantie lors d'un achat

Source : AMS Agro-Marketing Suisse, 16<sup>e</sup> baromètre du marché et de la consommation, 6.6.2013 PSL et al. (2013b)

Une préférence déclarée pour des produits suisses ne doit pas donner à penser que le consommateur est disposé à payer plus dans tous les cas. Bolliger (2012) a montré en prenant pour exemple la viande de volaille et les fraises que l'attachement déclaré d'un acheteur à l'économie (agriculture) suisse montre qu'il est peu probable qu'il soit prêt à payer plus pour le produit suisse. Le plus souvent, ce sont les motifs comme la qualité du processus et du produit ainsi que la sécurité alimentaire qui l'emportent. On peut en conclure qu'il faut souligner non seulement la provenance suisse, mais encore la haute qualité du produit et continuer à la soigner et à l'améliorer.

Même sans ouverture sectorielle du marché, bon nombre de consommateurs suisses préfèrent des produits étrangers. En 2012, les Suisses ont acheté pour environ 300 millions de francs de produits laitiers et d'œufs à l'étranger (GfK 2013a).

### 2.6.3 Évolution des cours de change

Le cours des changes est un facteur important pour la compétitivité à l'export. L'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro (et au dollar US, Figure 11), déjà évoquée au sous-chapitre **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**, handicape les exportations de marchandises suisses. La demande étrangère ne réagit pas avec la même sensibilité pour tous les produits. Selon le rapport

de gestion d'Emmi (2013), ce sont surtout les yogourts et les boissons lactées qui manquent de compétitivité (sauf le Caffè Latte), tandis que le fromage se défend mieux.

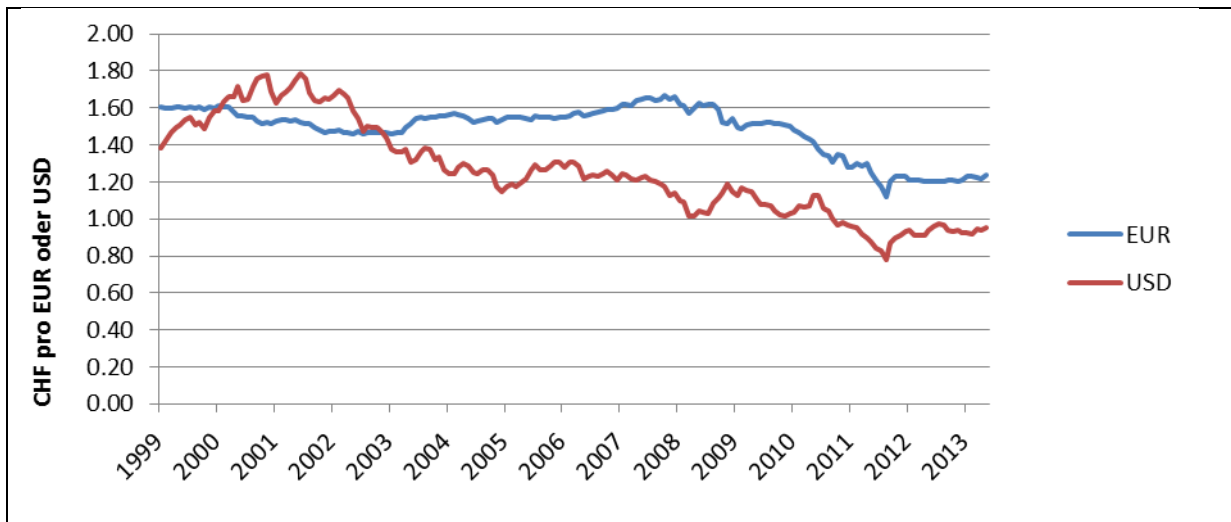


Figure 11 : évolution des cours de change de l'euro et du dollar US par rapport au franc suisse de 1999 à 2013

Source : BNS (2013)

Il existe un moyen pour les entreprises exportatrices de se protéger des risques de change, à savoir « l'assurance naturelle » par l'achat de prestations préalables à l'étranger (Faucelia, Shingal et Wermelinger 2012). Ceci à condition que, en cas d'appréciation du franc, les importations puissent être meilleur marché. Tant que les possibilités d'importations de lait cru ou de poudre sont limitées ou soumises à des droits de douane, les entreprises ne peuvent guère faire usage de cette possibilité. Dans ce cas par contre, le besoin de paiements de compensation du prix des matières premières (loi chocolatière) s'accroîtra.

#### 2.6.4 Future évolution du marché laitier de l'Union européenne

En 2015 va se produire un événement majeur sur le marché européen du lait, c'est-à-dire la suppression des quotas laitiers. Cette mesure a déjà eu lieu en Suisse en 2009.

La Commission européenne (2012) estime que les conditions pour la suppression des quotas seront favorables. Elle s'attend à ce que le volume de lait produit dans l'UE augmente de 8 % pendant la période 2009 - 2022. Compte tenu des conditions favorables sur les marchés mondiaux en raison d'une demande croissante de produits laitiers dans les pays émergents, elle part du principe que la production supplémentaire pourra être exportée et que les prix sur le marché intérieur resteront relativement stables. Cela correspond pour l'essentiel à l'analyse de l'OCDE et de la FAO (2012). À noter à propos de leur prévision que l'augmentation du prix du beurre et de la poudre de lait, qui devrait se produire sur les marchés mondiaux d'ici la fin de la décennie, ne se répercutera pas sur les prix à la production de l'UE. La Commission européenne signale en outre (2012) que le modèle utilisé par la FAO et l'OCDE ne tient pas compte de la possibilité de grandes fluctuations des prix.

#### 2.6.5 Variantes d'ouverture du marché et répercussions sur le marché laitier

Bösch, Weber, Aepli et Werner (2011) ont étudié les conséquences des différents scénarios d'une ouverture du marché pour l'industrie agroalimentaire. À l'époque, il était principalement question d'un accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine agroalimentaire (ALEA) et de la conclusion des négociations à l'OMC (cycle de Doha). Il était encore question d'accords bilatéraux avec des États non européens, mais qui n'avaient pas fait l'objet d'une étude. Aujourd'hui, l'ALEA et le cycle de

Doha sont bloqués. Seules les négociations bilatérales avec divers États ont progressé. Un accord de libre-échange avec la Chine a été signé en juillet 2013. Comme déjà évoqué, le projet d'ouverture sectorielle complète réciproque du marché du lait entre la Suisse et l'UE n'a été déposé devant le Parlement qu'en août 2012 (Curia Vista 2013). Un projet similaire visant à étudier la possibilité d'une ouverture du marché de la viande a été rejeté par le Conseil national. Ces interventions parlementaires sont à voir dans le contexte du blocage des négociations avec l'UE.

Dans le cas d'un ALEA, les représentants de la branche estiment que les conséquences pour l'industrie laitière seraient positives compte tenu des opportunités de débouchés sur les marchés d'export et critiques en ce qui concerne l'approvisionnement en lait cru (Bösch et al. 2011). Une grande majorité des entreprises de transformation considéraient l'ALEA à l'époque comme le scénario d'ouverture optimal, attendu qu'ils en espéraient un élargissement des marchés pour leurs spécialités. Quant au cycle de Doha (OMC), leur avis était plutôt réservé (Bösch et al. 2011). Dans les domaines de produits génériques, comme le beurre et la poudre de lait, il faudrait s'attendre par contre à une augmentation des importations, parce qu'il existe ici des contingents tarifaires obligatoires (Aeppli 2011). Selon Bösch et al. (2011) il serait plus difficile pour des entreprises de la ligne blanche de tirer avantage de l'ouverture du marché que pour des entreprises de la ligne jaune. Dans l'ensemble, le secteur laitier tirerait profit d'un ALEA.

Pour atténuer les conséquences d'une libéralisation du marché (ALEA ou accord dans le cadre de l'OMC) pour l'agriculture, la Confédération a constitué en 2009 une réserve au bilan pour financer les mesures d'accompagnement (Curia Vista 2009).

Pour l'heure, il n'est pas question de discuter d'une ouverture totale avec l'UE, mais seulement d'une ouverture sectorielle du marché (concernant le marché laitier). Le problème qui se posera à la production laitière est que le prix du lait va baisser et que les prix des intrants (par ex. fourrage) resteront essentiellement les mêmes qu'aujourd'hui. En ce qui concerne la réserve au bilan déjà évoquée, il serait possible d'affecter des fonds à un secteur particulier. On pourrait aussi réaffecter une partie des fonds provenant de la loi chocolatière et du supplément de transformation en fromage. La perte annuelle de revenu qui en résulterait se chiffrerait à 600 millions de francs au maximum, perte qu'il faudrait atténuer, du moins en partie, par des mesures de soutien (Lehmann 2013). Ce serait au Parlement de décider de l'importance et de la forme des mesures d'accompagnement (cf. sous-chapitre 8.2).

### 3 Méthodologie

Pour cette étude, nous avons choisi comme méthode une approche basée sur des études de cas combinée à une analyse du marché (Tableau 5).

Au premier échelon de la filière, on a retenu 14 exploitations de production laitière pour lesquelles on analyse les répercussions d'une ouverture sectorielle du marché (sous-chapitre 3.1). Sur la base de données détaillées d'exploitations individuelles, on effectue des simulations pour calculer les variations de revenus compte tenu de la baisse attendue des prix du lait. Les résultats sont discutés avec les exploitants, notamment les conséquences pour la poursuite de leur production laitière. Pour effectuer ces calculs, il est nécessaire d'établir un scénario de l'évolution des prix à la production. Sur la base du développement du chapitre 2, on part d'hypothèses sur l'évolution des prix aux différents échelons de la filière (sous-chapitre 3.3). On peut s'attendre à des évolutions de prix différentes en fonction des acheteurs (commerce, transformation, commercialisation).

Pour obtenir une image équilibrée des évolutions attendues aux échelons aval de la filière, on a interrogé les principaux acteurs de la commercialisation du lait, de la transformation du lait et du commerce de détail (sous-chapitre 3.2). Le dernier échelon de la filière, c'est-à-dire les consommateurs, n'a pas été directement étudié compte tenu de la courte durée du projet.

Tableau 5 : échelons de la filière et méthodes de travail

Échelon	Types d'exploitation et acteurs	Méthodes
Producteurs de lait	14 exploitations (plaine, collines, montagne ; PER, bio)	Quantification à l'échelon des exploitations individuelles avec discussion des conséquences sur la stratégie de la production laitière
Commercialisation du lait	Nordostmilch, ZMP, PO Ostschweiz, Aaremilch, MIBA, Prolait, pool lait bio	Interrogation (avec feedback)
Transformation	Emmi, ELSA, Crema, Hochdorf, Züger Frischkäse	
Commerce de détail	Migros, Coop	

#### 3.1 Exploitations de production laitière étudiées

Sur la base de vraies exploitations de production de laitière, on étudie les effets des scénarios de prix et les réactions possibles à une ouverture du marché tout au long de la filière. À l'échelon des producteurs de lait, on a choisi des types précis d'exploitation, en fonction des zones et de leur taille, pour étudier les effets sur leur situation et les conséquences sur leur stratégie de production laitière. Les exploitations de plaine constituent la base de l'analyse avec dix exemples de cas de tailles différentes et différents canaux d'écoulement (collecte / commercialisation du lait et transformation). À cela s'ajoute une analyse de deux exploitations pour la zone des collines, et d'une par zone de montagne 1 et 2. En raison du contexte de politique agricole (part des paiements directs dans le revenu agricole) et des évolutions dans l'environnement laitier, on peut estimer que l'impact d'une ouverture du marché sera différent entre les zones de plaine, des collines et de montagne.

### 3.1.1 Chiffres clés des exploitations étudiées

Les exploitations objets de cette étude couvrent très bien l'éventail des producteurs de lait des zones de plaine et des collines, même si l'accent a été aussi mis sur les exploitations de plaine spécialisées produisant de grandes quantités de lait que l'on qualifie généralement de prometteuses. Les deux exploitations de montagne retenues fournissent des quantités supérieures à la moyenne (cf. Tableau 1 page 16).

Tableau 6 : chiffres clés des exploitations étudiées (SFP=surface fourragère principale)

Betrieb	Zone	Produktionsweise	ha LN	davon HF	GVE	RGVE	davon Kühe	kg Milch	kg / Kuh	kg / ha
T1	Tal	ÖLN	37	98%	106	77	80%	310'000	5'000	11'000
T2	Tal	ÖLN	75	80%	181	71	78%	260'000	4'700	6'000
T3	Tal	ÖLN	26	85%	76	76	92%	660'000	9'500	33'000
T4	Tal	ÖLN	21	83%	30	30	87%	150'000	5'800	10'000
T5	Tal	ÖLN	24	59%	36	36	70%	210'000	8'500	21'000
T6	Tal	ÖLN	39	54%	44	43	96%	320'000	7'800	16'000
T7	Tal	ÖLN	41	86%	84	84	95%	650'000	8'100	20'000
T8	Tal	ÖLN	14	42%	13	12	80%	70'000	6'900	14'000
T9	Tal	ÖLN	49	82%	86	85	66%	530'000	9'400	20'000
T10	Tal	ÖLN	37	65%	64	64	86%	520'000	9'400	25'000
H1	Hügel	Bio	43	100%	36	35	80%	150'000	5'400	4'000
B1	Berg	Bio	76	100%	69	53	92%	270'000	5'500	4'000
B2	Berg	ÖLN	28	100%	69	33	78%	160'000	6'000	7'000
H2	Hügel	Bio	21	100%	46	26	82%	140'000	6'700	8'000

### 3.1.2 Hypothèses et méthodes de calcul

Les calculs relatifs aux exploitations individuelles sont réalisés à l'aide de Strataplan<sup>7</sup>. Pour cela, il est nécessaire de disposer au moins de deux, au maximum de quatre comptes d'exercice des années 2008 à 2012, à partir desquels a été définie une année initiale permettant le calcul sur une période de 10 ans, soit jusqu'en 2021. Des données relatives au temps et à la charge de travail ont été également saisies.

Dans les deux scénarios, l'état des exploitations au cours de l'année initiale (2010, 2011 ou 2012 selon les exploitations) a été « gelé » et maintenu constant durant toute la période d'observation<sup>8</sup>. En ce qui concerne les hypothèses retenues, cela signifie concrètement :

<sup>7</sup> Strataplan est une application Excel de quantification économique (compte de résultat, liquidités et bilan) de la situation d'une exploitation individuelle à un horizon de 10 ans avec la possibilité de réaliser une comptabilité analytique pour la production laitière. Dans les autres branches de production, les comptes incluent la marge brute.

<sup>8</sup> Dans l'étude sont calculées les évolutions des revenus pour le cas où il n'y aurait aucune évolution des exploitations, ou qu'aucune ne serait possible, dans les deux scénarios de prix. D'un côté, cela peut être considéré comme irréaliste, car des adaptations ont toujours lieu. D'un autre côté, les grandes exploitations retenues pour l'étude ont justement connu de grandes évolutions dans le domaine de la production laitière (p. ex. poussées de croissance avec à la clé de gros investissements et un endettement correspondant, mise en place de systèmes de production nouveaux ou optimisés). Les marges de manœuvre pour d'autres adaptations

- Surfaces utiles, cultures et branches de production, cheptel et quantités de lait livrées demeurent constants jusqu'en 2021.
- À partir de 2014, les paiements directs seront calculés conformément à la PA 2014-17 (selon les hypothèses actuelles), mais sans tenir compte d'éventuels versements de contributions supplémentaires dans le cadre p. ex. de l'ordonnance sur la qualité écologique (échelons qualité). À partir de 2018, les paiements directs sont supposés rester constants (les contributions de transition restent à 50 % de la valeur initiale de 2014).
- Investissements de remplacement annuels constants pour le maintien en l'état de l'infrastructure de l'exploitation, charges annuelles constantes ajustées en conséquence pour les amortissements, l'entretien, les réparations et les redevances.
- Frais constants pour travaux à façon et location de machines, d'immeubles et de terres.
- Hypothèses de prix et de coûts (modification par année)<sup>9</sup> :
  - o Prix des concentrés (uniquement en cas de baisse du prix du lait) : -1 % (sinon constants)
  - o MB autres branches de production, prestations produits principaux : -1 % ; coûts : semences / plantons : -1 %, achat de bétail : -1 % ; cultures fourragères : -1 %
  - o Résultats d'exploitation annexes : -1 %
  - o Frais généraux d'exploitation : -0,4 %
  - o Frais de personnel : +0,5 %
  - o Revenu annexe : +0,5 %
  - o Amortissement de capital étranger : poursuite des amortissements annuels (dans la limite des dettes)
  - o Intérêts du capital étranger : pas de changement
  - o Taux d'intérêts capital propre : 2 %

Modifications diverses sur les scénarios calculés :

- Scénario « Statu quo » (SQ)
  - o Évolution du prix du lait selon les pronostics sur le prix du lait dans l'UE, avec un écart de prix constant basé sur la différence de prix moyenne des exercices analysés (cf. paragraphe 3.1.3).
  - o Achats et ventes de bétail : évolution des prix selon les variations en pourcentage du prix du lait dans le scénario « statu quo »
- Scénario « Ouverture de la libre blanche » (désignée ci-après ligne blanche ou LB)
  - o Évolution du prix du lait jusqu'en 2017 comme dans le scénario SQ ; à partir de 2018 : pronostics sur le prix du lait dans l'UE plus bonus Swissness de 10 % plus différence spécifique aux exploitations par rapport au prix moyen du lait d'industrie suisse des exercices analysés jusqu'en 2012
  - o Achats et ventes de bétail : évolution des prix selon les variations en pourcentage du prix du lait dans le scénario « ligne blanche »

---

sont donc réduites (croissance, rationalisation). Investissements de remplacement et amortissements en cours ont cependant été pris en compte.

<sup>9</sup> Hypothèses basées sur les scénarios de l'OFAG de 2011 (PA 2014-17 ; hypothèses de modèle pour SILAS et SWISSland, rapport ART 744 de mars 2011 : Les conséquences d'une réforme des paiements directs)



### 3.1.3 Prix du lait spécifiques aux exploitations

Les prix du lait payés aux différentes exploitations varient en fonction d'influences internes et externes. Conformément à la méthode décrite précédemment, on utilise pour chaque exploitation les données disponibles relatives aux prix du lait moyens payés durant les années 2008 à 2012. La Figure 9 montre que les prix perçus par le groupe des cinq plus gros producteurs PER évoluaient pendant cette période plus près du prix moyen du lait d'industrie (OFAG, 2013a) que les prix perçus par le groupe des plus petits producteurs PER<sup>10</sup> dont la quantité de lait annuelle est inférieure à 300 000 kg. Cette différence ne doit pas être perçue comme un modèle systématique, car elle est liée aux acheteurs des différents producteurs de lait. Sur tout l'éventail des exploitations PER le prix du lait payé durant l'année de base hypothétique varie dans une fourchette de -13 % et +10 % autour du prix moyen estimé du lait d'industrie (voir paragraphe 3.3.1). Les prix des trois exploitations bio évoluent dans une fourchette de -5 % et +8 % autour du prix moyen estimé du lait bio.

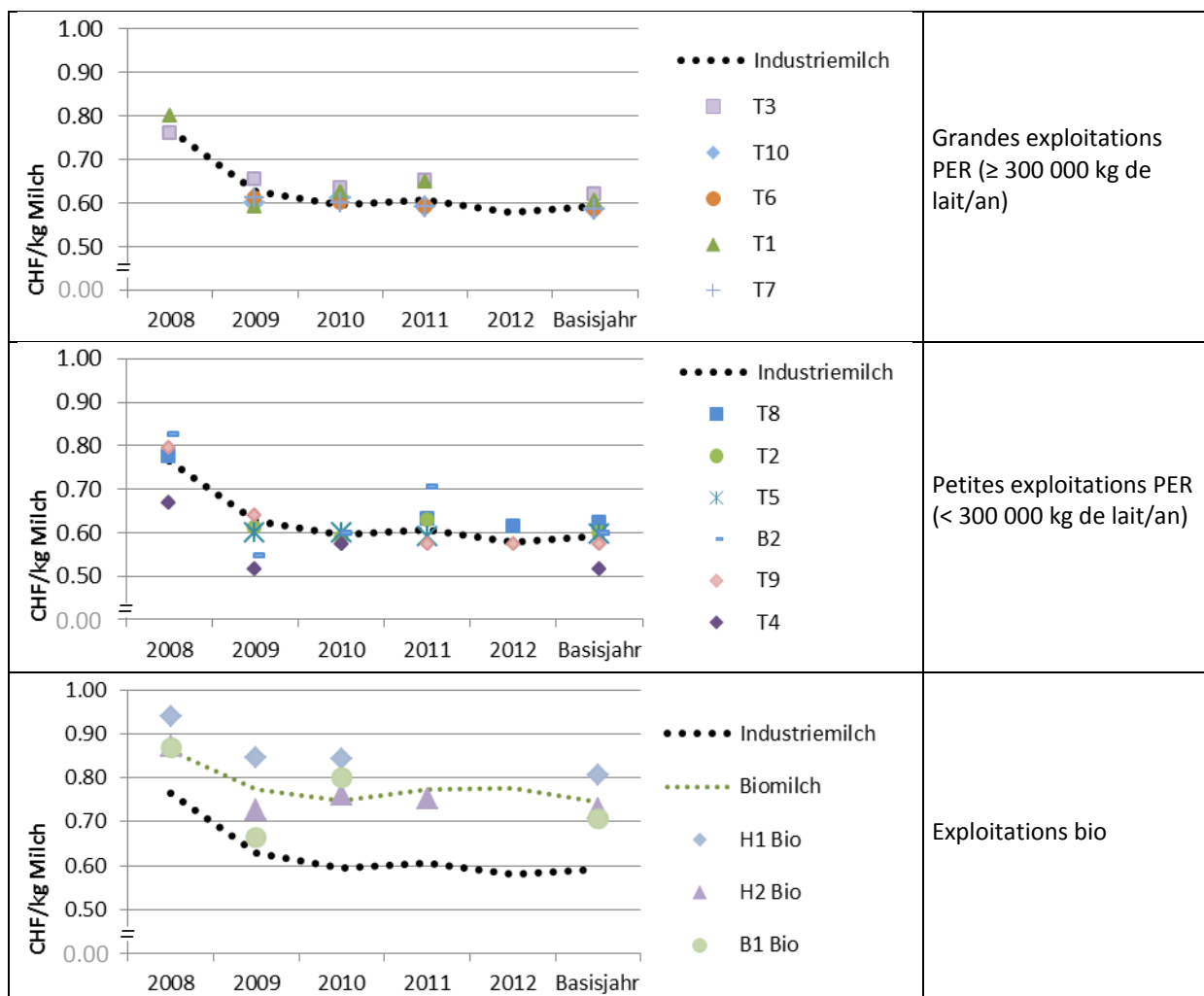


Figure 12 : prix du lait des exploitations étudiées comparé aux prix moyens à la production

<sup>10</sup> Les qualificatifs de « petit » et « grand » se réfèrent aux exploitations étudiées. Comparé à la totalité (cf. paragraphe 2.2.1), seules deux exploitations de plaine sont inférieures à la moyenne suisse (166 000 kg de lait/an en zones de plaine et des collines).

## 3.2 Analyse de la filière aval

Pour évaluer les enjeux et l'impact d'une ouverture sectorielle du marché sur les échelons de la filière, collecte et commercialisation du lait, transformation et commerce de détail, il a été nécessaire d'effectuer une série de sondages. L'objectif principal était d'obtenir une image la plus équilibrée possible des évolutions futures attendues. Sur cette base, on a procédé à une estimation des évolutions de prix et de quantités aux différents échelons de la filière.

Les acteurs ont été interrogés avec l'aide d'un guide d'interview qui avait été adapté aux divers échelons de la filière. Au niveau de la commercialisation du lait, nous avons contacté les représentants des cinq plus grandes organisations de commercialisation : Nordostmilch, ZMP, Aaremilch, MIBA, Prolait et PO Ostschweiz (avec Arnold Produkte AG comme acheteur de lait), ainsi que le pool du lait bio qui est la plaque tournante du lait bio. Nous avons pu également interviewer les représentants des principales entreprises de transformation du lait, à savoir Emmi, ELSA, Cremo, Hochdorf et Züger Frischkäse. Concernant le commerce de détail, il a été possible d'interroger une personne de chez Coop et de chez Migros, mais Aldi et Lidl n'étaient pas disposés à nous rencontrer. C'est ainsi que, de la fin mars à la mi-mai 2013, 14 interviews ont pu avoir lieu avec des représentants de la branche.

En juin a eu lieu le feedback par courriel par lequel les acteurs ont pu prendre position sur un certain nombre de premiers résultats.

## 3.3 Scénarios sur les futures évolutions de prix

Les développements sur les futures évolutions de prix sont par nature entachés d'une grande incertitude. Ils n'en sont pas moins très importants pour la prise de décisions commerciales et politiques. L'OCDE et la FAO publient tous les ans des prévisions communes sur l'évolution des prix et des quantités de denrées agricoles sur les différents marchés. Pour la présente étude, on a utilisé l'Agricultural Outlook 2012-2021 disponible sous forme de banque de données sur Internet (OCDE 2013). Cette prévision concerne les prix moyens attendus. Il est cependant très vraisemblable que l'on assistera dans les années à venir à des fluctuations de prix (c.-à-d. une forte volatilité des prix) qui ne seront pas le reflet de ce type de projections.

### 3.3.1 Hypothèses communes à tous les échelons de la filière

Toutes les évolutions de prix concernant le marché du lait suisse se basent sur les prix de référence de l'UE. Ces prix de référence s'appuient sur la moyenne des prix du marché en Allemagne et en France. Pour les prix allemands et français à venir, on table dans la mesure du possible sur des écarts constants par rapport aux prix de l'ensemble du marché de l'UE selon l'OCDE (2013) pour le prix à la production, le prix du beurre et le prix de la poudre de lait écrémé. Cet écart est estimé en euros sur la base de la période 2008 – 2012 et pour l'avenir converti en francs suisses sur la base du cours des changes de 2012 (BNS 2013). S'agissant du commerce extérieur, ce franc fort établi sur plusieurs années représente une hypothèse prudente (cf. paragraphe 2.6.3).

Les futurs prix suisses seront évalués à l'aide de la différence par rapport au prix de référence UE, sachant que selon le scénario on tablera sur des différences constantes ou à la baisse (en francs). Cette différence sera à son tour évaluée sur la base des cinq dernières années, ce pour quoi la référence UE sera convertie en francs suisses selon les cours de change moyens (BNS 2013) des années concernées.

Dans les scénarios d'une ouverture sectorielle du marché (ligne blanche), on s'attend à un ajustement soudain du prix au début de 2018. Cette hypothèse sert à simplifier les choses, comme convenu avec le donneur d'ordre PSL. En réalité, une suppression progressive de la protection douanière est tout à fait envisageable, en fonction des conditions-cadres négociées en cas d'accord.

### 3.3.2 Prix à la production

Les prix français (Agreste 2013a<sup>11</sup>) et allemands (BMELV 2012, 2013a<sup>12</sup>) à la production observés entre 2008 et 2012 se situent en moyenne presque un centime d'euro en dessous des données de l'OCDE pour l'ensemble du marché UE (2013<sup>13</sup>). À noter que la prise en considération de la teneur en matière grasse et en protéine dans ces deux pays n'est pas identique à ce qui se pratique en Suisse.

En ce qui concerne les prix à la production, l'OCDE (2013) table sur une légère baisse vers le milieu de la décennie, suivie par une remontée des prix (référence UE à la Figure 13).

Notre scénario optimiste<sup>14</sup> prévoit que le prix du lait d'industrie suisse est toujours supérieur d'environ 20 centimes et celui du lait bio de 36 centimes par rapport à la référence UE. Dans le cas d'une hypothèse pessimiste, il faut s'attendre à voir cette différence se réduire d'ici 2018, par exemple de 5 centimes (Figure 13).

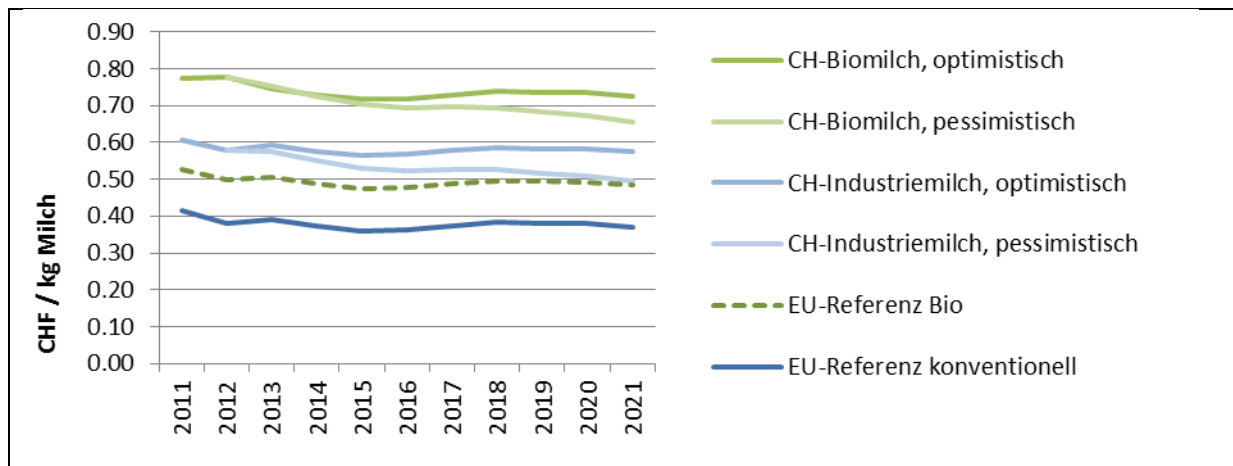


Figure 13 : scénario de l'évolution des prix à la production sans ouverture du marché (statu quo)

Dans le cas d'une ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche »), on suppose que le prix moyen du lait d'industrie sera un peu supérieur au niveau UE. En moyenne, on part d'un scénario (plutôt) optimiste prévoyant une augmentation de 10 % (Figure 14). Pour le lait destiné à des lignes de transformation ne laissant que peu de marge de manœuvre permettant une différenciation du produit (prix bas), il faut s'attendre à ce que le prix suisse à la production s'aligne sur le niveau UE. Pour les producteurs vendant leur lait à un transformateur travaillant dans un créneau porteur (lait des prés<sup>15</sup>), on peut s'attendre à ce que le prix soit nettement supérieur au prix

<sup>11</sup> Prix standard du lait de vache ; 3,8 % MG et 3,2 % protéine.

<sup>12</sup> Prix producteur départ ferme pour une teneur en MG de 4,0 % et en protéine de 3,4 %.

<sup>13</sup> Milk, Producer price EU-27

<sup>14</sup> Les termes de scénario optimiste ou pessimiste font référence au point de vue du vendeur de lait ou de produits laitiers.

<sup>15</sup> Le « Lait des prés » ou « Lait de prairie » (Migros) est un label lancé par IP Suisse et Migros pour le lait produit avec une quantité réduite de concentrés. Depuis janvier 2013, les producteurs reçoivent une prime de 4 centimes par kilo de lait. La commercialisation avec valeur ajoutée est surtout possible grâce à un approvisionnement régional.

moyen (« Premium » avec un bonus pouvant aller jusqu'à +10 %). Pour le lait bio, on table également sur un prix 10 % plus élevé que le niveau de prix UE, ce qui correspond à peu près à un prix supérieur de 30 % par rapport au prix moyen du lait d'industrie. Dans ces hypothèses, la baisse des prix de 2018 se monte pour le lait conventionnel et pour le lait bio à environ 16,5 centimes par kilo de lait cru.

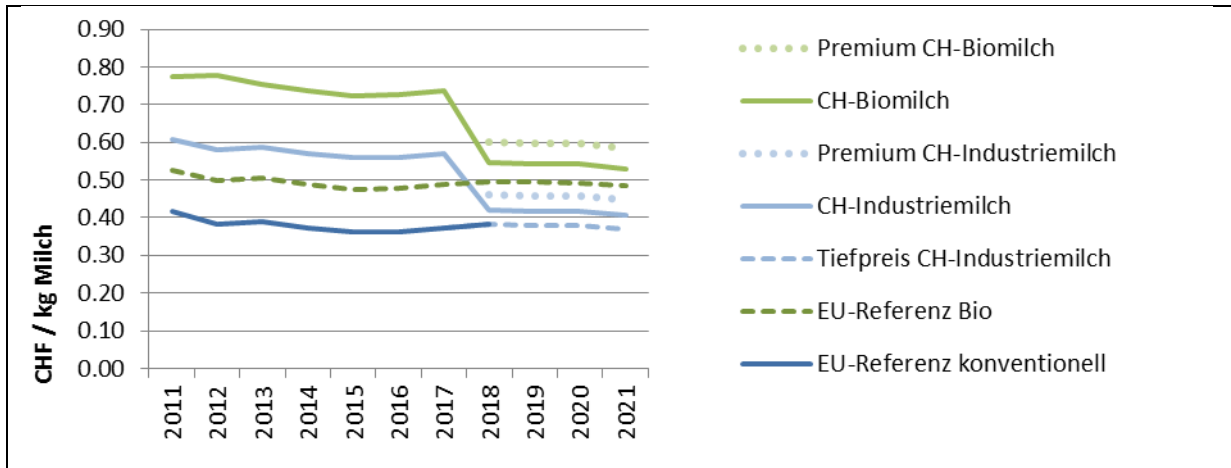


Figure 14 : prix à la production dans le cas d'une ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche »)

À noter que les différences de frais de transport en fonction des régions où se trouvent les producteurs de lait continueront d'avoir un impact à l'avenir sur le prix payé au producteur. Pour tenir compte de cet élément ainsi que des suppléments et déductions de qualité spécifiques aux exploitations, on part du principe que les différences par rapport au prix moyen du lait d'industrie seront constantes pour le calcul des données des exploitations individuelles. Pour fixer le niveau minimum des prix du lait spécifique, on suppose une baisse de prix et un alignement sur le niveau UE. Il est même pensable que le prix à la production puisse passer en dessous du niveau UE pour certaines exploitations individuelles. Cependant, on renonce à envisager un scénario aussi extrême dans les calculs concernant les exploitations individuelles.

### 3.3.3 Évolution des prix aux échelons aval de la filière

Pour le transport du lait de la ferme au transformateur, l'IP Lait compte 3,5 ct./kg de lait (hors TVA ; PSL 2013). Il est cependant possible que ce montant diminue dans un contexte de forte concurrence. Les répercussions sur les résultats de simulation des exploitations sont cependant négligeables.

Pour le lait de consommation, la disponibilité des données pour la référence UE est limitée au lait UHT du commerce de détail (BMELV 2013b, Insee 2013). Pour les prix du commerce de gros, on table sur des évolutions constantes comparables aux producteurs (Figure 15).

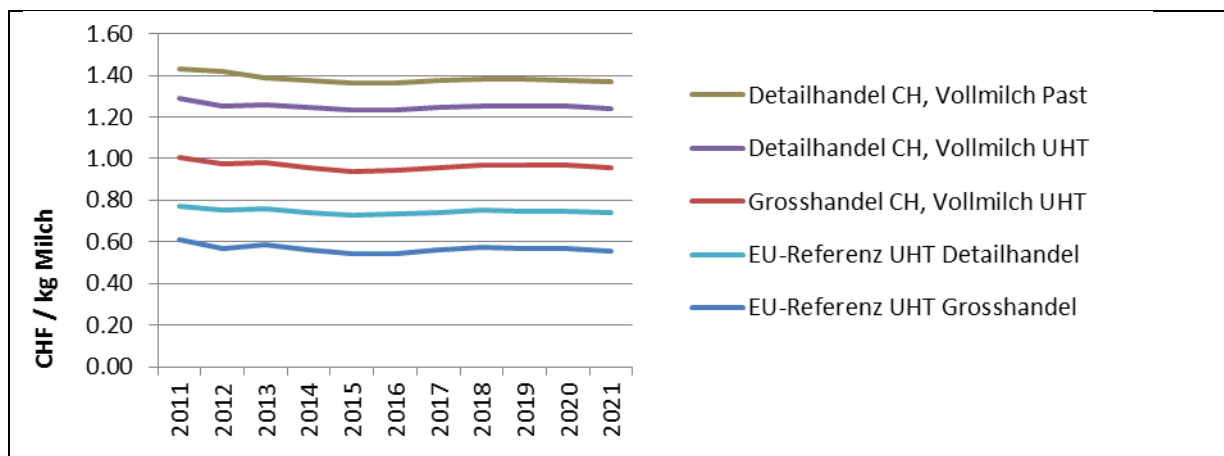


Figure 15 : prix du lait de consommation, scénario sans ouverture du marché (statu quo)

Dans le cas du beurre, les données utilisées pour l'échelon du commerce de détail sont celles figurant dans le rapport de l'OFAG (2011, 2012). Pour l'échelon du commerce de gros, on utilise comme hypothèses de prix pour l'Allemagne les données du Kieler Rohstoffwert (ife 2013), pour la France les prix unitaires d'Agreste (2013a). Ce prix de référence UE est très légèrement supérieur au prix du marché international (OCDE 2013). Compte tenu de la surévaluation de la matière grasse du lait comparé à l'UE (paragraphe 2.5.3), il faut ici aussi, en cas de scénario pessimiste, tabler sur une diminution de la différence de prix. À l'instar du scénario pessimiste pour le prix à la production, la différence de prix par rapport à l'UE se réduira d'un quart d'ici 2018 (Figure 16)

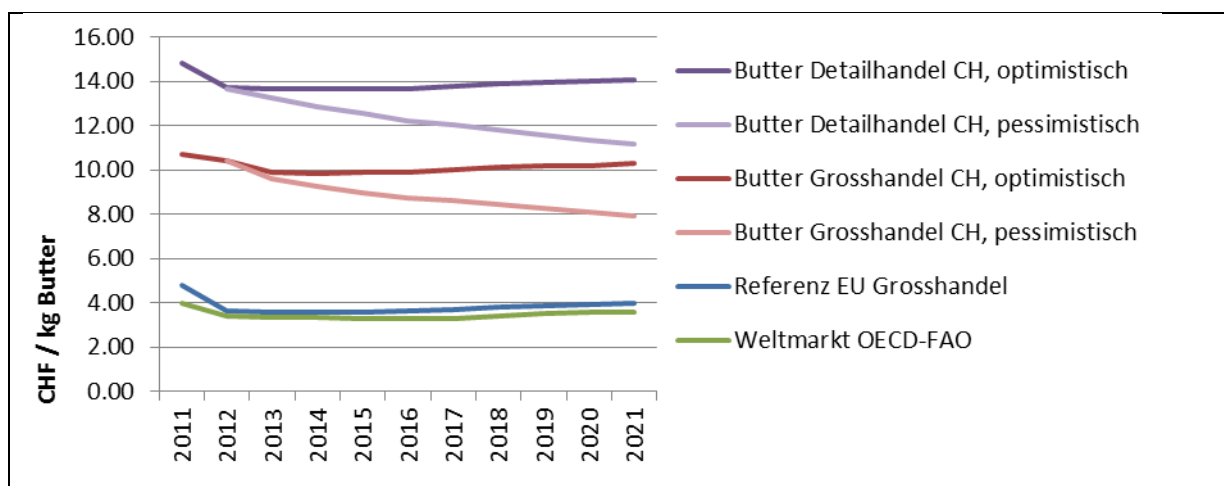


Figure 16 : prix du beurre, scénario sans ouverture du marché (statu quo)

Pour la poudre de lait écrémé (Figure 17), le prix du commerce de gros de la référence UE (basé sur BLMV 2013c, ife 2013, Agreste 2013a) correspond à peu près au prix du marché international (OCDE 2013). Si l'on part ici aussi, dans le cas d'un scénario pessimiste, de l'hypothèse d'une réduction de la différence de prix entre la Suisse et l'UE, il en résulte des prix suisses à peu près constants, étant donné que l'OCDE prévoit une augmentation des prix de la poudre de lait dans le futur, aussi bien sur le marché mondial que sur le marché UE.

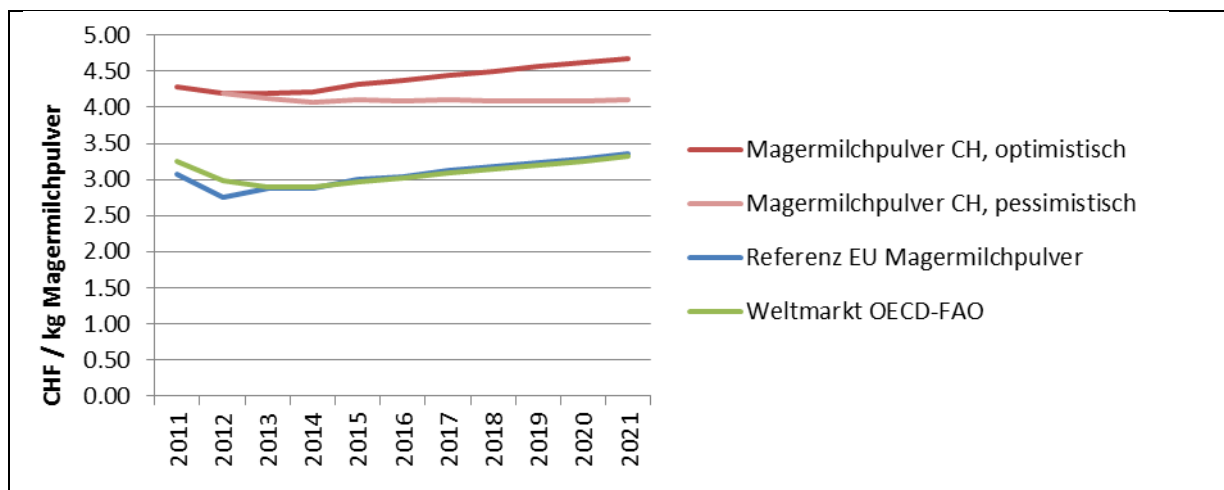


Figure 17 : Prix de la poudre de lait écrémé, scénario sans ouverture du marché (statu quo)

Les scénarios d'évolution des prix au niveau des échelons de transformation et de commerce de détail en cas d'ouverture sectorielle du marché sont décrits aux sous-chapitres 6.2 et 7.2.

## 4 Analyse de l'échelon production laitière

### 4.1 Résultats des exploitations pour les différents scénarios de prix

Dans les paragraphes suivants, les résultats des exploitations sont présentés par groupe d'exploitations, avec pour chacun d'eux un scénario sans ouverture du marché (statu quo) et un avec ouverture du marché de la ligne blanche en 2018 (ligne blanche). Les exploitations sont regroupées en « grandes exploitations PER », « petites exploitations PER » et « exploitations bio » (Figure 18). De plus, le paragraphe 4.1.4 traite en particulier des exploitations de plaine hautement spécialisées considérées généralement comme prometteuses.

Phase der Betriebsentwicklung				
Zone	Uebernehmen, aufbauen	Wachstum, Existenz sichern	Optimieren, absichern	Hofübergabe vorbereiten
Bergzone		B2: 160'000 kg Milch. ÖLN, 28 ha LN, 26 Kühe		B1: 270'000 kg Milch, Bio. 76 ha LN, 49 Kühe
Hügelzone			H2: 140'000 kg Milch, Bio. 21 ha LN, 21 Kühe	H1: 150'000 kg Milch, Bio. 43 ha LN, 28 Kühe
Talzone	T8: 70'000 kg Milch. ÖLN, 14 ha LN, 10 Kühe	T2: 260'000 kg Milch. ÖLN, 75 ha LN, 55 Kühe	T7: 650'000 kg Milch. ÖLN, 41 ha LN, 80 Kühe	T1: 310'000 kg Milch. ÖLN, 37 ha LN, 62 Kühe
	T9: 530'000 kg Milch. ÖLN, 49 ha LN, 56 Kühe	T3: 660'000 kg Milch. ÖLN, 26 ha LN, 70 Kühe		
	T5: 210'000 kg Milch. ÖLN, 24 ha LN, 25 Kühe	T4: 150'000 kg Milch. ÖLN, 21 ha LN, 26 Kühe		
	T10: 520'000 kg Milch. ÖLN, 37 ha LN, 55 Kühe	T6: 320'000 kg Milch. ÖLN, 39 ha LN, 41 Kühe		

Figure 18 : regroupement des exploitations étudiées : grandes exploitations PER (encadré noir), petites exploitations PER (bleu) et exploitations bio (vert)

#### 4.1.1 Grandes exploitations PER

Pour illustrer l'évolution des résultats économiques dans les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » appliqués aux grandes exploitations PER (production laitière de plus de 300 000 kg), on a pris comme exemple l'exploitation de plaine T9 produisant 530 000 kg de lait. Les grandes exploitations PER, qui sont des exploitations de plaine, sont au nombre de 6.

Au départ, le revenu agricole (RA) est d'env. 136 000 CHF, soit le double de la valeur moyenne du dépouillement centralisé des données comptables qui est de 68 000<sup>16</sup> CHF. Les trois quarts du revenu agricole proviennent de la production laitière, soit 102 000 CHF.

<sup>16</sup> Les chiffres des exploitations de production de lait commercialisé de plaine selon le rapport de base 2011 (ART 2012) servent de valeur de comparaison.

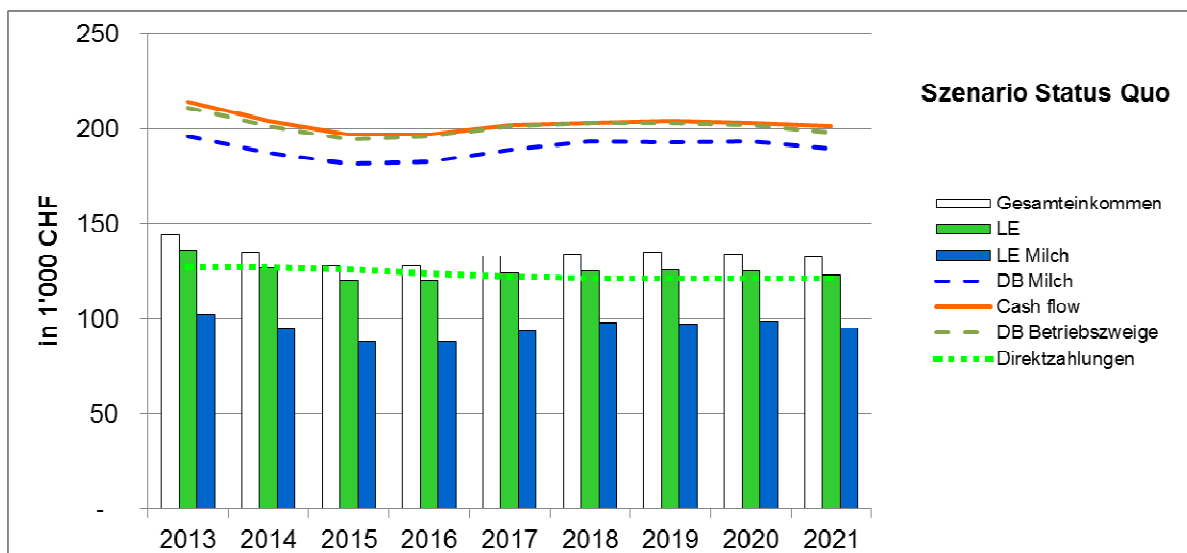


Figure 19 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul de liquidités des exploitations ainsi que du calcul des coûts de production laitière, sans ouverture de la ligne blanche, de la grande exploitation PER de plaine T9 et sans adaptation d'exploitation

Dans l'hypothèse d'une stabilité des prix sans ouverture de la ligne blanche, les résultats restent du même ordre de grandeur (Figure 19). En cas d'ouverture à partir de 2018, les baisses de prix attendues feraient chuter le RA à env. 22 000 CHF par an. La production laitière ne couvrirait pas les charges réelles. Le RA tiré du lait serait négatif (-7000 CHF, Figure 20).

Pour combler complètement la baisse de revenus due à l'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation d'exploitation, il faudrait que l'exploitation T9 bénéficie de mesures d'accompagnement de l'ordre de 100 000 CHF, ce qui correspond à 2500 CHF par ha de SAU et à 19 centimes par kilo de lait (Tableau 7).

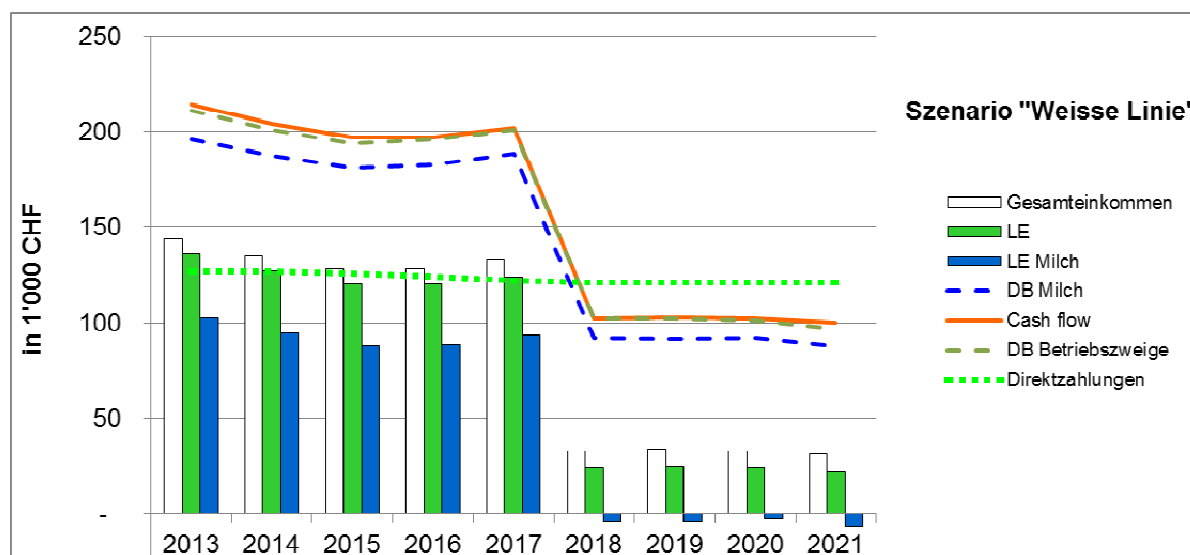


Figure 20 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités des exploitations ainsi que du calcul des coûts de production laitière, en cas d'ouverture de la ligne blanche, dans la grande exploitation PER de plaine T9, sans adaptation de l'exploitation

Le Tableau 7 reprend les différences entre les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » pour le RA tiré de la production laitière pendant la période de 2018-2021 pour toutes les grandes exploitations PER analysées. La différence de revenu tiré du lait s'élève en moyenne pour nos six grandes



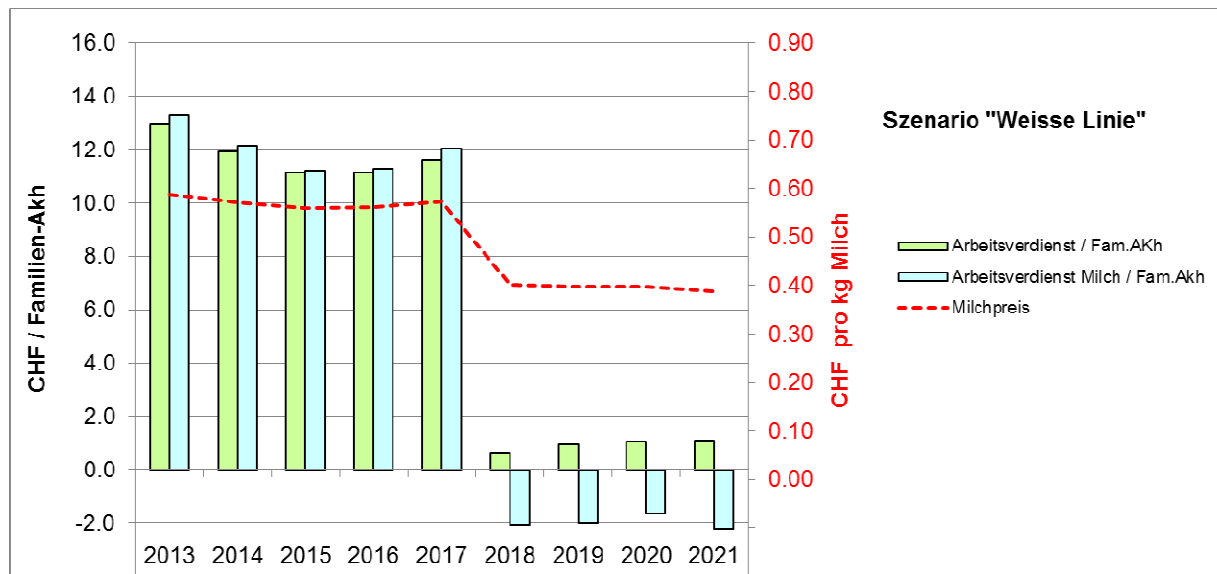
exploitations PER à 80 000 CHF, ce qui impliquerait, en cas de compensation intégrale, le versement d'env. 3000 CHF par ha ou 17 centimes par kilo de lait.

**Tableau 7 : pertes de revenu dans les grandes exploitations PER en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles)**

Betrieb	ÖLN	LN ha	Milch kg	LE 2018-21		LE Milch 2018-21		Differenz LE Milch CHF	Nötiger Ausgleich	
				SQ CHF	SQ CHF	WL CHF	pro ha HF CHF		pro kg Milch CHF	
T1	ÖLN	37	310'000	100'800	73'524	22'009	-52'000	1'440	0.17	
T6	ÖLN	39	320'000	220'300	28'528	-24'522	-53'000	2'520	0.17	
T10	ÖLN	37	520'000	47'800	32'795	-38'362	-71'000	2'960	0.14	
T9	ÖLN	49	530'000	124'800	97'173	-4'082	-101'000	2'530	0.19	
T7	ÖLN	41	650'000	69'500	69'569	-36'014	-106'000	3'030	0.16	
T3	ÖLN	26	660'000	132'800	111'627	-5'128	-117'000	5'320	0.18	
Durchschnitt		38	498'333	116'167	69'700	-13'520	-83'333	2'967	0.17	

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, SFP = surface fourragère principale

La Figure 21 illustre l'évolution du revenu par heure de travail dans l'exploitation PER de plaine T9 après ouverture de la ligne blanche et sans mesures d'exploitation. Le revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale chute de 13 à 1 CHF pour la production globale et même à moins 2 CHF pour la production laitière.



**Figure 21 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour l'ensemble de l'exploitation et en production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans la grande exploitation PER T9**

Le Tableau 8 montre l'évolution du revenu du travail familial pour toutes les grandes exploitations PER. À l'exception de l'exploitation T1, le revenu du travail est négatif dans toutes les grandes exploitations PER analysées en cas d'ouverture de la ligne blanche et passe en moyenne de 28 à -8 CHF, en cas d'absence d'adaptation de la production laitière.

Tableau 8 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main-d'œuvre familiale en production globale et en production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les grandes exploitations PER (sans adaptations des exploitations individuelles)

Betrieb	LN	Milch	Arbeit	Arbeit	Arbeit	Fam. Arb.	AV Betrieb	AV Milch	AV Milch	AV	
	ha	kg	Betrieb	Famille	Milch	Milch	2013	2013	SQ 18-21	WL 18-21	
			AKh	Fam.AKh	AKh	Fam.AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	
T1	ÖLN	37	310'000	5'138	2'786	2'366	1'283	36	55	53	13
T6	ÖLN	39	320'000	9'761	3'673	5'007	1'884	67	17	9	-20
T10	ÖLN	37	520'000	4'604	2'606	3'703	2'096	24	21	11	-22
T9	ÖLN	49	530'000	9'100	9'100	6'800	6'800	13	13	13	-2
T7	ÖLN	41	650'000	7'161	5'067	6'621	4'685	15	17	13	-9
T3	ÖLN	26	660'000	7'761	3'294	6'198	2'631	40	44	38	-6
Durchschnitt		38	498'333	7'254	4'421	5'116	3'230	33	28	23	-8

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, MOH = main d'œuvre horaire, RT = revenu du travail

#### 4.1.2 Petites exploitations PER

L'évolution des résultats d'exploitation dans les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » dans les petites exploitations PER (jusque 300 000 kg de lait) est illustrée en prenant pour exemple l'exploitation de plaine T4 réalisant une production laitière de 150 000 kg. Les petites exploitations PER comprennent quatre exploitations de plaine et une de montagne.

Au départ, le RA réalisé est d'env. 56 000 CHF, soit la valeur moyenne du dépouillement centralisé des données comptables (ART 2012) pour les exploitations de production de lait commercialisé en zone de plaine. 85 % du RA, soit 48 000 CHF, proviennent de la production laitière.

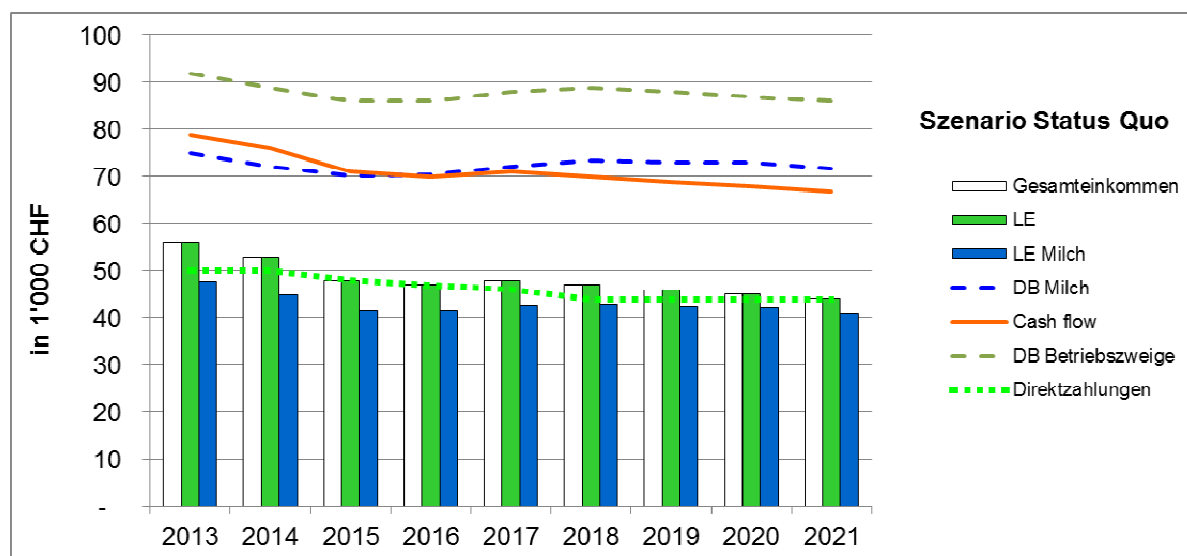


Figure 22 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités pour la production globale ainsi que du calcul des coûts pour la production laitière, sans ouverture de la ligne blanche, dans la petite exploitation PER T4, sans adaptation de l'exploitation

Dans l'hypothèse d'une poursuite de la stabilité des prix sans ouverture de la ligne blanche, le RA baisse d'env. 7000 CHF en l'absence de toute adaptation du mode d'exploitation et de toute modification en matière d'écologie (Figure 22). En cas d'ouverture à partir de 2018, les baisses de prix attendues feraient chuter le RA à env. 23 000 CHF, la production laitière représentant 20 000 CHF, soit encore plus de 85 % (Figure 23).

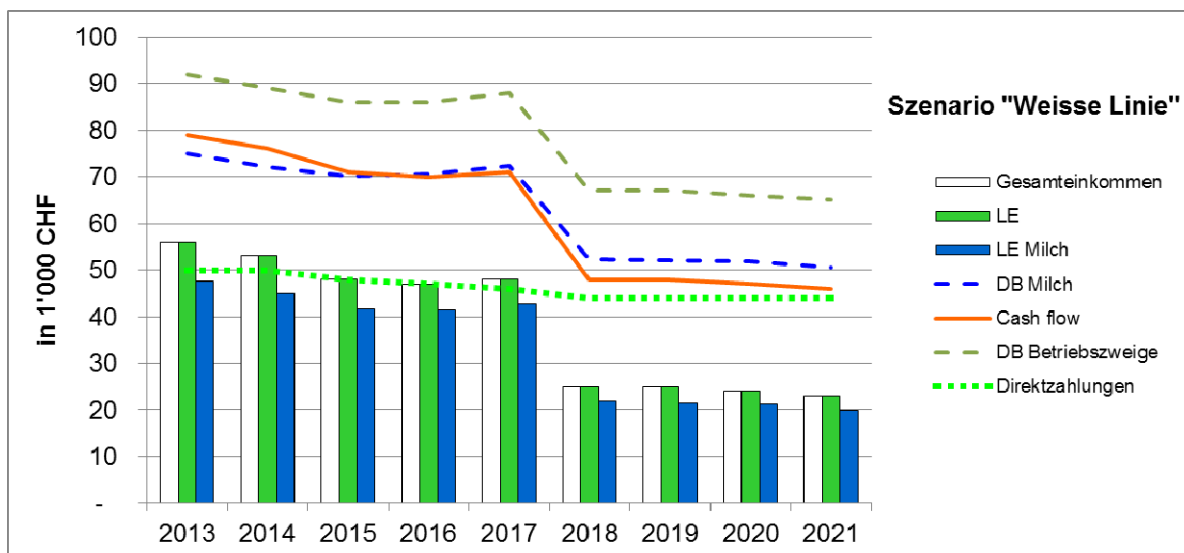


Figure 23 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière, en cas d'ouverture de la ligne blanche, dans la petite exploitation PER T4, sans adaptation de l'exploitation

Pour combler complètement la baisse de revenus due à l'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation, il faudrait que l'exploitation T4 bénéficie de mesures d'accompagnement de l'ordre de 21 000 CHF, ce qui correspond à 1200 CHF par ha de SAU et à 14 centimes par kilo de lait (Tableau 9).

Le Tableau 9 reprend les différences entre les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » pour le RA tiré de la production laitière pendant la période de 2018-2021 pour toutes les petites exploitations PER analysées. La différence de revenu tiré du lait s'élève en moyenne pour nos cinq petites exploitations PER à 30 000 CHF, ce qui impliquerait, en cas de compensation intégrale, le versement d'env. 1600 CHF par ha ou 17 centimes par kilo de lait.

Tableau 9 : pertes de revenu dans les petites exploitations PER en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles)

Betrieb	LN	Milch	LE 2018-21	LE Milch 2018-21		Differenz	Nötiger Ausgleich		
				SQ	WL		LE Milch	pro ha HF	pro kg Milch
	ha	kg	SQ	SQ	CHF	CHF	CHF	CHF	
T8	ÖLN	14	70'000	14'300	5'559	-6'917	-12'000	2'000	0.17
T4	ÖLN	21	150'000	45'500	42'168	21'057	-21'000	1'240	0.14
B2	ÖLN	28	160'000	40'500	1'069	-27'078	-28'000	1'000	0.18
T5	ÖLN	24	210'000	82'500	46'281	4'761	-42'000	2'980	0.20
T2	ÖLN	75	260'000	125'500	18'723	-30'677	-49'000	820	0.19
Durchschnitt		32	170'000	62'000	22'760	-7'771	-30'400	1'608	0.17

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, SFP = surface fourragère principale

La Figure 24 illustre l'évolution du revenu par heure de travail dans la petite exploitation PER de plaine T4 après ouverture de la ligne blanche et sans mesures d'exploitation. Le revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale chute de 15 à 5 CHF pour la production globale et de plus de 30 CHF à tout juste 13 CHF pour la production laitière. Il est intéressant de noter pour cette exploitation gérée avec un minimum de moyens et de travail qu'il est possible de réaliser un revenu du travail relativement élevé du fait d'un temps de travail extrêmement court en production laitière, même en cas d'ouverture de la ligne blanche. À l'inverse, le revenu de toute la famille tiré de la production

laitière baisse naturellement suite au temps de travail réduit réalisé avec ce système, et ce, de 45 000 CHF à 20 000 CHF.

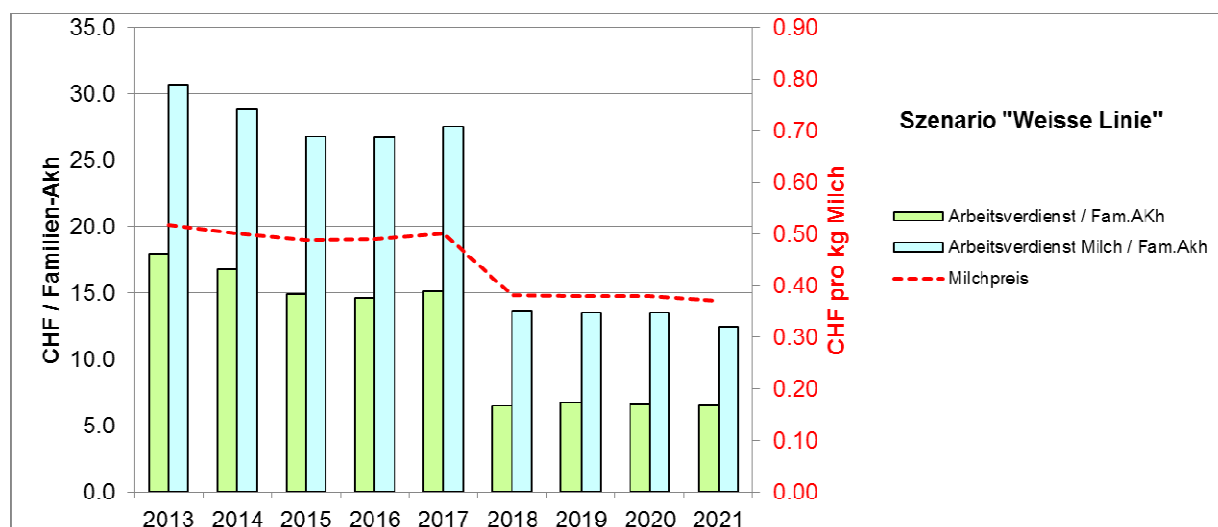


Figure 24 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans la petite exploitation PER T4

Tableau 10 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main-d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les petites exploitations PER (sans adaptations des exploitations individuelles)

Betrieb	LN	Milch	Arbeit	Arbeit	Arbeit	Fam. Arb.	AV Betrieb	AV Milch	AV Milch	AV
	ha	kg	Betrieb	Familie	Milch	Milch	2013	2013	SQ 18-21	WL 18-21
			AKh	Fam.AKh	AKh	Fam.AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh
T8	ÖLN	14	3'980	3'980	1'767	1'767	5	4	3	-4
T4	ÖLN	21	3'514	2'637	2'000	1'501	18	31	27	13
B2	ÖLN	28	6'908	3'980	4'159	2'396	13	2	0	-12
T5	ÖLN	24	5'125	5'025	4'697	4'605	18	12	9	0
T2	ÖLN	75	23'000	9'000	4'564	1'786	20	16	8	-20
Durchschnitt		32	8'505	4'924	3'437	2'411	15	13	9	-4

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, MOh = main d'œuvre horaire, RT = revenu du travail

Le Tableau 10 montre l'évolution du revenu du travail familial pour toutes les petites exploitations PER. À l'exception de l'exploitation T4, le revenu du travail est négatif dans toutes les petites exploitations PER analysées en cas d'ouverture de la ligne blanche et passe en moyenne de 13 à -4 CHF, en cas d'absence d'adaptation de la production laitière. Deux exploitations présentent cependant dès le départ, et donc aussi dans la variante statu quo, des revenus du travail très bas.

### 4.1.3 Exploitations bio

L'évolution des résultats d'exploitation dans les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » dans les exploitations bio est illustrée au moyen de l'exploitation de zone des collines H2. Les exploitations bio sont au nombre de trois, deux situées en zone des collines et une en zone de montagne.

Au départ, le RA réalisé est d'env. 110 000 CHF, soit 50 % environ de plus que la moyenne du dépouillement centralisé des données comptables qui est de 70 000<sup>17</sup> CHF. Un peu plus du quart du

<sup>17</sup> Les chiffres des exploitations de perfectionnement combinées de la zone des collines (= zone préalpine des collines et zone de montagne 1) selon le rapport de base 2011 (ART 2012) servent de valeur de comparaison.

RA, soit 30 000 CHF, provient de la production laitière, la majeure partie provenant de l'élevage intensif.

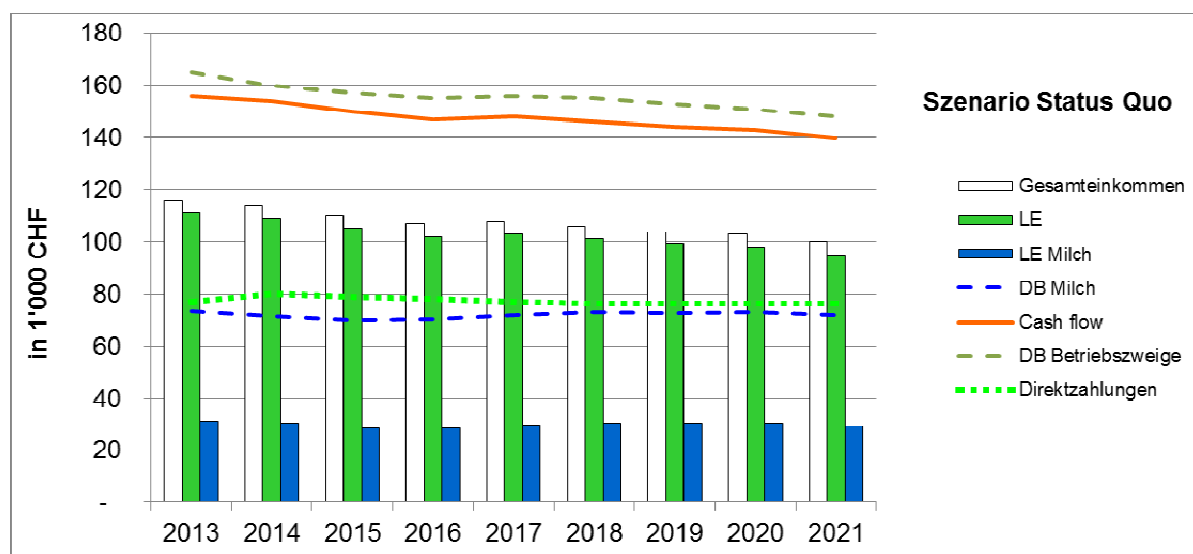


Figure 25 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation bio H2, sans ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation

Dans l'hypothèse d'une poursuite de la stabilité des prix sans ouverture de la ligne blanche, les résultats de l'exploitation restent du même ordre de grandeur (Figure 25). En cas d'ouverture de la ligne blanche à partir de 2018, les baisses de prix attendues feraient chuter le RA à env. 71 000 CHF, la production laitière représentant 10 000 CHF, soit juste 10 % (Figure 26).

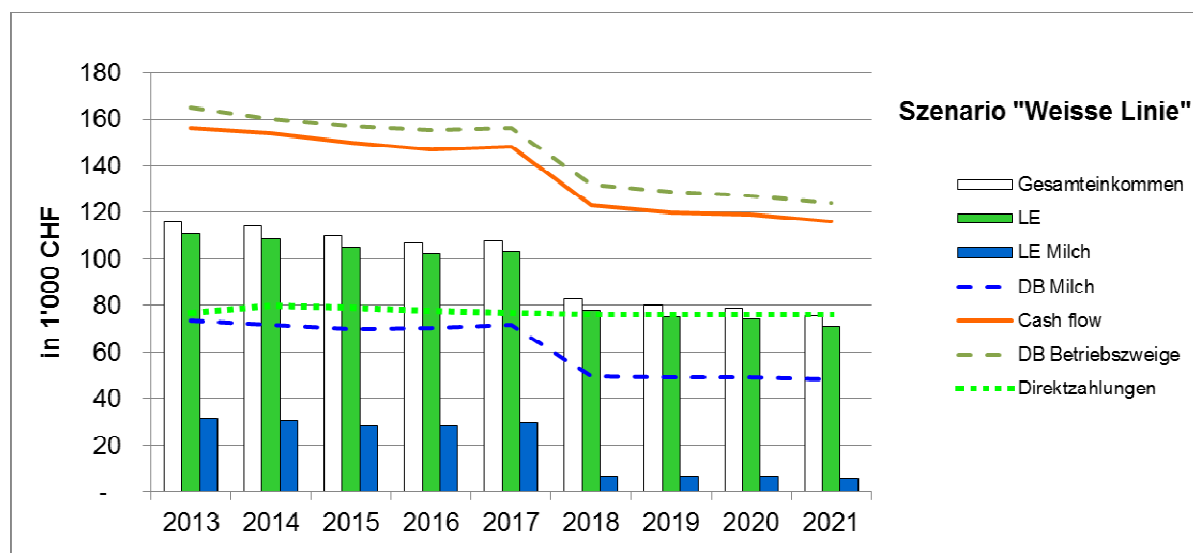


Figure 26 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation bio H2, en cas d'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation

Pour combler complètement la baisse de revenus due à l'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation, il faudrait que l'exploitation H2 bénéficie de mesures d'accompagnement de l'ordre de 24 000 CHF, ce qui correspond à 1100 CHF par ha de SAU et à 17 centimes par kilo de lait (Tableau 11).

Le Tableau 11 reprend les différences entre les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » pour le RA tiré de la production laitière pendant la période de 2018-2021 pour les trois exploitations bio

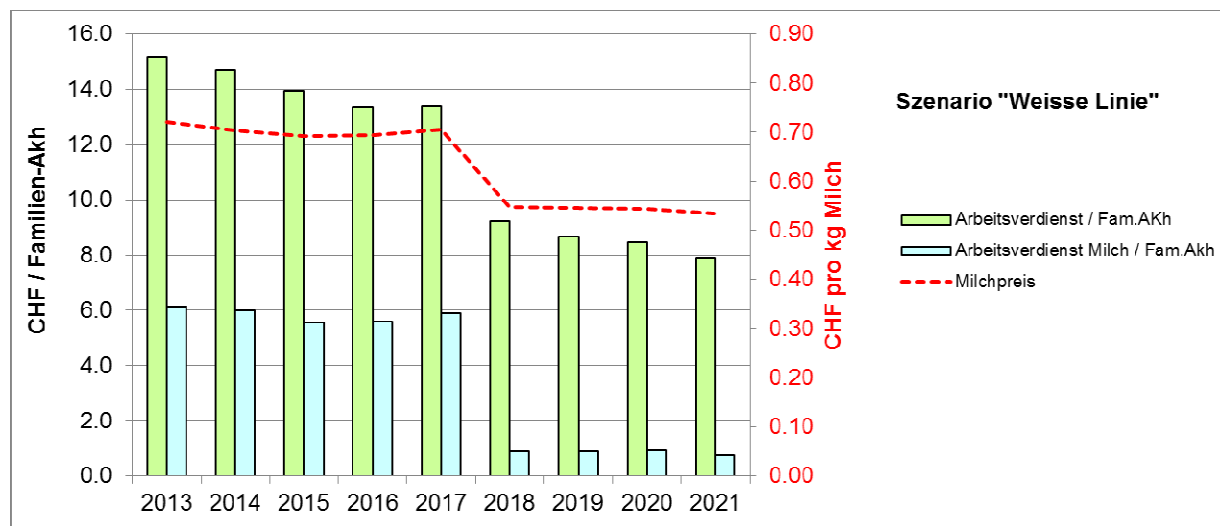
analysées. La différence de revenu tiré du lait s'élève en moyenne pour nos trois exploitations bio à env. 32 000 CHF, ce qui impliquerait, en cas de compensation intégrale, le versement d'env. 800 CHF par ha ou 17 centimes par kilo de lait. Si l'on compare avec les exploitations PER situées généralement à plus basse altitude, on constate que le montant nécessaire par ha pour compenser complètement la baisse des revenus en cas d'ouverture de la ligne blanche est moins élevé. Cet état de fait reflète une exploitation moins intensive (moins d'achats de fourrages autorisés, rendements fourragers plus faibles).

**Tableau 11 : pertes de revenu dans les exploitations bio analysées en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles)**

Betrieb	LN	Milch	LE 2018-21	LE Milch 2018-21		Differenz	Nötiger Ausgleich		
				SQ	SQ		WL	LE Milch	pro ha HF
	ha	kg	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
H2	Bio	21	140'000	98'300	30'041	6'537	-24'000	1'140	0.17
H1	Bio	43	150'000	81'300	64'458	38'378	-26'000	600	0.17
B1	Bio	76	270'000	100'000	28'442	-18'864	-47'000	610	0.17
Durchschnitt									
		47	186'667	93'000	40'980	8'684	-32'333	783	0.17

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, SFP = surface fourragère principale

Le revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale dans l'exploitation bio H2 analysée après ouverture de la ligne blanche et sans mesures d'exploitation chute d'env. 15 CHF à moins de 8 CHF pour la production globale et de plus de 6 CHF à moins de 1 CHF pour la production laitière. Comparé aux différentes branches de l'élevage intensif (porcs, volailles), on constate que dans cette exploitation le facteur travail est très mal mis en valeur, comme c'est le cas dans nombre d'exploitations de production laitière.



**Figure 27 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour l'ensemble de l'exploitation et pour la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans l'exploitation bio H2**

Le Tableau 12 montre l'évolution du revenu du travail familial pour les trois exploitations bio. En moyenne, le revenu tiré de la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche reste très légèrement positif. Il passe en moyenne de 10 CHF aux environs de zéro, en cas d'absence d'adaptation en production laitière. Dans l'exploitation de montagne, le revenu du travail horaire de la famille est même franchement négatif.

Tableau 12 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main-d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les exploitations bio (sans adaptations des exploitations individuelles)

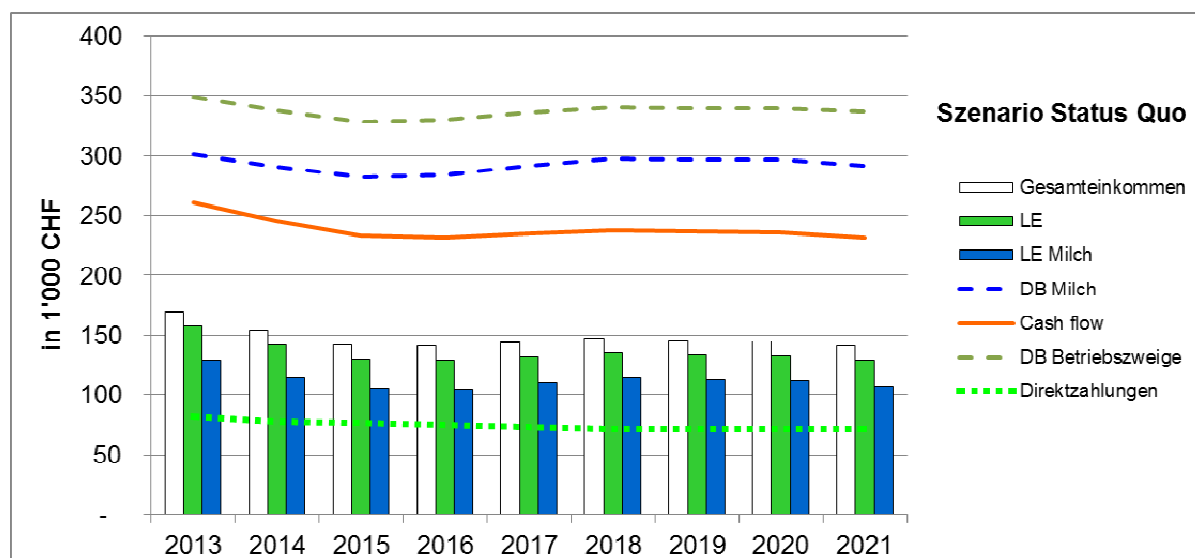
Betrieb		LN	Milch	Arbeit	Arbeit	Arbeit	Fam. Arb.	AV Betrieb	AV Milch	AV Milch	AV
		ha	kg	Betrieb	Famille	Milch	Milch	2013	2013	SQ 18-21	WL 18-21
				AKh	Fam.AKh	AKh	Fam.AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh
H2	Bio	21	140'000	6'304	6'304	4'498	4'498	15	6	6	1
H1	Bio	43	150'000	6'000	5'330	4'400	3'909	15	16	16	9
B1	Bio	76	270'000	5'300	2'829	5'300	2'829	38	12	9	-8
Durchschnitt		47	186'667	5'868	4'821	4'733	3'745	23	11	10	1

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, MOh = main d'œuvre horaire, RT = revenu du travail

#### 4.1.4 Exploitations intensives de plaine avec production laitière de plus de 500 000 kg<sup>18</sup>

L'évolution des résultats d'exploitation dans les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » dans nos quatre exploitations de plaine produisant les plus grandes quantités de lait est illustrée en prenant pour exemple l'exploitation T3. Dans les conditions normales de production en Suisse en matière de surface, il est clair que de telles quantités ne peuvent être produites que dans le cadre d'une production laitière très intensive. Par intensive, on entend couramment la quantité de lait par hectare<sup>19</sup>. Pour ces quatre exploitations, la quantité de lait par ha se monte à 16 000 kg environ, tandis qu'elle est en moyenne de 8000 kg pour nos 14 exploitations étudiées. Pour atteindre ces volumes par ha, il est nécessaire d'acheter du fourrage complémentaire et d'épandre le fumier.

Au départ, le RA de l'exploitation T3, une des exploitations les plus performantes parmi celles observées par la HAFL, est d'env. 160 000 CHF, soit plus du double de la valeur moyenne du dépouillement centralisé des données comptables (ART 2012). Plus de 80 % du revenu agricole proviennent de la production laitière, soit 130 000 CHF.



<sup>18</sup> Ces quatre plus grandes exploitations étudiées figurent déjà au paragraphe 4.1.1 avec deux autres grandes exploitations PER.

<sup>19</sup> Dans la terminologie d'économie d'entreprise, on devrait utiliser le terme productivité à la surface pour les quantités de lait (output) par ha (input). Le terme intensité est correct quand l'on met en parallèle l'input animaux et l'input surface. Pour ces exploitations, on devrait parler au sens strict d'exploitation animale intensive (nombreux animaux par ha). Sur le fond, cela ne contredirait pas le terme « intensité » dans son sens courant.

Figure 28 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation T3, sans ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation

Dans l'hypothèse d'une poursuite de la stabilité des prix sans ouverture de la ligne blanche, les résultats de l'exploitation restent du même ordre de grandeur (Figure 25). En cas d'ouverture à partir de 2018, les baisses de prix attendues feraient chuter le RA à env. 11 000 CHF. Le RA tiré de la production laitière serait négatif (Figure 34).

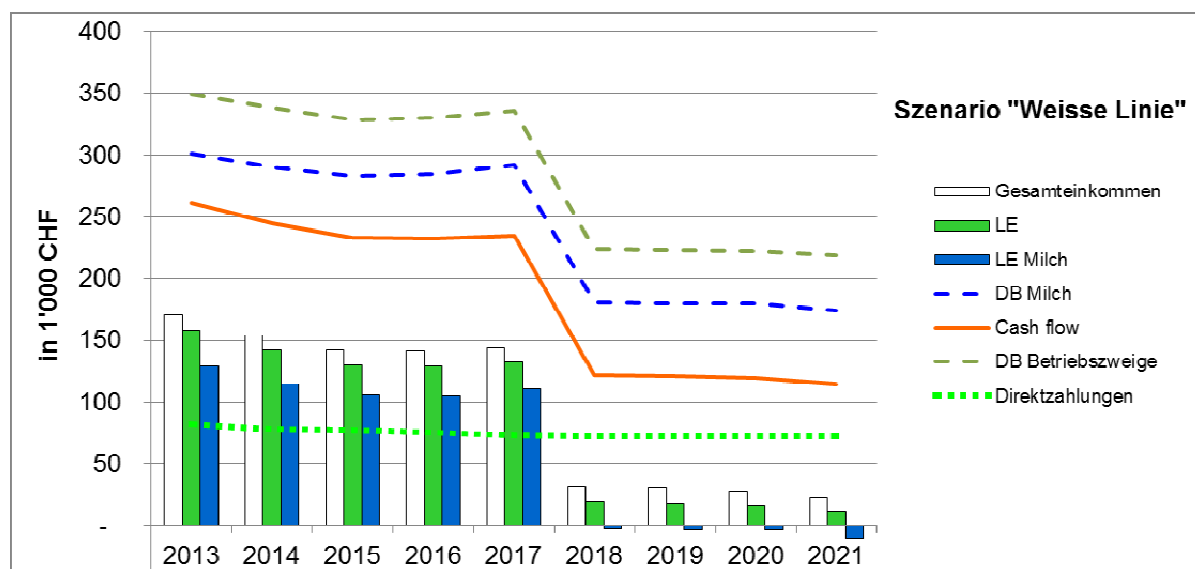


Figure 29 : évolution des différents chiffres clés tirés du compte de résultat et du calcul des liquidités en production globale ainsi que du calcul des coûts en production laitière de l'exploitation de production intensive T3, en cas d'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation

Pour combler complètement la baisse de revenus due à l'ouverture de la ligne blanche et sans adaptation de l'exploitation, il faudrait que l'exploitation bénéficie de mesures d'accompagnement de l'ordre de 117 000 CHF, ce qui correspond à plus de 5000 CHF par ha de SAU et à env. 18 centimes par kilo de lait.

La Figure 15 reprend les différences entre les scénarios « statu quo » et « ligne blanche » pour le RA tiré de la production laitière pour les quatre exploitations de production laitière intensive. La différence de revenu tiré du lait s'élève en moyenne à env. 100 000 CHF, ce qui impliquerait, en cas de compensation intégrale, le versement d'env. 3500 CHF par ha ou 17 centimes par kilo de lait.

Tableau 13 : pertes de revenu dans les quatre exploitations laitières intensives en cas d'ouverture de la ligne blanche et paiements de compensation correspondants par ha SAU et kg de lait produit (sans adaptations des exploitations individuelles)

Betrieb	LN	Milch	LE 2018-21	LE Milch 2018-21		Differenz	Nötiger Ausgleich		
				SQ	WL		pro ha HF	pro kg Milch	
	ha	kg	SQ	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
T10	ÖLN	37	520'000	47'800	32'795	-38'362	-71'000	2'960	0.14
T9	ÖLN	49	530'000	124'800	97'173	-4'082	-101'000	2'530	0.19
T7	ÖLN	41	650'000	69'500	69'569	-36'014	-106'000	3'030	0.16
T3	ÖLN	26	660'000	132'800	111'627	-5'128	-117'000	5'320	0.18
Durchschnitt		38	590'000	94'000	79'037	-19'651	-98'750	3'460	0.17

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, SFP = surface fourragère principale

La Figure 35 illustre l'évolution du revenu par heure de travail dans l'exploitation de plaine T3 après ouverture de la ligne blanche et sans mesures d'exploitation. Le revenu horaire par unité de main



d'œuvre familiale chute de plus de 40 CHF à une valeur nettement négative pour la production globale et pour la production laitière.

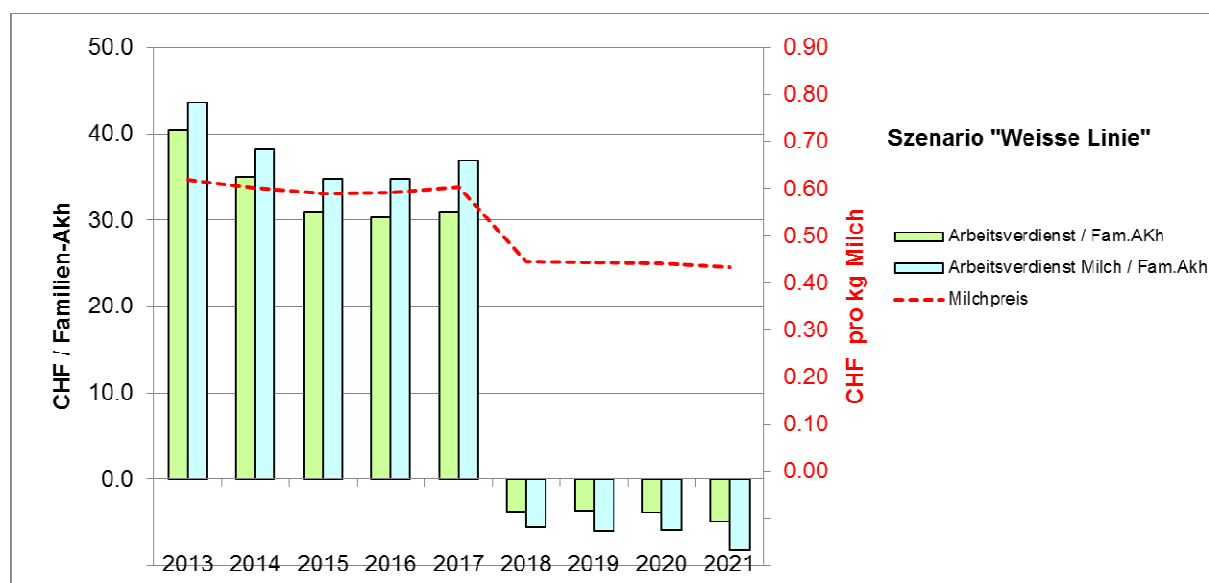


Figure 30 : évolution du revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale pour l'ensemble de la production et pour la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans l'exploitation T3

Le Tableau 14 montre l'évolution du revenu du travail familial dans les quatre exploitations de production laitière intensive. Dans toutes ces exploitations étudiées de taille « compatible avec l'UE », le revenu du travail en cas d'ouverture de la ligne blanche est négatif. Il passe en moyenne de 24 CHF à 10 CHF, en l'absence d'adaptations en production laitière.

Tableau 14 : temps de travail, revenu du travail total et par unité de main d'œuvre familiale pour la production globale et la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche dans les exploitations de production laitière intensive (sans adaptations des exploitations individuelles)

Betrieb	LN	Milch	Arbeit Betrieb	Arbeit Familie	Arbeit Milch	Fam. Arb. Milch	AV Betrieb 2013	AV Milch 2013	AV Milch SQ 18-21	AV WL 18-21	
	ha	kg	AKh	Fam.AKh	AKh	Fam.AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	CHF/AKh	
T10	ÖLN	37	520'000	4'604	2'606	3'703	2'096	24	21	11	-22
T9	ÖLN	49	530'000	9'100	9'100	6'800	6'800	13	13	13	-2
T7	ÖLN	41	650'000	7'161	5'067	6'621	4'685	15	17	13	-9
T3	ÖLN	26	660'000	7'761	3'294	6'198	2'631	40	44	38	-6
Durchschnitt		38	590'000	7'157	5'017	5'830	4'053	23	24	19	-10

SQ = scénario statu quo, LB = scénario ligne blanche, MOh = main d'œuvre horaire, RT = revenu du travail

## 4.2 Conséquences pour les stratégies (de production laitière) des exploitations étudiées

Après les calculs effectués sur la base des deux scénarios « statu quo » et « ligne blanche », contact a été pris avec les familles des exploitants. Elles ont été d'abord interrogées sur la stratégie de production laitière et celle de l'exploitation, dans l'hypothèse d'une évolution du contexte conforme à la PA 2014-17. Deux exploitations (T3 et T7) veulent développer leur production laitière et arriver à vendre un million de kilogrammes de lait d'ici dix ans. Deux exploitations (T4 et H2, rectangles verts en trait discontinu de la Figure 31) envisagent d'abandonner la production laitière, même dans le contexte actuel, faute d'obtenir un prix du lait suffisant pour atteindre les objectifs de revenu fixés et en raison d'intéressantes alternatives. Pour trois exploitations (T1, H1, B1), la décision de poursuivre

ou non la production laitière ne sera prise qu'à la génération suivante (rectangles noirs de la Figure 31).

Phase der Betriebsentwicklung	Zone			
	Uebernehmen, aufbauen	Wachstum, Existenz sichern	Optimieren, absichern	Hofübergabe vorbereiten
Bergzone		B2: 160'000 kg Milch. Optimieren, ev. steigern		B1: 270'000 kg Milch, Bio. Milch Ja/Nein: nächste Gen.
Hügelzone			H2: 140'000 kg Milch, Bio. Bei < 70 Rp. AZ satt MiKu	H1: 150'000 kg Milch, Bio. Milch Ja/Nein: nächste Gen.
Talzone	T8: 70'000 kg Milch. Invest. in ÜBZ-Stall	T2: 260'000 kg Milch. Optimieren	T7: 650'000 kg Milch. Ziel: 1'000'000 kg	T1: 310'000 kg Milch. Milch Ja/Nein: nächste Gen.
	T9: 530'000 kg Milch. Durchhalten bis Preis steigt	T3: 660'000 kg Milch. Auslastung => 1'000'000 kg		
	T5: 210'000 kg Milch. Invest. Stall oder halten	T4: 150'000 kg Milch. Ausstieg bei unter 30.- AV/h		
	T10: 520'000 kg Milch. Mindestens halten	T6: 320'000 kg Milch. Halten, Auslasten		
Gesamte Milchproduktion der 14 Fallstudienbetriebe: Total 2013: 4'400 t Szenario SQ 2021: 4'070 t (10 Betriebe mit heute 3380 t) Milchproduktion 2021 unsicher: 290 t Entscheid nächste Generation: 730 t				

EL = élevage, VL = vaches laitières, VM = vaches mères, CI = collaboration interentreprises, BP = branche de production, SQ = scénario statu quo

Figure 31 : classement des 14 exploitations étudiées en cycle générationnel et selon leurs prévisions de développement de leur production laitière dans le scénario « statu quo »

Les familles d'exploitants ont été en plus interrogées sur les conséquences d'une ouverture de la ligne blanche en termes de stratégie de l'exploitation et de production laitière. Comme le montre la Figure 32, il faut s'attendre à une chute de la production laitière si les baisses de prix prévues ont bien lieu sans mesures d'accompagnement. Sur les 4400 t de lait produit dans les 14 exploitations étudiées, il n'en subsisterait plus qu'un quart (Figure 32). Les résultats du scénario « ligne blanche » mentionnés au sous-chapitre 4.1 ont montré que cette évolution est obligatoire d'un point de vue économique, à moins que des allègements imprévisibles à l'heure actuelle ne se produisent dans le domaine des coûts.

On peut se poser la question de savoir quelle serait la réaction des exploitants et donc l'évolution des quantités en cas de compensation seulement partielle des baisses de prix du lait supposées. Dans de nombreuses exploitations, la question sur le sens de la production laitière est déjà un sujet de discussion au regard du niveau de prix actuel. Toutefois, les estimations sur le seuil limite sont très variables et vont d'un prix du lait de 50 centimes à un revenu horaire par unité de main d'œuvre familiale de 30 CHF. Les 9 exploitations encadrées de rouge sur les 14 figurant à la Figure 32 estiment que le seuil limite serait dépassé en cas de compensation incomplète des baisses de prix attendues dans le scénario « ligne blanche » et cesseraient alors la production laitière.

Seules deux exploitations familiales continueraient ou seraient obligées de continuer leur activité (rectangles verts de la Figure 34), parce qu'elles ont beaucoup investi dans la production laitière. Elles estiment que vu le nombre d'exploitations qui cesseraient leurs activités suite au choc de la

chute du prix du lait, ce dernier devrait remonter et qu'il s'agirait pour elles d'une traversée du désert à surmonter. (Les importations de lait qui pourraient s'ensuivre empêcheraient vraisemblablement une remontée des prix).

Phase der Betriebsentwicklung	Uebernehmen, aufbauen		Wachstum, Existenz sichern		Optimieren, absichern		Hofübergabe vorbereiten	
Zone								
Bergzone			B2: 160'000 kg Milch. Ausstieg bei < 50 Rp., MuKu				B1: 270'000 kg Milch, Bio. Milch Ja/Nein: nächste Gen.	
Hügelzone					H2: 140'000 kg Milch, Bio. Bei < 70 Rp. AZ satt MiKu		H1: 150'000 kg Milch, Bio. Milch Ja/Nein: nächste Gen.	
Talzone	T8: 70'000 kg Milch. Stop Invest. in ÜBZ-Stall		T2: 260'000 kg Milch. Ausstieg in bestehende BZ		T7: 650'000 kg Milch. Ausstieg n. mgl, Ziel 1 Mio.		T1: 310'000 kg Milch. Milch Ja/Nein: nächste Gen.	
	T9: 530'000 kg Milch. Durchhalten bis Preis steigt		T3: 660'000 kg Milch. Ausstieg bei unter 30.- AV/h					
	T5: 210'000 kg Milch. Invest. notw., nein bei WL		T4: 150'000 kg Milch. Ausstieg bei unter 30.- AV/h					
	T10: 520'000 kg Milch. Milch nur, wenn rentiert		T6: 320'000 kg Milch. Ausstieg in bestehende BZ					
Gesamte Milchproduktion der 14 Fallstudienbetriebe: Total 2013: 4'400 t Szenario WL 2021: 1'180 t (2 Betriebe!) Aufgegebene Menge beim Szenario WL: 2'490 t Entscheid nächste Generation: 730 t								
EL = élevage, VL = vaches laitières, VM = vaches mères, CI = collaboration interentreprises, BP = branche de production, SQ = scénario statu quo								

Figure 32 : classement des 14 exploitations étudiées en cycle générationnel et selon leurs prévisions de poursuite (vert) ou d'arrêt (rouge) de la production laitière en cas d'ouverture de la ligne blanche et d'une compensation incomplète des baisses du prix du lait consécutives.

En ce qui concerne l'ensemble de l'agriculture et la situation du marché dans les autres branches de production, se pose la question de savoir pour quelles alternatives nos exploitations étudiées opéreraient en cas d'arrêt vraisemblable de la production laitière dans le scénario « ligne blanche » :

- Quatre exploitations (T2, T5, T6 et H2) sont déjà plus ou moins actives dans d'autres branches de production (fruits, porcs, volaille, élevage) et les développeraient.
- Trois exploitations (H2, B1, B2) devraient se lancer à moyen terme dans de nouveaux domaines d'activité (vaches allaitantes, élevage, en raison de leur emplacement) ou dans une activité annexe.
- Dans quatre exploitations (T3, T4, T8, T10), certains membres de la famille possèdent une solide formation annexe et augmenteraient leur taux d'activité accessoire ou se lanceraient dans une branche para-agricole.

### 4.3 Conclusion partielle producteurs de lait

Aux cours du lait actuel, des producteurs, surtout ceux hautement spécialisés, produisent du lait vendu dans le segment de prix inférieur à des coûts tellement élevés, malgré les quantités, qu'ils ne dégagent qu'un revenu très bas comparé à leur engagement et au travail accompli. Pour eux, la moindre baisse supplémentaire a des conséquences économiques fatales. Ces baisses pourraient

avoir comme effet que des producteurs de lait entrepreneurs, tournés vers l'avenir et dans une bonne situation se détournent complètement de la production laitière. Une ouverture complète du marché du lait qui pourrait offrir des chances à long terme, comme l'exportation de spécialités, engendrerait durant une brève période des diminutions de prix qu'il s'agirait de compenser si possible entièrement par des mesures d'accompagnement. Ce serait le seul moyen d'empêcher un fort recul de la production et donc de maintenir des possibilités de développement.

Les jeunes exploitants entrepreneurs et motivés qui possèdent une exploitation bien située offrant des alternatives intéressantes et qui ont développé leur production laitière de façon offensive, suivant en cela les conseils prodigués jusqu'alors, devraient se tourner rapidement vers d'autres activités. Par contre, les petites exploitations plus extensives des zones des collines et de montagne, où la part des paiements directs dans le revenu est plus importante que les recettes tirées du lait, poursuivraient la production laitière plus longtemps. Les effets de l'ouverture du marché se feraient sentir plus tardivement dans ces régions d'herbages. La densité de la production laitière en plaine devrait diminuer plus vite. Il faut s'attendre à cet égard à une augmentation du niveau des coûts dans la production laitière suisse. L'inconvénient des coûts dans l'agriculture suisse, qui sont les plus bas en production laitière comparé à ceux du marché international, augmenterait.

Tableau 15 représente un comparatif des coûts des 14 exploitations étudiées avec la moyenne de 461 exploitations du Bade-Wurtemberg. Le total des charges réelles diffèrent de plus de 30 centimes par kilogramme de lait ou de plus de 1500 CHF par vache. L'inconvénient des coûts des exploitations suisses est dû principalement aux coûts réels de structure qu'il est impossible de réduire rapidement, même dans un contexte de coûts comparable.

**Tableau 15 : structure des coûts des exploitations de production laitière étudiées comparée à des exploitations du Bade-Wurtemberg (Allemagne)<sup>20</sup>**

---

<sup>20</sup> Source des chiffres comparatifs : Rinderreport Baden-Württemberg 2011 (Over und Stock 2012), moyennes de 461 exploitations, exercice 2010-2011

<u>Kosten der Milchproduktion</u>	Fallstudien-Betriebe		Mittel BW 2010 / 2011		
	14 Betriebe	Kennzahlen	461 Betriebe	Kennzahlen	
Produzierte Milch	313'400 kg		555'984 kg		
Kühe	43.1	7'271 kg	72.0	7'722 kg	
Rindvieh	51.8 GVE				
Hauptfutterfläche	31.7 ha	9'886 kg			
Akh Rindvieh	4'434 AKh	71 kg/AKh	3'816 AKh	146 kg/AKh	1)
	<i>je kg produzierte Milch</i>	<i>je Kuh (Fr.)</i>	<i>je kg Milch</i>	<i>je Kuh (Fr.)</i>	
Direktkosten	<b>0.25 Fr.</b>	<b>1852</b>	<b>0.23 Fr.</b>	<b>1805</b>	
davon Tierarzt	0.04 Fr.	260	0.02 Fr.	124	
davon Ergänzungsfutter	0.10 Fr.	711	0.08 Fr.	647	2)
Futterbau bzw. weitere variable Kosten	0.05 Fr.	395	0.06 Fr.	479	
+ fremde Strukturkosten	<b>0.50 Fr.</b>	<b>3667</b>	<b>0.22 Fr.</b>	<b>1686</b>	
Maschinen und Einrichtungen	0.22 Fr.	1604	0.10 Fr.	803	3)
Gebäudekosten	0.05 Fr.	380	0.07 Fr.	521	4)
Meliorationen	0.01 Fr.	73			
Allg. Betriebskosten	0.07 Fr.	491	0.01 Fr.	108	
Angestelltenkosten	0.09 Fr.	637			
Schuldzinsen	0.02 Fr.	153			
Total Pachtzins	0.05 Fr.	329			
Kontingentsmiete	0.00 Fr.	0	0.03 Fr.	254	5)
<b>Fremdkosten</b>	<b>0.76 Fr.</b>	<b>4579</b>	<b>0.45 Fr.</b>	<b>2909</b>	

1)	Arbeitszeit Rindvieh	Erhoben	Norm
2)	Ergänzungsfutter	Buchhaltung	0.275 € * 1960 kg
3)	Maschinen und Einrichtungen	Buchhaltung	Normierte Grundfutterkosten
4)	Gebäudekosten	Buchhaltung	6194 €/Platz, 7 % Jahreskosten
5)	Kontingentsmiete	Buchhaltung	Quotenkosten normiert

## 5 Analyse de l'échelon du commerce du lait

On a interrogé les six plus grandes organisations de commercialisation du lait ainsi que le pool du lait bio, qui est le plus grand distributeur de lait bio. Tandis que ZMP, MIBA et Prolait sont des fédérations de producteurs de lait, dont le champ d'activité dépasse de loin le simple commerce du lait, Nordostmilch AG, Aaremilch AG et Biomilchpool GmbH sont des organisations paysannes de commercialisation. Les actionnaires des deux premières sont des producteurs de lait et les sociétaires de la troisième sont des organisations régionales de producteurs de lait bio. La PO Ostschweiz occupe une position particulière, car elle a mandaté un entrepreneur indépendant à qui elle a confié le commerce du lait.

Les organisations de commercialisation du lait sont plus ou moins liées à des transformateurs. Les raisons en sont historiques et géographiques. L'organisation la plus étroitement liée à un transformateur est ZMP avec Emmi, ZMP fournissant 80 % du lait de centrale à Emmi. Par ailleurs, tous les grands transformateurs ont aussi des fournisseurs directs.

### 5.1 Résultats des interrogations

Ce sous-chapitre reprend les développements sur l'échelon du commerce du lait. On a tenu compte à cet égard des points de vue de tous les acteurs interrogés, pas seulement des représentants des organisations de commercialisation du lait.

#### 5.1.1 Situation actuelle

La majeure partie des organisations de commerce du lait ont un territoire bien défini, certaines d'entre elles étant en concurrence pour accroître leur zone géographique. La PO Ostschweiz accroît encore la concurrence en étant prête à accepter des producteurs de pratiquement toutes les régions. L'arrêt de la production laitière par les agriculteurs cause de gros soucis à beaucoup d'organisations de commercialisation du lait du fait de la diminution de la densité laitière qui en résulte. Dans certaines régions, la diminution de la quantité de lait atteindrait déjà les 20 %. Pour réduire les coûts de transport au maximum, il est important d'avoir des zones d'un seul tenant ayant une densité laitière élevée. Jusqu'à présent, les grandes quantités de lait par exploitation ou point de collecte sont récompensées par le versement d'un supplément. En général, il n'est pas appliqué de déduction pour les sites de collecte éloignés, c'est-à-dire que les frais de transport sont généralement répartis sur tous les membres selon le principe de solidarité.

La marge bénéficiaire des organisations de commerce du lait varie entre les régions, ce qui est dû en partie aux différences de densité laitière d'une région à l'autre. Les frais de transport vont de moins de 3 centimes à 5 centimes par kilo. À cela s'ajoutent les frais administratifs de commercialisation du lait variant de 0,25 à 0,5 centime. Cette fourchette peut expliquer une grande partie des différences de marge entre les organisations de commercialisation.

La segmentation doit permettre de conserver la plus forte valeur ajoutée des domaines encore protégés de la filière. Le segment B est quant à lui pratiquement incontrôlable. Suivant l'éventail de produits du transformateur, l'affectation est compliquée et incompréhensible pour une personne de l'extérieur. Les attentes des organisations de commercialisation du lait concernant ce système divergent. Les unes souhaitent que la segmentation soit aussi un moyen de gestion des quantités tandis que d'autres voudraient que ce soit la loi du marché qui détermine la formation des prix, considérant que le rôle du commerce du lait se limite à une allocation de la matière première axée sur la valeur ajoutée. Cremo a introduit un paiement en fonction des composants qui va dans le sens

d'une politique axée sur le marché et par conséquent tient compte des parts du marché intérieur et du marché à l'export. Toute modification des parts de marché à l'export et des rapports de prix entre la Suisse et l'étranger ont un impact direct sur les prix à la production. Les personnes interrogées sont parfois très critiques à l'égard de ce système parce qu'il oblige le producteur de lait à supporter les risques de fluctuations du chiffre d'affaires des entreprises et qu'il représente une alternative explicite à la segmentation en fait obligatoire.

### 5.1.2 Évolutions attendues sans ouverture du marché

De l'avis de différents acteurs, la PA 2014-17 aura tendance à réduire le volume de lait. La suppression des contributions UGBFG devrait rendre la production laitière moins intéressante et l'on ne pense pas que (comme par le passé) les quantités de lait libérées par la cessation d'activités soient compensées entièrement par un surcroît de production d'exploitations laitières spécialisées.

On s'attend dans les années à venir à ce qu'il y ait certains changements quant au nombre et à l'organisation des organisations de commercialisation du lait, en particulier en matière de répartition géographique. Actuellement il y a jusqu'à trois acheteurs de lait dans certaines régions, ce qui augmente les coûts de chacun d'eux. À l'échelon de la commercialisation du lait, les rapports avec l'industrie de transformation sont d'une grande importance, sachant qu'il est important pour tous d'avoir plusieurs acheteurs. C'est pourquoi l'importante concentration constatée à l'échelon de la transformation cause bien des soucis à de nombreux acteurs, car elle conduit à une réduction de la marge de manœuvre des organisations de commercialisation.

Il est vraisemblable que l'on assistera à l'avenir à un renforcement des liens unissant les producteurs et les transformateurs. Les différences de prix actuelles soulignent l'importance qu'il y a de savoir en matière de prix du lait en quels produits le lait cru sera transformé. Les producteurs ont donc intérêt à se lier par contrat à un transformateur prospère. Certaines organisations de commercialisation essaient de mettre en place leurs propres sites de transformation ou de renforcer leurs possibilités de commercialisation (lait des prés ; marque ; etc.). D'autres recherchent activement des possibilités de coopération avec des organisations partenaires adéquates, aussi dans le but de gagner des parts de marché à l'étranger.

Le supplément pour le lait transformé en fromage (prime fromagère) a été cité à diverses reprises comme étant la cause de la différence de prix existant encore par rapport à l'UE, également en ce qui concerne la ligne blanche. Si cette prime est maintenue à son niveau actuel, les organisations de commercialisation du lait pensent que la différence de prix par rapport à l'UE se maintiendra ou se réduira légèrement. Si celle-ci diminue, elles pensent qu'il en résultera une réduction correspondante de la différence de prix par rapport à l'UE, cela étant aussi valable pour le lait de centrale. Les importations croissantes de fromage et de produits transformés, le trafic de perfectionnement et le tourisme d'achat sont aussi considérés comme des facteurs influant sur le prix du lait en Suisse. Contrairement aux organisations de commercialisation du lait, de nombreux représentants de la transformation laitière prévoient pour les années à venir un net rapprochement du prix à la production vis-à-vis de celui de l'UE, quelle que soit l'évolution de la prime fromagère.

En ce qui concerne les prix du lait, la segmentation est un sujet déterminant. Maints acteurs, même parmi les grands, considèrent que ce système n'est pas capable de soutenir le prix du lait et s'attendent à ce que le prix à la production s'aligne dans les années à venir sur celui de l'UE. De l'avis d'une majorité d'experts interrogés cela irait de pair avec un net recul des quantités de lait du fait des producteurs de lait abandonnant la production de lait. Des représentants des organisations de commercialisation du lait ont attiré l'attention à diverses reprises sur la mauvaise humeur régnant

début 2013 parmi les producteurs de lait et ont souligné que pour beaucoup la limite du supportable était atteinte. D'autres personnes interrogées espèrent que la segmentation commence à fonctionner, grâce également à l'application de nouvelles sanctions, ce qui aurait pour effet de stabiliser les prix (équilibre entre l'offre et la demande).

### 5.1.3 Évolutions attendues des prix à la production dans l'UE

Une grande majorité s'attend à ce que l'évolution des prix dans l'UE ait une incidence sur le prix du lait suisse, même sans ouverture du marché. Actuellement (été 2013) les prix dans l'UE sont relativement élevés, avec une tendance à la hausse. De nombreux acteurs du marché suisse s'attendent à une augmentation des quantités en raison de la fin des quotas dans l'UE, d'autres pas. On estime que l'augmentation des quantités touchera moins les régions limitrophes que les régions du Nord et de l'Est.

À moyen terme, on table en majorité sur une stabilité, voire une augmentation des prix européens à la production<sup>21</sup>. La fin des quotas pourrait cependant, pour certains acteurs, entraîner des variations de prix plus grandes qu'aujourd'hui. Les raisons avancées pour l'augmentation des prix sont que la production laitière, y compris celle des pays voisins, a perdu en compétitivité par rapport à d'autres activités agricoles, par exemple en raison de mesures de soutien en faveur d'autres secteurs d'activité (p. ex. le biogaz en Allemagne). Les coûts relativement élevés de la production laitière réduisent les marges brutes et constituent donc une incitation à l'abandon de la production laitière. À l'étranger, les prix élevés du fourrage (soja) sur le marché mondial ont un plus fort impact qu'en Suisse où il a encore été possible de supprimer des droits de douane. Pour ces raisons, certains avancent comme arguments que, dans l'UE également, il faudrait plutôt que les prix augmentent pour maintenir le volume de lait à son niveau ou alors que celui-ci diminuerait nettement en cas de prix à la baisse. Dans l'ensemble, on pense que les prix iront en augmentant à long terme en raison de l'augmentation de la demande<sup>22</sup>. De l'avis des personnes interrogées, cela devrait avoir aussi des répercussions sur les prix du lait dans l'UE.

### 5.1.4 Conséquences d'une ouverture du marché

L'ouverture du marché pourrait conférer au commerce du lait une flexibilité un peu plus grande, aussi bien côté approvisionnement que côté écoulement. Dans les deux cas, on estime que ce ne sera pas facile. Dans les organisations paysannes de commercialisation du lait, l'approvisionnement de lait à l'étranger ferait l'objet de critiques et de résistances. De l'avis des personnes interrogées, cela pourrait cependant s'avérer utile, car cela donnerait plus de poids aux dites organisations dans les négociations.

En cas d'export de lait cru, le transformateur étranger se verrait peut-être confronté au problème de la séparation des flux de marchandises (le lait suisse n'est pas le lait UE). L'Italie connaît certes un déficit laitier, mais l'origine suisse suffira difficilement à y générer une plus-value. Le représentant d'une organisation de commercialisation du lait peut cependant imaginer qu'un fabricant bavarois de yogourt pourrait réaliser de meilleurs prix avec un produit étiqueté « à partir de lait des Alpes suisses ».

---

<sup>21</sup> Cela ne correspond que partiellement au scénario utilisé dans notre étude (OCDE et FAO 2012, voir sous-chapitre 3.3). Dans ce scénario, on table sur un accroissement des quantités en Europe en raison de la suppression des quotas, laquelle contrera les évolutions de prix positives sur le marché mondial.

<sup>22</sup> Cela est conforme au pronostic de Richarts et Thiele (2013).



Une pression plus forte sur la marge bénéficiaire du commerce du lait pourrait entraîner une péréquation entre les coûts élevés du ramassage du lait dans des sites éloignés et le prix du lait. C'est toujours le paysan qui paie le transport, comme le dit un représentant d'organisation de commercialisation du lait. Une ouverture du marché accélérerait de toute façon l'évolution en cours à cet échelon de la filière. Actuellement la lutte pour le lait s'intensifie, à court terme à cause d'une baisse des quantités. Les organisations de commercialisation du lait sont obligées par contrat de fournir l'industrie, les livraisons déficitaires entraînant des sanctions dans de nombreux cas. Cette concurrence devrait conduire à court terme à des restructurations.

## **5.2 Conclusion partielle sur l'échelon du commerce du lait et les prix à la production**

L'échelon du commerce du lait n'a pas d'incidence déterminante sur l'évolution de la quantité totale de lait traitée. Celle-ci est déterminée d'une part par la production laitière et d'autre part par la demande des transformateurs pour du lait cru indigène ou éventuellement importé.

En matière de formation des prix, les organisations de commercialisation du lait jouent un certain rôle en fonction de leur puissance de négociation. Comme la plupart d'entre elles appartiennent aux paysans, les plus-values éventuellement réalisées sont répercutées pour l'essentiel aux producteurs de lait. À l'avenir, leur propre marge va être soumise à une pression plus forte, en particulier en cas de diminution de la densité laitière. Dans ce cas, la tendance serait à une diminution de la solidarité en matière de frais de transport et à une hausse des charges pour les exploitations décentralisées.<sup>23</sup>

En l'absence d'ouverture du marché, les évolutions actuelles indiquent, selon les réponses d'une majorité de personnes interrogées, que l'écart entre le prix à la production en Suisse et en UE restera stable ou ne diminuera que légèrement. Il subsiste cependant un certain risque d'alignement plus marqué sur les prix de l'UE, ce qui entraînerait à moyen terme une réduction des quantités de lait produites.

Comme l'achat de lait cru à l'étranger n'est pas une option actuellement, il est difficile d'estimer quelle valeur attacherait l'industrie de transformation au lait cru d'origine suisse en cas d'ouverture du marché. Au sein de l'UE également, le niveau de prix peut afficher de grandes différences. En Suisse, il serait possible pour l'acheteur de lait d'ajouter 2-3 centimes au prix au kilo pour cause de trajets de ramassage plus court, d'assurance qualité et de garantie d'approvisionnement à long terme. Dans une évaluation optimiste, on pourrait s'attendre à un supplément de prix pouvant aller jusqu'à 10 % par rapport à l'UE, en fonction de la ligne de produits. Pour les produits génériques, notamment pour la poudre de lait, la matière première ne devrait pas coûter beaucoup plus que dans l'UE ; pour les produits frais, elle coûterait entre 5 et 10 centimes de plus par kilo selon la stratégie marketing. Pour les produits à plus forte valeur ajoutée (lait des prés, région, bio, etc.), des écarts de prix plus importants sont possibles. Un tel scénario est déjà exposé au paragraphe 3.3.2.

---

<sup>23</sup> Actuellement l'institut ifE (2013) estime la marge moyenne du marché pour le transport du lait à la moitié de ce qu'elle est en Suisse (1,7 au lieu de 3,5 centimes par kg de lait).

## 6 Analyse de l'échelon transformation du lait

Les résultats de l'échelon transformation du lait reposent également sur les points de vue d'acteurs de l'ensemble de la filière. En ce qui concerne les coûts de transformation de l'industrie laitière suisse par comparaison avec l'UE, les transformateurs se montrent nettement plus optimistes que les organisations de commercialisation du lait en amont. Tandis que des représentants de l'industrie de transformation assurent qu'ils pourraient presque produire aux prix des produits de l'UE (sous réserve d'une limitation des coûts pour les petites charges), les acteurs du commerce du lait estiment qu'il y a encore beaucoup à faire en matière de baisse des coûts dans les domaines de la déshydratation du lait, de la fabrication du beurre et dans l'embouteillage du lait de consommation.

### 6.1 Résultats des interrogations

Pour l'échelon transformation, il est important de considérer les groupes de produits. Les développements suivants sont donc découpés en paragraphes se rapportant chacun à un produit.

#### 6.1.1 État actuel

Dans le secteur de la transformation industrielle du lait, on constate une concentration se réduisant à quelques acteurs. Dans un marché protégé, l'industrie de transformation peut dégager des marges plus élevées que dans un marché entièrement concurrentiel. Bien qu'un changement structurel ait déjà eu lieu, le secteur comporte encore bon nombre de petites structures, en particulier comparé aux pays voisins. De nombreux acteurs soulignent la grande diversité de produits en petites quantités et la séparation du flux de marchandises (bio, provenance, etc.), ce qui renchérit la production.

Il faut faire une différence entre l'exportation de produits de marque et celle de produits génériques qui sert en premier lieu à écouler les excédents. Bien des représentants du commerce du lait voient ce point d'un mauvais œil. « Notre secteur doit veiller à ce que l'ensemble de notre portefeuille soit positionné dans le segment supérieur en Suisse et en Europe – Pas question de vendre du beurre et de la poudre de lait anonyme à vil prix. »

Tous les grands transformateurs de lait sont présents à l'étranger, certains plus que d'autres. Emmi est celui qui poursuit la stratégie de conquête de marchés à l'étranger la plus systématique et la plus réussie, celle-ci reposant d'une part sur l'exportation de produits de marque et d'autre part sur l'acquisition de sites de transformation étrangers.

Compte tenu des conditions-cadres actuelles, l'industrie dispose, grâce au prix élevé de la matière grasse, d'un grand nombre de possibilités de subventionnements croisés difficilement perceptibles de l'extérieur. Il en résulte de fausses incitations évoquées par différents représentants de la branche interrogés.

La production de fromage est en principe libéralisée, mais dépend des primes fromagères et de non-ensilage pour être compétitive à l'export. De l'avis des personnes interrogées, c'est la prime fromagère qui contribue surtout à stabiliser l'écart de prix avec l'UE pour tout le secteur laitier. Indirectement cette prime soutient aussi la ligne blanche. À l'inverse, le prix de la matière grasse contribue aussi à une stabilisation de la ligne jaune sur le marché protégé.

##### 6.1.1.1 Lait de consommation et produits frais

Les principaux fabricants de produits de laiterie sont Emmi et ELSA, de même que Cremo, mais à un niveau nettement inférieur. Une part croissante du lait de consommation est à mettre au compte des produits UHT. Cela est très important, vu que la sensibilité des consommateurs à la provenance et à

la qualité en matière de produits laitiers pasteurisés est considérée par les représentants de la branche interrogés comme étant très élevée. Dans le secteur des yogourts, la Suisse affiche une très grande diversité, même comparé aux pays voisins. Pour les boissons lactées, l'innovation joue en outre un rôle important.

#### **6.1.1.2 Crème et beurre**

La fabrication industrielle de beurre est assurée principalement par deux fabricants, Cremo et Emmi. Un troisième, Züger, produit moins de 10 % du volume. Hochdorf ne produit pas de beurre, mais fournit de la crème à ces trois fabricants. Depuis l'arrivée de Züger sur le marché, la marge sur le beurre s'est réduite. Pourtant, l'écart de prix par rapport à l'UE ne s'explique pas seulement par les prix élevés du lait cru. À l'échelon de la transformation, la différence par rapport aux prix de la matière grasse dans les pays voisins est nettement plus élevée que pour les composants du lait écrémé.

Dans tout le secteur de l'industrie de transformation, environ 50 % du beurre est écoulé actuellement dans l'industrie alimentaire (p. ex. boulangeries, pâtisseries, biscuiteries et chocolateries), env. 10 % dans la restauration ou les cuisines industrielles ; un peu plus de 40 % va au commerce de détail.

#### **6.1.1.3 Poudre de lait et de petit-lait, autres concentrés**

Les transformateurs font une nette distinction entre les poudres séchées par pulvérisation et celles séchées sur cylindres. Le procédé utilisant des cylindres est une technologie ancienne. Elle présente un bilan énergétique un peu meilleur. La poudre de lait entier séchée sur cylindres est une matière première importante pour l'industrie du chocolat. Elle présente aussi certains avantages. La société Hochdorf détient dans ce domaine une part de marché de 70 à 75 %. Emmi et maintenant aussi Cremo utilisent aussi des systèmes à cylindres. Au cours des dernières années, les capacités se sont accrues dans l'attente d'une augmentation des quantités de lait qui n'a jamais eu lieu. « Il y en a qui le sentent passer », commente un représentant du commerce du lait.

La poudre de lait écrémé pulvérisée est un produit générique dont la standardisation est encore plus poussée que pour la poudre de lait entier. Elle joue un rôle important dans l'écoulement des excédents. C'est pourquoi les quantités de poudre de lait écrémé exportées fluctuent fortement, ce qui rend difficile, voire interdit la création de relations commerciales stables.

La poudre de petit-lait est exportée elle aussi en grande partie et constitue donc aussi un moyen d'écoulement des excédents. Le séchage du petit-lait est un bon moyen d'utiliser les capacités libres dans les tours de séchage par pulvérisation.

La fabrication de poudre de protéines et de perméat est très sophistiquée. Il s'agit de produits standardisés commercialisés déjà aujourd'hui aux prix du marché mondial. À cet égard, les innovations technologiques, surtout les économies d'échelle, y jouent un grand rôle.

L'alimentation pour bébés est basée sur les composants du lait, mais la proportion de la matière première lait par rapport à la valeur ajoutée est relativement faible. À condition que la sécurité du produit et sa traçabilité soient garanties, la provenance (suisse) de la matière première joue un rôle secondaire parce que c'est la marque qui est le facteur de confiance.

#### **6.1.2 Évolutions attendues sans ouverture du marché**

L'évolution des cours de change représente un risque pour les secteurs tournés vers l'export, indépendamment de l'ouverture du marché. À l'export, les entreprises suisses risquent en outre de

perdre pied si l'UE signe des accords de libre-échange avec divers pays d'outre-mer. Plusieurs acteurs interrogés expliquent que plus une ouverture du marché est retardée, plus elle sera difficile à réaliser.

#### **6.1.2.1 Lait de consommation et produits frais**

Dans le secteur des produits de laiterie, il n'y a pas de grands changements à attendre en l'absence d'ouverture du marché. Il est vraisemblable que la tendance aux produits de longue conservation (UHT) au détriment des produits pasteurisés se poursuivra.

#### **6.1.2.2 Crème et beurre**

La concurrence entre les fabricants de beurre pourrait se poursuivre et entraîner d'autres baisses de prix. Aujourd'hui, les prix d'achat du commerce de détail diffèrent de ceux de l'industrie. Le commerce de détail se montre cependant de moins en moins disposé à payer cette différence.

#### **6.1.2.3 Poudre de lait et de petit-lait, autres concentrés**

Dans les usines de fabrication de lait et petit-lait en poudre, il est impératif que la charge de travail soit la plus élevée possible. Une baisse des quantités de lait représente donc un gros risque. Même sans ouverture du marché, on assistera à une concentration des unités de déshydratation du lait sur un nombre restreint de sites. C'est ce à quoi s'attendent aussi les représentants du secteur de la transformation du lait.

### **6.1.3 Conséquences d'une ouverture du marché**

L'existence de l'industrie de transformation suisse dépend étroitement de la production de lait indigène en quantité suffisante et à des prix concurrentiels au niveau international. Un processus d'adaptation potentiellement douloureux pourrait être nécessaire à l'échelon transformation du lait en cas d'ouverture du marché si l'on veut assurer à l'avenir la compétitivité de ce secteur.

À l'heure actuelle, il n'est pas rentable d'exporter vers l'Europe du beurre ou de la poudre de lait entier en raison des droits de douane. En cas d'ouverture du marché, des liens commerciaux stables pourraient se tisser avec des acheteurs européens en lieu et place du dégagement des excédents. En cas de suppression des droits de douane, il faudrait s'attendre à la mise en place d'entraves non tarifaires au commerce (p. ex. règles d'origine de l'UE, charges administratives, TVA).

Dans l'ensemble, les avis concernant l'évolution future des exportations divergent fortement. Par contre, la plupart sont d'accord sur un point, à savoir que la conquête de marchés étrangers est onéreuse et que le secteur laitier suisse doit miser sur la qualité des produits. Les chances de succès sont différemment appréciées. Un représentant optimiste de la branche a déclaré que « Si nous restons fidèles à nous-mêmes et estimons que les produits agricoles suisses et les produits laitiers en particulier comptent parmi les meilleurs au monde, il faut qu'ils soient vendus comme tels. Pour les quantités relativement faibles produites en Suisse, il se trouvera toujours un marché prêt à payer un bon prix. » Un autre plus critique rétorque que « Les quatre grands ont tous démontré qu'ils étaient capables d'exporter des produits génériques de masse dès l'instant où le prix à la production était le même ou inférieur à celui dans l'UE. Cependant, qui serait en mesure d'exporter s'il était obligé de payer un bonus Swissness aux producteurs ? »

Le comportement des différents transformateurs dépendra aussi de leurs activités et des collaborations qu'ils entretiennent actuellement sur le plan international. Pour Emmi, il s'agit d'une

poursuite de sa stratégie basée sur l'export et la production à l'étranger. Comme Emmi est le plus grand transformateur suisse, on pense qu'il réussira à s'imposer dans le contexte international<sup>24</sup>. Concernant Cremo, on prévoit en cas d'ouverture du marché que cette société collaborera plus étroitement avec son partenaire français. On estime aussi que Hochdorf établira des coopérations. Faisant partie du groupe Migros, ELSA est assurée de son avenir et Züger a de bonnes chances de s'affirmer sur des marchés de niche.

#### **6.1.3.1 Lait de consommation et produits frais**

Pour leur production, les fabricants de produits de laiterie achèteront peu de lait cru à l'étranger. Les coûts de séparation des flux de marchandises seraient élevés et le fait d'acheter à l'étranger pourrait ruiner leur image attendu que, dans ce segment de produits, les consommateurs sont particulièrement sensibles à la provenance de la matière première, surtout pour des produits peu transformés comme le lait de consommation pasteurisé. Cela est moins vrai pour les produits très élaborés comme les desserts.

Le lait UHT notamment va se retrouver sous pression étant donné que la demande provient d'un segment de consommateurs sensibles au prix. Ce sera un peu moins le cas pour le lait pasteurisé. Comme les marques jouent un rôle insignifiant dans le segment du lait de consommation, le Swissness est appelé à jouer ici un certain rôle de l'avis de différents acteurs.

La variété dans la gamme des yogourts, des boissons lactées et d'autres produits ne devrait pas subir de grands changements, parce qu'il existe un certain potentiel de diversification et d'innovation. Pourtant, des parts de marché vont être perdues. Aujourd'hui, les yogourts peuvent déjà être exportés dans l'UE sans être soumis à des droits de douane. Par conséquent, une ouverture du marché ne présente aucun avantage pour ce segment haut de gamme. Dans les secteurs où l'innovation joue un rôle, la marque est plus importante que le Swissness.

#### **6.1.3.2 Crème et beurre**

Sur le marché beurrier haut de gamme, il existe de l'avis des personnes interrogées un certain potentiel d'exportation. Dans le segment de prix moyen et surtout dans le segment de prix inférieur, il faut s'attendre à des pertes de parts de marché conséquentes en Suisse.

Dans le domaine des produits génériques, on ne pourra exporter qu'aux prix UE. Compte tenu des différences de prix actuelles, le contexte est moins favorable pour le beurre que pour la poudre de lait. Cela concerne aussi bien les exportations que les acheteurs industriels. Plutôt que d'écouler les excédents sur le marché mondial, l'exportation de beurre vers l'UE apparaît comme la meilleure option.

#### **6.1.3.3 Poudre de lait et de petit-lait, autres concentrés**

Toutes les conserves de lait sont en principe des produits génériques que l'on peut fabriquer partout dans le monde au moyen d'installations adéquates. Même s'il est possible d'acquérir une certaine avance sur le plan de la concurrence grâce à des innovations technologiques, comme le fractionnement des protéines du lait, les fabricants seront toujours obligés d'acheter le lait cru à des prix UE. Les fabricants de poudre de lait et petit-lait achèteraient et transformeraient si possible un lait cru (meilleur marché) provenant des pays voisins. Ils s'attendent aussi plus ou moins à ce que les prix du lait de fromagerie varient en cas d'ouverture du marché, ce qui aurait pour effet de modifier

---

<sup>24</sup> Emmi est (mis à part le groupe Nestlé opérant à l'international) le seul transformateur de lait suisse figurant dans les comparatifs internationaux (cf. NGG 2013).

la répartition des flux de lait entre la ligne blanche et la ligne jaune. Quant à savoir si cela se réalisera, cela dépendra de la forme que prendront les mesures d'accompagnement de la politique agricole. Les producteurs de produits en poudre espèrent que l'ouverture du marché leur permettra de mieux exploiter les capacités de leurs usines.

#### **6.1.4 Développements relatifs à l'environnement de la transformation du lait**

##### **6.1.4.1 Deuxième échelon de transformation**

Aucun acteur du deuxième échelon de transformation n'a été interrogé. Pourtant, ces acheteurs de produits laitiers, en particulier de poudre de lait et de beurre, constituent un secteur économique important. La loi chocolatière bénéficie beaucoup à l'industrie du chocolat et des biscuits. Elle leur permet d'acquérir une matière première suisse aux prix du marché UE ou mondial (même à des prix inférieurs selon certaines personnes interrogées, une différence qui devrait disparaître au cours du temps).

Pour cet échelon, l'application rigoureuse des règles du Swissness revêt une grande importance, en particulier dans le cas d'une ouverture sectorielle du marché. Pour bénéficier d'une grande flexibilité dans l'approvisionnement en matière première, les transformateurs peuvent apposer sur leurs produits la mention « fabriqué en suisse » au lieu de « produit suisse ».

En cas d'ouverture sectorielle du marché, la loi chocolatière disparaîtra, mais le deuxième échelon de transformation pourra se procurer des matières premières aux prix UE, ce qui augmentera sa flexibilité. Quant à savoir si ce changement s'avérera positif pour les industries du chocolat et du biscuit, les avis sont partagés. Tout dépend du niveau de prix auquel la matière première (suisse) pourra être effectivement achetée. Une personne interrogée a résumé la situation par la formule suivante : « Les fabricants de chocolat et de biscuits apprécient l'image suisse, mais ne sont pas prêts à en payer le prix. »

À prix équivalents, les produits suisses seraient certainement privilégiés, mais il se pourrait que les prix soient un peu élevés en raison des frais de logistique et des prestations de livraison. Il se pourrait aussi que l'on ait affaire à certaines entraves non tarifaires au commerce. Les avantages qualitatifs apportant une plus-value au niveau de la transformation (éventuellement pour la poudre de lait entier séchée sur cylindres) ou de la commercialisation, peuvent aussi entraîner une différence de prix. D'une manière générale, il est accordé à la marque une plus grande importance qu'au Swissness. Un transformateur désirant commercialiser une partie de ses produits avec l'argument Swissness doit opérer une séparation du flux de marchandises à partir du moment où il veut utiliser une matière première UE pour les autres produits. Suivant la taille et la structure des entreprises, une telle gestion des deux lignes est envisageable.

En règle générale, il faut s'attendre à une grande sensibilité en matière de prix pour l'achat de la matière première surtout dans l'industrie de la transformation tournée vers l'export.

#### **6.1.4.2 Transformation du lait à l'étranger**

En ce qui concerne les concurrents étrangers, de nombreuses personnes interrogées évoquent les aides à l'investissement de la part de l'UE<sup>25</sup>, qui confèrent des avantages aux transformateurs de denrées alimentaires locaux.

Dans l'optique de la suppression des quotas en 2015, on indique que de nombreux transformateurs allemands escomptent une augmentation des quantités de 10 à 15 % et qu'ils ont accru leurs capacités de production en conséquence, notamment dans le domaine de la poudre de lait. Ces usines sont les plus compétitives d'Europe. Si l'augmentation des quantités s'avère inférieure à ce que l'on attend, cela augmentera la concurrence entre les transformateurs et la pression sur la Suisse (même sans ouverture du marché). À cet égard, les futurs cours des changes joueront un rôle important.

À l'heure actuelle les prix des protéines sont très élevés sur le marché mondial. Cela constitue un danger parce que les entreprises du second échelon de transformation pourraient être tentées de rechercher des substituts (végétaux) pour réduire leurs besoins en poudre de lait.

### **6.2 Conclusion partielle échelon de la transformation et scénario de prix pour la poudre de lait**

Compte tenu de la vive concurrence régnant dans les pays voisins et du fait que chaque transformateur aura tendance à vouloir exploiter à plein ses capacités, les compétiteurs suisses entreront aussi pour l'achat de matière première en concurrence directe avec des entreprises allemandes ou françaises puissantes. Compte tenu de l'avantage de la distance et des relations d'affaires existantes, l'échelon transformation du lait en Suisse dépendra en premier lieu de la matière première suisse. Les importations de lait cru seront essentiellement le fait des secteurs industriels souffrant le plus d'une charge de travail insuffisante. Il est cependant plus vraisemblable que l'on assistera à moyen terme à des importations de produits déjà transformés.

Pour améliorer la charge de travail des sites de transformation en Suisse, il est vraisemblable que, pour le lait cru destiné à la production de poudre de lait, on aura recouru à court terme à l'importation. Cependant, comme l'industrie de la poudre de lait fabrique des produits hautement standardisés, on peut s'attendre à ce que la transformation se concentre, du fait de la pression générale des coûts et en particulier des frais de transport, là où la matière première nécessaire est produite. Par conséquent, le nombre de sites de production de poudre de lait en Suisse va diminuer. On ne sait pas combien de sites survivront. Cela dépend non seulement de la disponibilité de la matière première, mais encore de la poursuite des relations commerciales avec l'industrie chocolatière, du développement éventuel du segment de la nourriture pour bébés et de l'équilibre des forces dans la coopération interentreprises au niveau international. Vu que pour le chocolat et la nourriture pour bébés la marque est plus importante que la provenance de la matière première, il faut s'attendre à d'importantes pertes de parts de marché, aussi bien pour le lait cru destiné à la fabrication de poudre que pour la poudre de lait elle-même. S'agissant de la poudre de lait écrémé suisse, il serait possible dans le meilleur des cas de réaliser une plus-value de 20 ct./kg de poudre par rapport au prix UE (env. +6 %, Figure 33). Pour un acheteur européen, une provenance plus élargie (« Lait des

---

<sup>25</sup> Les subventions (non remboursables) de l'UE, complétées en partie par des aides nationales, représentent généralement entre 20 % et 50 % du total des investissements - éligibles aux subventions - réalisés par une entreprise (Cour des comptes européenne, 2013).

Alpes ») pourrait à cet égard constituer une plus-value en lieu et place du Swissness, et ce, dans un ordre de grandeur similaire. Le Swissness (ou Lait des Alpes) jouera assurément un rôle moindre que les frais de transport, les propriétés qualitatives ou les prestations de livraison, et pour la poudre de lait écrémé séchée par pulvérisation, le prix ne progressera que légèrement au-dessus du niveau de l'UE. L'industrie n'aura pas beaucoup de marge pour faire profiter les producteurs de lait d'une plus-value.

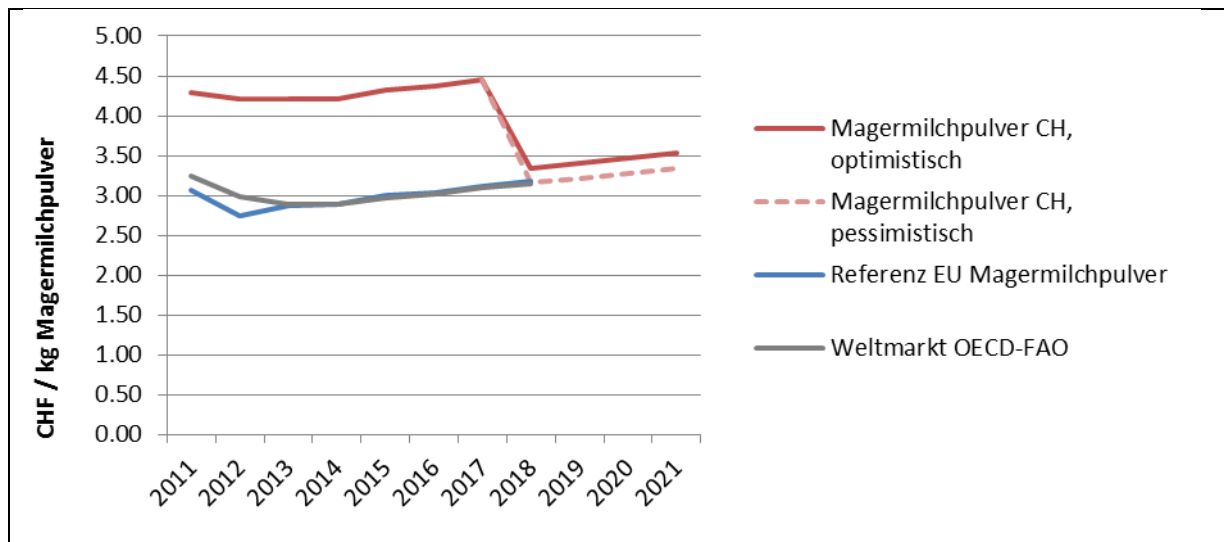


Figure 33 : prix de la poudre de lait écrémé suisse en cas d'ouverture sectorielle du marché en 2018 (scénario « ligne blanche »)

L'importation de lait cru pour la fabrication de produits de laiterie peut être considérée comme peu vraisemblable. Par contre, l'importation de produits transformés augmenterait nettement. Il faut s'attendre à des pertes de parts de marché de l'ordre de 20 à 30 %. Pour les produits comme le lait de consommation, le beurre en portions et la crème de consommation, c'est le segment des prix bas qui serait le premier touché ; pour les yogourts ou les boissons lactées, ce serait également le segment des produits chers de marques connues. Pour les premiers, on pourrait réaliser une plus-value Swissness pouvant atteindre jusqu'à 15 % ; pour les seconds, c'est la valeur de la marque et les propriétés exactes des produits qui seraient déterminantes. Dans ce domaine, le potentiel est plus grand. L'industrie de transformation ne pourrait répercuter qu'en partie aux producteurs de lait les éventuelles plus-values, et ce, par des prix plus élevés de la matière première. En effet, concernant les produits les plus fortement transformés en particulier, elle aurait elle-même besoin d'une grande partie de cette plus-value pour couvrir les coûts élevés de développement, de transformation, de conditionnement, de marketing, etc. Chez les acheteurs industriels de beurre et de crème, la marge de manœuvre permettant de dégager une plus-value est plus faible que dans les entreprises de commerce de détail, au plus 5 %. Les scénarios correspondants figurent au sous-chapitre 7.2.



## 7 Analyse de l'échelon commerce de détail

L'étude de l'échelon commerce de détail est principalement basée sur un questionnaire adressé aux représentants des deux grands distributeurs Migros et Coop et complétée par le point de vue extérieur des acteurs interrogés des autres échelons de la filière. Les développements incluent donc aussi les deux discounters allemands Aldi et Lidl, dont un seul a accepté de donner quelques informations informelles par téléphone.

### 7.1 Résultats des interrogations

Pour le commerce de détail, les produits laitiers ne représentent qu'un segment parmi d'autres. Ils font partie cependant des produits de consommation quotidienne et sont donc des générateurs de fréquentation.

#### 7.1.1 État actuel

Le commerce alimentaire de détail est dominé par les deux grands distributeurs, sachant que Migros dispose avec ELSA de sa propre entreprise de transformation du lait et que Coop s'approvisionne en lait et produits laitiers chez Emmi principalement. Une grande partie du beurre de Migros est fournie par Cremo, qui approvisionne aussi Aldi en produits de laiterie.

Les détaillants proposent aussi leurs propres marques et ne sont pas absolument intéressés à ce que le nom de l'entreprise formatrice soit porté à la connaissance du consommateur. Si le transformateur veut voir sa marque figurer sur les produits, il doit s'attendre à ce que le distributeur applique une marge telle que le prix du produit sera supérieur à celui des marques du distributeur.

Au cours des dernières années, Aldi et Lidl ont accru leurs parts de marché principalement en densifiant leur réseau de points de vente. Les deux grands distributeurs ont dans leur assortiment des produits à bas prix similaires à ceux des discounters cités précédemment. Le tourisme d'achat transfrontalier leur cause des soucis, car il est entré entretemps dans les habitudes d'un bon nombre de personnes<sup>26</sup>.

Coop importe déjà certains produits de marque de la ligne blanche (yogourts et produits similaires) dans le segment des prix moyens à élevés. Migros n'y renonce pas non plus complètement. Son objectif est sans doute de casser la position dominante des marques indigènes (café Starbucks au lieu du Caffè Latte).

#### 7.1.2 Évolutions attendues sans ouverture du marché

Dans les prochaines années, le commerce de détail ne connaîtra pas beaucoup de changement. Le marché stagne et seule l'immigration apporte un peu de croissance. Il est difficile d'assurer une croissance durable sur un marché intérieur protégé, étant donné que le système donne des signaux erronés et que la concurrence est insuffisante. Cela engendre de l'inefficacité pouvant devenir problématique à moyen et long termes, notamment dans un contexte où les évolutions à long terme vont dans le sens d'une libéralisation. Par conséquent, pour Coop et Migros, être actif dans l'espace européen est toujours d'actualité.

---

<sup>26</sup> On estime que les achats d'œufs et de produits laitiers à l'étranger se montent à quelque 300 millions de francs par an (cf. paragraphe 2.6.2).

### 7.1.3 Conséquences d'une ouverture du marché

Pour gagner du temps et permettre une adaptation continue des assortiments, il serait avantageux pour le commerce de détail de procéder à une ouverture échelonnée du marché. Il est peu probable qu'une ouverture sectorielle réduise fortement le tourisme d'achat. Les produits laitiers ne font pas partie des éléments moteurs.

De l'avis des personnes interrogées, le niveau de prix du segment des produits bon marché baisserait relativement vite pour s'aligner (approximativement) sur le niveau allemand. Cela concerne les discounters Aldi et Lidl, mais aussi les lignes bon marché des grands distributeurs. Le segment de prix moyens à élevés aurait aussi tendance à évoluer à la baisse, certes dans le cadre des rapports de prix actuels entre les segments. Par conséquent, en cas d'ouverture sectorielle, le commerce de détail court le risque de voir ses marges bénéficiaires diminuer en conséquence.

Une substitution par des produits d'importation est possible surtout dans le segment des produits bon marché, s'il n'est pas possible de proposer des produits suisses à des prix (sensiblement) similaires. Les clients concernés sont très sensibles au prix. Dans les segments de prix moyens et élevés, on peut s'attendre à des importations de produits de marque connus. Pour le lait et la crème de consommation ainsi que le beurre, on peut s'attendre à une plus grande sensibilité à la provenance en raison du faible degré de transformation. Le potentiel de différenciation étant cependant faible, la pression sur le prix sera malgré tout élevée. Il est possible qu'il y ait des importations de beurre de marque dans le segment des produits chers (p. ex. Kerrygold d'Irlande).

Il est possible de réaliser des prix nettement plus élevés par rapport aux produits d'importation si le Swissness est associé, en plus de la provenance, à d'autres facteurs de valeur ajoutée (jusqu'à 30 à 40 % pour certains produits). Une provenance régionale bien définie possède un plus grand potentiel que la provenance suisse, surtout si le consommateur peut établir un lien émotionnel avec le producteur et/ou le transformateur. Il est possible de développer ces relations si l'ensemble de la filière collabore étroitement, ce qui permet de rapprocher producteurs et consommateurs. Cela renforce la confiance du consommateur notamment en y associant des thèmes comme la traçabilité et la sécurité alimentaire. Les valeurs ajoutées liées à la durabilité, telles que la culture biologique, le lait des prés, etc., peuvent justifier également une différence de prix notable. Dans ces domaines, il vaut la peine pour les deux grands distributeurs de miser sur les produits suisses, également pour se démarquer des discounters (dont la fidélité au Swissness a été mise en doute par diverses personnes interrogées en cas d'ouverture du marché). Par ailleurs, il est possible pour le commerce de détail de dégager des marges bénéficiaires plus élevées dans le segment de prix moyen et encore plus dans le segment de prix supérieur.

Il est vraisemblable que l'ouverture du marché débouchera sur une plus grande diversité de produits. Dans le commerce de détail, la place dans les rayons est cependant limitée, de sorte que les produits importés auront tendance à évincer les produits du pays. De l'avis d'un représentant du commerce de détail, il est beaucoup plus difficile de communiquer sur la provenance des produits de la ligne blanche que de ceux de la ligne jaune. Les deux grands distributeurs se déclarent en faveur du Swissness et des produits suisses. D'ailleurs, leur image en pâtirait s'ils accordaient trop de place aux produits laitiers étrangers. Cela serait moins problématique pour les discounters étrangers. Les différents détaillants s'observent et sont en concurrence. Cela pourrait du reste « obliger » Coop et Migros à prendre des mesures entrepreneuriales impopulaires.

Le risque d'une diminution des prix des produits est qu'elle pourrait entraîner une spirale de baisse de la qualité. De plus, il est à craindre que l'ouverture du marché ne provoque un changement

structurel au sein de l'industrie de transformation, le commerce de détail risquant de ce fait de perdre certains fournisseurs de produits laitiers à fort chiffre d'affaires.

## 7.2 Conclusion partielle pour l'échelon commerce de détail et scénarios de prix pour le lait de consommation / beurre

L'importation de lait cru pour la fabrication de produits de laiterie peut être considérée comme peu vraisemblable sur le long terme. Il est par contre plus probable que l'on assiste à une nette augmentation des importations de produits transformés, laquelle ne pourrait pas être compensée par une augmentation des exportations. Il faut s'attendre à des pertes de parts de marché de l'ordre de 20 à 30 % pour le lait et les produits laitiers en Suisse. Pour les produits comme le lait de consommation, le beurre en portions et la crème de consommation, c'est le segment des prix bas qui serait le premier touché ; pour les yogourts ou les boissons lactées, il se produira une augmentation des importations dans le segment des produits chers de marques connues. Pour le lait de consommation, le beurre et la crème, on pourrait réaliser une plus-value Swissness pouvant atteindre 15 % ; pour les yogourts, etc., c'est la valeur de la marque et les propriétés exactes des produits qui seraient déterminantes. Dans ce domaine, le potentiel est plus grand. Chez les acheteurs industriels de beurre et de crème, la marge de manœuvre permettant de dégager une plus-value est plus faible que dans les entreprises de commerce de détail.

Dans la production de lait de consommation, il faut s'attendre à une différence de prix maximale de 10 % à l'échelon du commerce de gros, comme pour les prix à la production du lait cru. À l'échelon du commerce de détail, le Swissness permettrait une plus grande différence de prix pouvant atteindre 15 % (Figure 34). Dans le segment de prix inférieur, les prix baisseront jusqu'au niveau UE. Par ailleurs, il est possible, justement dans le cas du lait pasteurisé, d'établir d'autres différenciations en matière d'utilité accessoire et donc aussi en matière de prix, même si ce n'est que pour un segment du marché relativement petit. L'évolution de la taille des différents segments de consommateurs revêtira une grande importance. Un des objectifs du secteur laitier suisse devrait être selon les dires de plusieurs acteurs interrogés de positionner la plus grande partie du volume de lait dans le segment de prix supérieur – en Suisse ou à l'étranger.

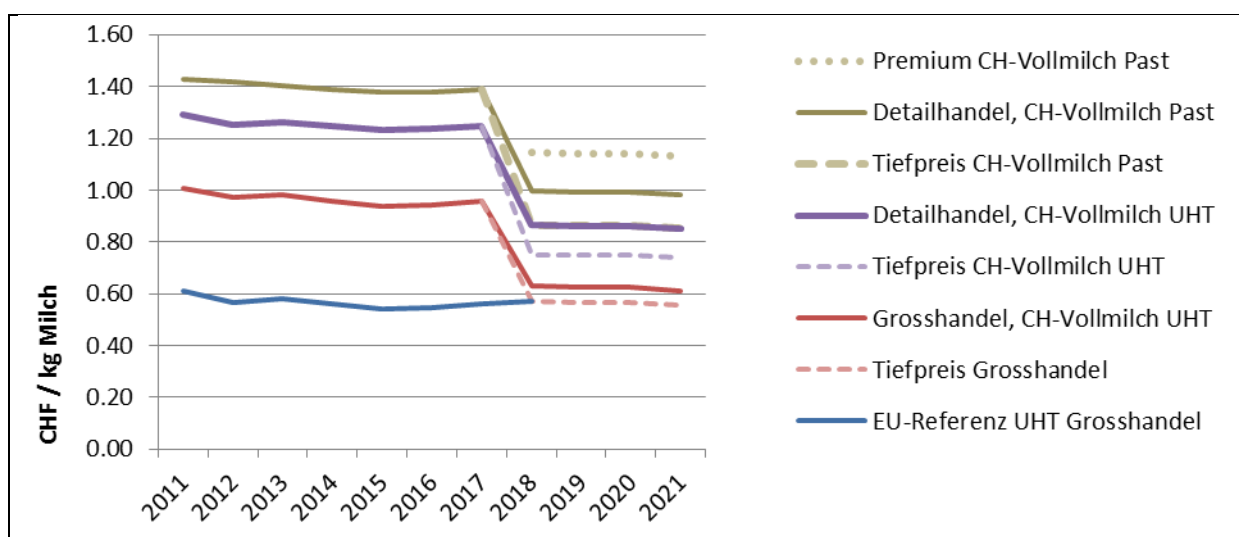


Figure 34 : prix suisses du lait de consommation en cas d'ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche »)

Comme pour le lait de consommation, on peut imaginer pour le beurre des différences de prix allant jusqu'à +15 %, s'il est possible d'alléguer le Swissness. Ici aussi le niveau de prix du segment des produits bon marché, notamment du beurre industriel, baissera pour s'aligner à peu près sur le

niveau de prix de l'UE (Figure 35). Pour obtenir un bonus haut de gamme supplémentaire, il est une fois de plus nécessaire de trouver une autre plus-value (régionale ou fabrication artisanale, etc.).

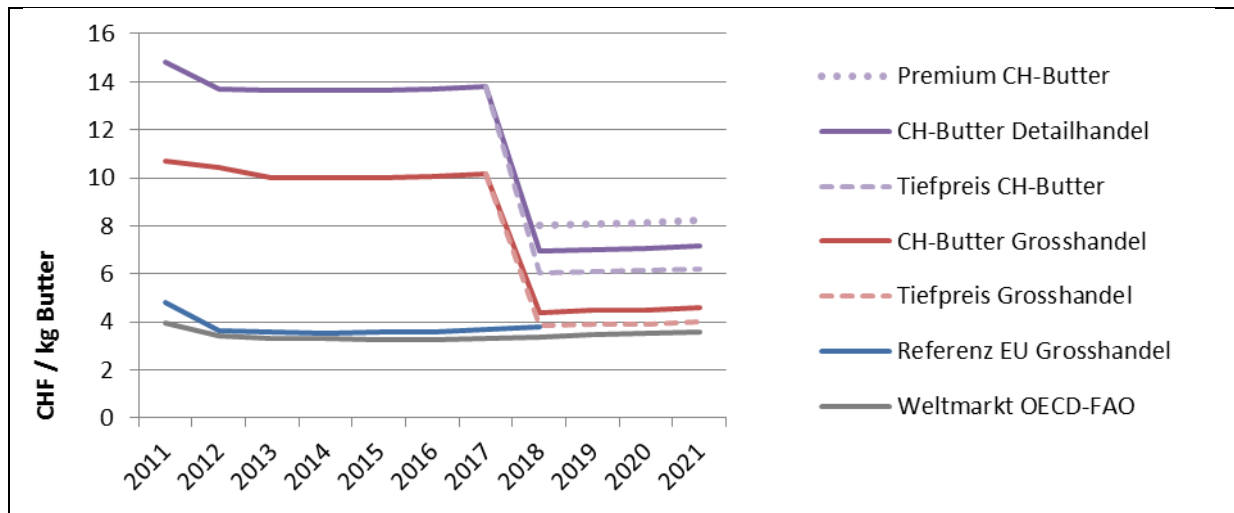


Figure 35 : prix suisses du beurre en cas d'ouverture sectorielle du marché (scénario « ligne blanche »)

Pour les produits fortement transformés, la provenance de la matière première joue un rôle mineur. La marque sera alors d'autant plus importante, tout comme les propriétés indépendantes du lait en tant que matière première (p. ex. la proportion de fruits dans les yogourts). Compte tenu de la grande diversité des produits, il n'est pas judicieux d'élaborer des scénarios de prix.

## 8 Synthèse

Dans l'ensemble, les réponses aux questions posées montrent qu'à tous les échelons de la filière (à l'exception de la production laitière où l'on constate un refus général de tous les exploitants) l'ouverture sectorielle du marché a ses partisans et ses adversaires. L'éventail des opinions va de très positif à très négatif (Figure 36).

À l'échelon du commerce du lait, les avis négatifs prédominent tandis qu'à l'échelon transformation du lait se dégage une opinion légèrement positive. Au niveau du commerce de détail, on note un avis positif et un avis négatif.

Il faut signaler à cet égard que les opinions exprimées ne sont nullement la position officielle des entreprises ou organisations. Les acteurs interrogés n'ont d'ailleurs pas tous voulu se prononcer de façon catégorique. Toutefois, nous leur avons attribué un avis approximatif sur la base de leurs réponses sur les conséquences d'une ouverture du marché. La majeure partie des acteurs a précisé qu'un avis définitif sur une ouverture du marché dépendrait largement du contenu de l'accord et en particulier des mesures d'accompagnement. La Figure 36 est une image instantanée provisoire de l'opinion des acteurs de la filière.

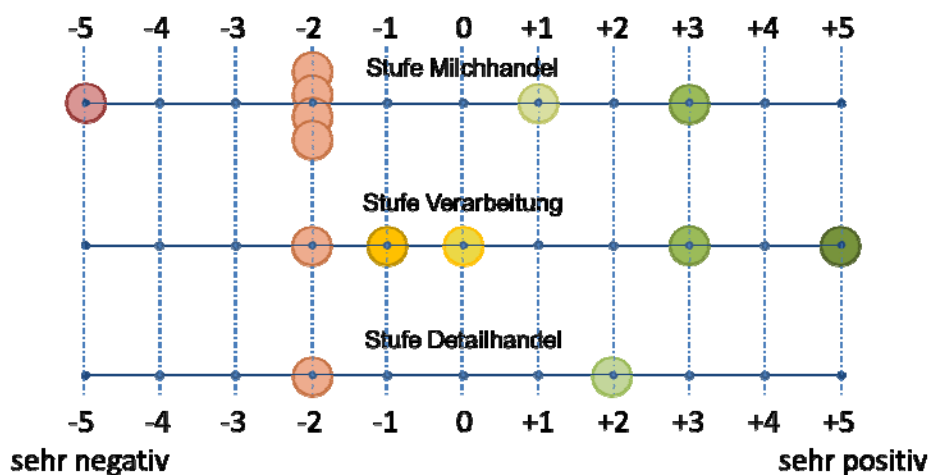


Figure 36 : jugement global de l'ouverture du marché de la ligne blanche par les acteurs de la filière

On peut résumer en disant que les partisans de l'ouverture du marché estiment que ce serait pour la branche une mesure douloureuse, mais nécessaire, dans l'optique d'un secteur laitier sain et concurrentiel à long terme. De l'avis des adversaires, les risques prédominent. Ils estiment qu'une telle ouverture serait plus dommageable qu'utile.

### 8.1 Conséquences d'une ouverture du marché pour tous les échelons de la filière

#### 8.1.1 Échelon production laitière

Les exploitations sélectionnées pour l'étude de cas sont principalement spécialisées dans la production laitière. Les entretiens menés avec les exploitants montrent que le prix actuel du lait les

place déjà dans une situation à la limite du supportable, d'un point de vue économique et émotionnel. Une baisse supplémentaire du prix du lait de quelques centimes remettrait en cause la poursuite de leur activité de production laitière.

Voici un résumé des renseignements obtenus sur les exploitations étudiées, sur la base de deux questions posées.

- ***Comment vont évoluer le revenu agricole des exploitations et le revenu du travail en production laitière compte tenu de l'évolution attendue des prix du lait dans le scénario sans ouverture de la ligne blanche (scénario « statu quo ») et dans celui d'une ouverture de la ligne blanche (scénario « ligne blanche ») ?***

Pour juger des conséquences d'une ouverture sectorielle du marché, il est aussi très important de prendre en compte les avis sur l'évolution à venir dans le scénario de statu quo. Dans les études des exploitations individuelles, on est parti pour ce scénario d'une différence de prix stable par rapport aux prix UE. Une majorité des acteurs interrogés table sur cette hypothèse. Il existe cependant un risque de voir les prix suisses à la production se rapprocher des prix UE, même sans ouverture sectorielle du marché.

Dans le scénario « statu quo », le revenu agricole ainsi que le revenu du travail en production laitière de toutes les exploitations étudiées régresseront d'ici 2016, puis resteront à peu près stables.

Sans mesures d'accompagnement (voir sous-chapitre 8.2), le revenu agricole et le revenu de la production laitière chuteraient fortement dans l'hypothèse d'une baisse des prix dans le scénario « ligne blanche ». Dans la plupart des cas, le revenu passerait dans le rouge.

Les exploitations spécialisées et de production intensive subiraient les plus fortes pertes selon les simulations effectuées. Les pertes de revenu des exploitations extensives des régions de montagne seraient comparativement moindres. D'un point de vue économique, la part élevée des paiements directs dans les recettes d'exploitation a un effet stabilisateur.

- ***Quelles sont les stratégies des types d'exploitation de production laitière choisies, sans et avec ouverture de la ligne blanche ?***

Dans l'hypothèse du scénario « statu quo » (sans baisse des prix), quelques-unes des exploitations étudiées augmenteraient leur production de lait, d'autres se trouveraient confrontées à une prise de décision fondamentale en matière de production laitière liée à un changement de génération.

Dans l'hypothèse du scénario « ligne blanche » et sans compensation totale de la perte de revenu par des mesures d'accompagnement, la majorité des exploitations étudiées cesseraient leur activité de production laitière. Comme il s'agit d'exploitations relativement bien portantes, cela signifie que la production laitière en Suisse risque de connaître une forte régression.

D'un point de vue actuel, les exploitations bien organisées et très spécialisées, et qui plus est en situation favorable, auraient tendance à abandonner plus rapidement la production laitière. Il en résulterait une dédensification du réseau de production, en particulier dans les régions où le désavantage comparatif en matière de coûts de production laitière est le plus faible d'un point de vue international. Cela aurait aussi un impact sur les échelons aval de la filière.

En cas de cessation de la production laitière, les exploitations étudiées soit développeraient leurs autres activités existantes, soit se lanceraient dans l'élevage, allaitant ou autre, ou dans des activités para-agricoles, soit opteraient pour une activité annexe.

Dans les calculs des exploitations individuelles, les effets du progrès technique n'ont pas été pris en compte. Les baisses de coûts correspondantes seraient réalistes pour la période considérée, mais ne devraient pas suffire à convaincre les exploitations considérées de ne pas cesser la production laitière. Un bon système de mesures d'accompagnement pourrait ici contribuer à une amélioration.

### 8.1.2 Échelon ramassage et commercialisation du lait

La plupart des organisations de commercialisation du lait sont des groupements de producteurs de lait, qui par conséquent défendent les intérêts des producteurs. Les organisations sont liées plus ou moins étroitement aux différents transformateurs.

Les résultats de l'étude sur cet échelon sont résumés par les deux questions formulées en introduction.

- ***Quels sont les effets d'une ouverture du marché sur la structure et l'organisation des entreprises de commercialisation du lait et sur les marges commerciales ?***

Les acteurs interrogés ont répondu que les plus grands dangers seraient une réduction de la densité laitière et donc une augmentation des coûts de ramassage ainsi qu'une pression générale sur les marges commerciales. Ils ont aussi précisé que les plus grands avantages seraient d'acheter le lait au-delà des frontières du pays et aussi de le vendre aux transformateurs transfrontaliers. Concernant la structure des organisations de commercialisation du lait, il faut s'attendre à des collaborations plus étroites pouvant aller jusqu'à des fusions. Il est également probable qu'il y aura un renforcement des liens avec des entreprises de transformation florissantes et de plus en plus d'achats directs de matière première par ces mêmes transformateurs.

- ***Quelles sont les stratégies d'adaptation des entreprises de commercialisation du lait ?***

Les organisations de commercialisation du lait essaieraient de baisser les coûts en créant des zones de ramassage d'un seul tenant. Il se pourrait aussi qu'il soit mis fin au principe de solidarité actuel en matière de frais de transport et que par conséquent les exploitations excentrées soient obligées de supporter le surcoût de transport. Certaines organisations de commercialisation du lait tenteraient même d'intégrer les échelons en aval jusqu'au commerce de détail, voire jusqu'au consommateur final.

### 8.1.3 Échelon transformation du lait

Pour l'échelon transformation du lait, les conséquences d'une ouverture du marché dépendent beaucoup de l'évolution des quantités de lait produites en Suisse. En raison des frais de transport et de la conservation du lait, les importations de produits déjà transformés sont plus vraisemblables que celles de lait cru. Des importations de lait cru sont vraisemblables à court terme, s'il s'agit d'utiliser à plein les capacités des unités de transformation. À moyen et long termes, les lois du marché devraient conduire à un ajustement des capacités de transformation du lait en fonction du volume de lait cru produit dans le pays. Une forte diminution des quantités de lait indigène entraînerait un redimensionnement de l'industrie laitière suisse. Les secteurs industriels souffrant d'une charge de travail insuffisante (poudre de lait p. ex.) seraient les premiers à subir des ajustements. Pour cette raison, cet échelon a aussi besoin que les effets d'une ouverture du marché soient atténués pour les producteurs de lait par un système efficace de mesures d'accompagnement.

En introduction, quatre questions ont été formulées au sujet de l'échelon transformation du lait. En voici les réponses.

- **Comment évolueront d'une part les prix de la matière première et d'autre part les prix du commerce de gros pour le lait et les produits laitiers ? En résultera-t-il un bonus Swissness ?**

Déjà aujourd'hui, les prix à la production fluctuent. Selon les acheteurs et la gamme de produits finis à base de lait, la marge de manœuvre pour le bonus Swissness varie. Si les transformateurs ont la possibilité de faire bénéficier leurs produits du bonus Swissness, ils seront incités à partager la plus-value avec les producteurs de lait. Sur fond d'un recul possible des quantités de lait, il est important pour le transformateur de s'attacher des producteurs et de les motiver pour qu'ils poursuivent la production laitière. Si par contre les transformateurs ne peuvent alléguer le Swissness, ils ne pourront verser à leurs producteurs qu'un prix à peine supérieur au prix UE. Cela concerne surtout les produits génériques, en particulier quand ils servent de matière première pour une transformation industrielle ultérieure. Il se pourrait que le prix du lait cru, mais aussi celui des produits pour lesquels la marque a une importance, soient mis sous pression. Dans le cas d'acheteurs industriels, on pourrait imaginer qu'ils versent des suppléments de prix s'ils envisagent (p. ex. dans l'industrie chocolatière pour la poudre de lait entier séchée sur cylindres) d'alléguer le Swissness. Le Tableau 16 donne un aperçu des bonus Swissness estimés pour différents groupes de produits.

À l'échelon transformation du lait, l'alignement du prix de la matière grasse sur celui de l'UE aurait des conséquences décisives. Étant donné que la fabrication de fromage produit aussi de la crème, elle pâtirait aussi de cette baisse des prix.

**Tableau 16 : estimation des perspectives des différents groupes de produits à base de lait suisse en cas d'ouverture sectorielle du marché**

	<b>Prix comparé au prix UE (bonus Swissness)</b>	<b>Pertes de parts de marché en Suisse</b>	<b>Évolution des exportations vers l'UE</b>
<b>Lait de consommation</b>	Commerce de gros : 0 à +10 % ; Commerce de détail : 0 à +15 % (avec utilité accessoire jusqu'à +30 %)	20-30 % au total ; surtout dans segment de prix inférieur (lait UHT)	Nécessité de développer le marché export, potentiel moyen (haut de gamme)
<b>Yogourt</b>	Fonction de la teneur en fruits et en sucre ; dans commerce de détail avec utilité accessoire bis +40 %	15-25 % au total ; segment produits bon marché, mais aussi produits de marque	Expérience en matière d'exportation, progression possible
<b>Beurre de table</b>	Commerce de gros : 0 à +10 % ; Commerce de détail : 0 à +15 % (avec utilité accessoire jusqu'à +30 %)	20-30 % au total ; surtout segment produits bon marché, moins pour les produits de marque	Nécessité de développer le marché export, potentiel moyen (haut de gamme)
<b>Beurre industriel</b>	Commerce de gros : 0 à +5 %	Si non concurrentiels en matière de prix : pertes élevées	Nécessité de développer le marché export, si concurrentiels en matière de prix : chances à l'export intactes
<b>Poudre de lait</b>	Commerce de gros : 0 à +5 %		

- **Quelle sera l'évolution quantitative des importations et exportations de lait et de produits laitiers ?**

L'ouverture du marché augmenterait l'intérêt de vendeurs européens de produits laitiers pour le marché suisse. Cela ne concerne pas seulement l'exportation de produits de masse bon marché,



mais aussi de produits de marque, du fait du pouvoir d'achat des consommateurs suisses. Les transformateurs de lait de Suisse dépendent de la fidélité de leurs clients du commerce de détail, de la restauration et de la transformation artisanale et industrielle. Celle-ci dépend à son tour de la valeur que le consommateur final attache à la provenance suisse du lait. D'une manière générale, l'existence antérieure de relations d'affaires est un avantage dans la défense des parts de marché dans le pays.

En matière de défense des parts de marché dans le pays et de nouvelles possibilités d'export, on concède aux transformateurs suisses de meilleures chances dans le segment des produits chers que dans celui des produits standard. Un travail de prospection est nécessaire pour développer les parts de marché en Europe. Il existe une certaine expérience dans les domaines des boissons lactées et des yogourts. Les produits comme le beurre et la poudre de lait entier sont encore soumis à des droits de douane élevés et ne sont donc pas exportés dans l'UE. Ici, il s'agira de conquérir le marché. Dans l'ensemble, il faut s'attendre à ce que la progression des exportations soit plus faible, au moins à court et moyen termes, que la perte des parts de marché en Suisse.

- ***Quelles sont les stratégies d'adaptation des entreprises de transformation du lait ?***

En cas d'ouverture sectorielle, les transformateurs de lait ont deux moyens de se positionner stratégiquement : produire à bon marché ou innover dans le segment de prix supérieur.

Les entreprises suisses qui veulent s'imposer face à la concurrence internationale doivent soit atteindre elles-mêmes une taille suffisante soit rechercher ou développer des coopérations au plan international. Pour les petites entreprises, le potentiel réside dans l'occupation de niches, en particulier si une prospection prometteuse des marchés de niche est déjà en cours.

L'ouverture du marché va permettre l'achat de matières premières à l'étranger. L'importation de poudre de lait sera alors plus facile que celle de lait cru, laquelle pourra être intéressante pour répondre à des surcapacités passagères. Si les quantités de lait indigènes devaient diminuer, il serait intéressant pour les transformateurs de disposer d'un pourcentage élevé de fournisseurs directs.

S'il s'agit de conserver des parts de marché dans le pays, une coopération étroite avec un détaillant est un avantage. Les transformateurs peuvent aussi utiliser leurs propres marques pour essayer de se faire connaître directement du consommateur final.

- ***À quelles conséquences sur la structure des entreprises de transformation du lait faut-il s'attendre ?***

Les changements structurels à l'échelon transformation du lait dépendent d'une part du volume de lait indigène disponible et d'autre part de la compétitivité des entreprises de transformation. Dans l'ensemble, toutes les entreprises seront soumises à une pression croissante des coûts. Leur survie dépend aussi des réserves dont elles disposent. C'est pour les produits servant de matière première à une transformation ultérieure que la pression des coûts sera la plus forte. Dans ce cas, il faut d'abord s'attendre à un ajustement structurel et à des fermetures d'usines. Ceux qui entretiennent des relations commerciales avec un gros détaillant ont la certitude de pouvoir écouler une certaine quantité de produits, même si celle-ci est inférieure au volume actuel. Pour les produits frais, comme les yogourts, les petits transformateurs auront aussi la possibilité de se maintenir dans un créneau, en particulier s'ils s'approvisionnent majoritairement au niveau régional.

Les effets de l'ouverture du marché ne se limiteront pas aux entreprises de la ligne blanche. Le secteur fromager devrait connaître aussi un important changement structurel.

#### 8.1.4 Échelon commerce de détail

À l'échelon commerce de détail, la concurrence s'est nettement accrue au cours des dernières années du fait de l'arrivée sur le marché des discounters Aldi et Lidl. Les grands distributeurs suisses, Migros et Coop, continuent de dominer le commerce de détail alimentaire, mais la pression sur leurs prix et marges bénéficiaires s'est renforcée ces dernières années. C'est pourquoi leurs chiffres d'affaires régressent partiellement.

Les résultats de l'étude sur cet échelon sont résumés par les deux questions formulées en introduction.

- ***Comment évoluera l'assortiment de lait et de produits laitiers ?***

Pour les produits laitiers, il en résultera un élargissement de l'assortiment en raison de l'afflux de produits importés dans les rayons des magasins. Pour que le commerce de détail dispose de suffisamment de temps pour ajuster son assortiment, il serait bon que l'ouverture du marché soit échelonnée. Dans les produits importés, il peut aussi y avoir des produits de qualité de marques européennes connues (Tableau 16). Les produits suisses distribués jusqu'alors pourraient se voir partiellement évincés. Dans le segment de prix inférieur, il faut s'attendre en particulier à l'importation de lait de consommation UHT, de crème et de beurre. L'accroissement de la pression sur les prix pourrait avoir un effet négatif sur le niveau de qualité général des produits.

- ***Comment évolueront les prix du lait et des produits laitiers ? Dans quelle mesure en résultera-t-il un bonus Swissness ?***

Les prix de vente auront tendance à baisser pour se rapprocher du niveau de prix UE. Ils seront mis sous pression dans tous les segments, la marge bénéficiaire du commerce de détail se réduisant proportionnellement. Ce seraient les consommateurs qui en seraient les premiers bénéficiaires. Un bonus Swissness potentiel sous forme de suppléments de prix concerne surtout les produits possédant une utilité accessoire ou une valeur ajoutée sur lesquelles il est facile de communiquer. Cette utilité accessoire peut être liée à la provenance (région, zone de montagne), à la matière première dans certaines méthodes de fabrication (bio, lait des prés) ou à une marque connue bénéficiant d'une bonne image et revendiquant la provenance suisse. Dans un assortiment normal, ce bonus Swissness est estimé pouvoir aller jusqu'à 15 %. Dans le segment de prix supérieur, il peut tourner autour de 30 à 40 %. Pour les produits génériques du segment de prix inférieur (lait UHT sans utilité accessoire, beurre, crème), le prix devrait s'aligner en grande partie sur le niveau UE.

Il est peu probable que le tourisme d'achat de denrées alimentaires régresse de façon significative à la suite de l'ouverture sectorielle du marché. Dans ce domaine, les produits laitiers ne font pas partie des éléments moteurs.

## 8.2 Intégration d'une ouverture sectorielle du marché dans la politique agricole et mesures d'accompagnement possibles

### 8.2.1 Intégration dans la politique agricole

Une ouverture sectorielle du marché laitier aurait de profondes répercussions sur l'économie agroalimentaire suisse. C'est pourquoi l'intégration d'une telle mesure dans la politique agricole est d'une importance capitale. On peut se poser la question de savoir si l'ouverture complète du secteur laitier est à considérer comme une mesure sectorielle isolée (ne concernant que le secteur de l'économie laitière) ou comme une mesure intermédiaire précédant un libre-échange total avec l'UE. Cette seconde mesure pourrait faire bouger les choses sur le plan des coûts, car il en résulterait une modification du contexte pour l'aménagement d'éventuelles mesures d'accompagnement ainsi que pour les décisions au niveau des exploitations individuelles.

Il faudrait aussi que les décideurs politiques se renseignent pour savoir si l'UE est fondamentalement intéressée par une ouverture sectorielle du marché, quelle priorité elle lui accorde et dans quelle mesure elle est disposée à négocier. Dans l'optique d'une poursuite des mesures existantes, l'UE semble ouverte à des discussions sur la baisse des droits de douane. Des négociations relatives à une ouverture complète du marché sont par contre plus complexes et actuellement bloquées pour des questions institutionnelles horizontales encore non résolues.

Il resterait aussi à définir les domaines d'application et de recensement, dont seuls quelques mots clés figurent ici : tarifaire ou non tarifaire ; unilatéral ou réciproque ; quelles mesures seraient durables et lesquelles seraient provisoires ?

Au niveau du processus décisionnel politique, il faudrait définir les objectifs censés être atteints par une ouverture sectorielle du marché, en ce qui concerne l'agriculture et la transformation agroalimentaire suisses. Les conséquences ne se limiteraient pas à cet égard à la seule ligne blanche, mais toucheraient aussi l'agriculture dans son ensemble ainsi que la production fromagère artisanale et industrielle.

Sur le plan politique intérieur, il faudrait apporter une réponse aux questions sur la durée et la périodicité des mesures d'accompagnement et sur les sources de financement. La réserve au bilan a été créée dans la perspective d'une ouverture totale du marché agricole (ALEA avec l'UE ou signature d'un accord à l'OMC). Quant à savoir si elle peut être utilisée pour une ouverture sectorielle du marché, la question reste entière.

Le questionnaire politique devrait aussi aborder les questions de répartition, comme les aspects nationaux d'approvisionnement ou l'efficacité des moyens engagés.

### 8.2.2 Mesures d'accompagnement

Voici la réponse apportée à la question suivante déjà posée au chapitre 1 :

- ***Dans quelle mesure est-il nécessaire d'instaurer des mesures d'accompagnement aux différents échelons ?***

Comme cela a été montré au chapitre 4 et au paragraphe 8.1.1, le manque à gagner estimé dans les exploitations de production laitière étudiées est énorme. Pour éviter un effondrement de la production de lait, il est absolument nécessaire d'instaurer d'importantes mesures d'accompagnement au niveau de la politique agricole. Les acteurs de tous échelons de la filière partagent tous le même avis. Du point de vue des exploitations étudiées, la baisse du prix du lait

doit être intégralement compensée. L'aménagement de ces mesures devra faire l'objet de discussions approfondies dans le cadre du débat politique. Ce thème ne fait pas partie de la présente étude. Le Tableau 17 ci-dessous donne seulement un aperçu des mesures d'accompagnement possibles et une estimation provisoire de notre point de vue.

**Tableau 17 : aperçu des mesures d'accompagnement possibles destinées à compenser le manque à gagner à l'échelon production laitière suite à une ouverture sectorielle du marché, estimation provisoire**

Mesure / contribution	Avantages	Inconvénients
par kg de lait livré	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rapport direct avec la baisse du prix du lait</li> <li>- spécifique à l'exploitation</li> <li>- mise en œuvre administrativement simple</li> <li>- possibilité de compensation des fluctuations du prix du lait UE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrevient aux accords internationaux</li> <li>- incitation à la production</li> <li>- désavantage les utilisateurs directs (engraisseurs de veaux) et producteurs pratiquant la vente directe</li> </ul>
par kg de lait livré selon un droit de livraison à une date donnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rapport direct avec la baisse du prix du lait</li> <li>- spécifique à l'exploitation</li> <li>- mise en œuvre administrativement simple</li> <li>- effet de nivellement sur la production, pas d'incitation à une surproduction</li> <li>- possibilité de compensation des fluctuations du prix du lait UE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrevient aux accords internationaux</li> <li>- maintien des structures à cause de l'incitation à la production limitée au droit de livraison à une date donnée</li> <li>- désavantage les utilisateurs directs (éleveurs de veaux) et producteurs pratiquant la vente directe</li> </ul>
par ha SAU, p. ex. dans le cadre des contributions à la sécurité de l'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conforme aux accords internationaux</li> <li>- mise en œuvre administrativement simple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- encore plus de paiements directs à la surface (entrave à la flexibilité des surfaces)</li> <li>- acceptation sujette à caution même au sein de l'agriculture</li> <li>- « pénalise » les exploitations spécialisées de production intensive</li> </ul>
par ha de surface fourragère principale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conforme aux accords internationaux</li> <li>- renforce l'importance de l'affouragement produit dans l'exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- encore plus de paiements directs à la surface (entrave à la flexibilité des surfaces)</li> <li>- acceptation sujette à caution même au sein de l'agriculture</li> <li>- « pénalise » les exploitations spécialisées de production intensive</li> <li>- charge administrative difficilement évaluable</li> </ul>
par UGBFG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettrait les producteurs de lait et engraisseurs de veaux sur un pied d'égalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- incitation à la production</li> <li>- contrevient vraisemblablement aux accords internationaux</li> </ul>
Contribution aux producteurs de lait	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conforme aux accords internationaux</li> <li>- simplicité administrative (selon les modalités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu ciblé</li> <li>- gestion administrative éventuellement très compliquée (selon les modalités)</li> </ul>
par unité de main d'œuvre standard travaillant dans la production laitière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- application administrative possible grâce à des fonds existants et des moyens complémentaires</li> <li>- vraisemblablement conforme aux accords internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avantages pour les grandes exploitations d'élevage intensif (selon les modalités)</li> <li>- charges administratives très élevées</li> </ul>

De l'avis des acteurs interrogés, les échelons en aval n'ont pas besoin de mesures d'accompagnement, excepté l'échelon transformation du lait qui recevrait une contribution unique d'amortissement pour la dévalorisation des stocks et éventuellement pour les installations.

Le commerce de détail préférerait une mise en œuvre échelonnée de l'ouverture du marché pour disposer de suffisamment de temps pour adapter les assortiments et établir des relations commerciales.

Outre les mesures citées ci-dessus, il serait aussi possible d'utiliser les instruments de politique agricole existants ci-après qui ne feront pas l'objet d'explications détaillées :

- Mesures destinées à conforter ou à améliorer la position des produits suisses sur les marchés (p. ex. promotion des ventes)
- Mesures de renforcement de la compétitivité de l'économie agroalimentaire suisse (p. ex. stratégie de la qualité ; encouragement de la recherche, de la formation et de la vulgarisation)

### **8.3 Remarques finales de l'équipe chargée du projet**

En cas d'ouverture sectorielle du marché, les suppléments pour le lait transformé en fromage et pour le lait de non-ensilage disparaîtraient. Le prix du lait de fromagerie perdrait ainsi une aide spécifique, ce qui aurait une incidence sur le prix du lait de centrale et sur les flux de lait correspondants. L'orientation et l'ampleur de ces répercussions dépendent de nombreux facteurs, notamment aussi des modalités d'application des mesures d'accompagnement. Dans les scénarios de prix du lait de la présente étude, nous n'avons pas pu tenir compte de ces interdépendances en raison de leur complexité.

## Sources

- Aepli M, 2011. Volkswirtschaftliche Bedeutung und Wettbewerbsfähigkeit der Schweizer Nahrungsmittelindustrie. Masterarbeit Agrarwirtschaft, ETH Zürich.
- Agreste, 2013a. Enquête mensuelle laitière unifiée. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/xls/Lait1305.xls>
- Agreste, 2013b. Reprise attendue du prix du lait de vache. Agreste Conjoncture Lait, Juin 2013. Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/conjsynt212201306lait.pdf>
- ART, 2012. Zentrale Auswertung von Buchhaltungsdaten. Grundlagenbericht 2011. Forschungsanstalt Agroscope Reckenholz-Tänikon, Ettenhausen.
- BAKBASEL, 2012. Evaluation und Auswirkungen des Käsefreihandels zwischen der Schweiz und der EU Im Auftrag des Bundesamtes für Landwirtschaft (BLW). BAK Basel Economics AG.
- OFS, 2013. Vom Gras zur Milch: Die Milchproduktion in der Schweiz. BFS Aktuell. Bundesamt für Statistik, Neuchâtel.
- OFAG, 2013a. Der Produzentenpreis für Milch sinkt 2012 um 3,5 %. Marktbericht Milch, Januar 2013. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern. <http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00844/01044/01079/index.html>
- OFAG, 2013b. Zollkontingente EU mit Ursprung CH für das Jahr 2013. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern. <http://www.blw.admin.ch/themen/01344/01346/index.html?lang=de> abgerufen am 31.5.13
- OFAG, 2013c. Informationen zur Einfuhr von Milchprodukten. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern. <http://www.blw.admin.ch/themen/01423/01434/index.html?lang=de> abgerufen am 31.5.13
- OFAG, 2013d. Grosshandel: Rahmpreisindex, Milchpulver-, Butterpreise. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern. <http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00844/00846/01584/index.html?lang=de>
- OFAG, 2012. Agrarbericht 2012. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern.
- OFAG, 2011. Agrarbericht 2011. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern.
- OFAG, 2009. Anhang zum Marktbericht Milch, Oktober 2009. Bericht über die Entwicklung der Produzentenpreise für Milch und der Konsumentenpreise für Milchprodukte in der Schweiz, in Deutschland und in Frankreich. Bundesamt für Landwirtschaft, Bern.
- BMELV, 2012. Statistisches Jahrbuch über Ernährung Landwirtschaft und Forsten, Tabelle 364. Preise für angelieferte Rohmilch. Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz, <http://berichte.bmelv-statistik.de/SJT-5010910-0000.pdf>
- BMELV, 2013a. Statistischer Monatsbericht. 04/2013 Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz. <http://berichte.bmelv-statistik.de/MBT-0040000-2013.pdf>, abgerufen am 14.5.13
- BMELV, 2013b. Marktpreise für Konsummilch. Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz. <http://berichte.bmelv-statistik.de/PMT-0201010-0000.pdf>, abgerufen am 14.5.13
- BMELV, 2013c. Grosshandelseinkaufspreise für Butter, Käse und Eier. Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Verbraucherschutz. <http://berichte.bmelv-statistik.de/SJT-5011000-0000.pdf>, abgerufen am 14.5.13

- OS Beurre, 2012. Jahresbericht 2011. Branchenorganisation Butter, Bern
- OS Beurre, 2013. Butterexporte 2002-2011.  
[http://www.bobutter.ch/wir/BOButter\\_butterexporte\\_2002-2011.pdf](http://www.bobutter.ch/wir/BOButter_butterexporte_2002-2011.pdf), abgerufen am 28.5.2013
- Bösch I, 2013. Preferences of processing companies for attributes of Swiss milk: A conjoint analysis in a business-to-business market. Journal of Dairy Science, 96, 1-7.
- Bösch I, Weber M, Aepli M und Werner M, 2011. Folgen unterschiedlicher Öffnungsszenarien für die Schweizer Lebensmittelindustrie. Untersuchung zuhanden von Economiesuisse, Migros, Nestlé (Schweiz) und IGAS. ETH Zürich und HTW Chur.
- Bolliger C, 2012. Ökonomische Analyse von Herkunftsangaben bei Agrarerzeugnissen Präferenz und Zahlungsbereitschaft für die «Herkunft Schweiz». Diss. ETH Nr. 20415, Zürich
- IP Lait, 2012a. Statuten vom 29.6.2009. Version vom 12. November 2012. Branchenorganisation Milch, Bern.
- IP Lait, 2012b. Reglement Segmentierung des Milchmarkts vom 12. November 2012. Branchenorganisation Milch, Bern.
- IP Lait, 2010. Marktsegmentierung anstelle Mengensteuerung. Medienmitteilung der Branchenorganisation Milch vom 2. November 2010. Branchenorganisation Milch, Bern.
- Boysen O, Schröder C, 2006. Economies of Scale in der Produktion versus Diseconomies im Transport: Zum Strukturwandel im Molkereisektor. Agrarwirtschaft 55(3), S. 152-167.
- IPL, 2012. Statistiken Milchpulver, Ausgabe 2012. Branchenorganisation Schweizer Milchpulver, Bern.  
[http://www.swiss-milkpowder.ch/download/stat/stats\\_2011.pdf](http://www.swiss-milkpowder.ch/download/stat/stats_2011.pdf), abgerufen am 28.5.2013
- Conseil fédéral, 2013. Bundesrat unterstützt Selbsthilfemassnahmen von Emmentaler Switzerland und BO Milch. Medienmitteilung vom 07.06.2013. Bern.  
<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=de&msg-id=49163>, abgerufen am 10.06.13
- Curia Vista, 2013. Milchmarkt. Motion. Curia Vista Geschäftsdatenbank, Geschäft Nr. 12.3665.  
[http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20123665](http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20123665), abgerufen am 28.03.2013
- Curia Vista, 2009. Landwirtschaftsgesetz. Bilanzreserve zur Finanzierung von Begleitmassnahmen. Geschäft des Bundesrates. Curia Vista Geschäftsdatenbank, Geschäft Nr. 09.022.  
[http://www.parlament.ch/d/suche/Seiten/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20090022](http://www.parlament.ch/d/suche/Seiten/geschaefte.aspx?gesch_id=20090022), abgerufen am 18.06.2013
- Emmi, 2013. Geschäftsbericht 2012. Emmi, Luzern.
- Commission européenne, 2012. Bericht der Kommission an das Europäische Parlament und den Rat: Die Entwicklung der Marktlage und die sich daraus ergebenden Bedingungen für ein reibungsloses allmähliches Auslaufen der Milchquotenregelung – zweiter Bericht zur „sanften Landung“. Com(2012) 741 final. Brüssel.
- Cour des comptes européenne, 2013. Haben sich die EU-Beihilfen für die nahrungsmittelverarbeitende Industrie im Hinblick auf eine Erhöhung der Wertschöpfung bei landwirtschaftlichen Erzeugnissen als wirksam und effizient erwiesen? Sonderbericht Nr. 1 2013. Europäischer Rechnungshof, Luxembourg.

- EVD, 2005. Milchbericht: Bericht zur Ausgestaltung der Milchmarktordnung und der flankierenden Massnahmen nach dem Ausstieg aus der Milchkontingentierung ab Mai 2009. Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement, Bern.
- Fauceglia D, Shingal A und Wermelinger M, 2012. Natural hedging of exchange rate risk: The role of imported input prices. University of St. Gallen Working Paper.  
<https://www.alexandria.unisg.ch/Publikationen/209777>, abgerufen am 18.6.13
- GDI und KPMG, 2013. Consumer Markets: Die Zukunft des Einkaufens, Perspektiven für den Lebensmitteleinzelhandel in Deutschland und der Schweiz. Gottlieb Duttweiler Institut und KPMG AG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft.
- GfK, 2013a. Auslandeinkäufe 2012. Studie im Auftrag der Interessengemeinschaft Detailhandel Schweiz IG DHS. GfK Switzerland, Hergiswil.
- GfK, 2013b. 2. GfK Handelstagung. Pressemitteilung vom 25. Juni 2013. GfK Switzerland, Hergiswil.
- Hagenbuch S, 2012. Analyse der Wirtschaftlichkeit der Milchverarbeiter. UFA-REVUE, 7-8, S. 20-22  
<http://www.europa.admin.ch/themen/00500/00506/00512/index.html?lang=de> abgerufen am 31.5.13
- ife, 2013. Rohstoffwert Milch (4,0 % Fett). 4. Januar 2013. ife Institut für Ernährungswirtschaft, Kiel.  
[http://www.ife-ev.de/attachments/045\\_ROHST\\_01-2013\\_neue\\_Berechnung.pdf](http://www.ife-ev.de/attachments/045_ROHST_01-2013_neue_Berechnung.pdf), abgerufen am 15.5.13
- Insee, 2013. Prix moyens à la consommation en métropole - Laits, fromages, oeufs, corps gras. Institut national de la statistique et des études économiques.  
<http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=162>, abgerufen am 15.5.13
- Integrationsbüro EDA/EVD, 2012. Landwirtschaftliche Verarbeitungsprodukte.  
<http://www.europa.admin.ch/themen/00500/00506/00512/index.html?lang=de>, abgerufen am 31.5.13
- Lanz C, 2012. Problemfeld Schokolade. Swiss Made. Eine Themenzeitung von Media Planet, Nr. 3, März 2012 S. 6. [http://doc.mediaplanet.com/all\\_projects/9679.pdf](http://doc.mediaplanet.com/all_projects/9679.pdf), abgerufen am 31.5.13
- Lehmann B, 2013. EU-Marktöffnung „weisse Linie“ - Erste persönliche Bewertung als Diskussionsgrundlage. Präsentation vom 22. Februar 2013 am Milchforum SMP/VMMO an der Tier & Technik in St. Gallen
- NGG, 2013. Branchenbericht 2012 der milchverarbeitenden Industrie. Gewerkschaft Nahrung-Genuss-Stätten, Hamburg.  
[http://www.ngg.net/branche\\_betrieb/milch\\_und\\_fett/branchen\\_info/branchenbericht-milch-2012.pdf](http://www.ngg.net/branche_betrieb/milch_und_fett/branchen_info/branchenbericht-milch-2012.pdf), abgerufen am 18.6.13
- OCDE, 2013. OECD-FAO Agricultural Outlook 2012-2021. Online Database. <http://stats.oecd.org/>, abgerufen am 26.3.2013
- OCDE et FAO, 2012. OECD-FAO Agricultural Outlook 2012. OECD, Food and Agriculture Organization of the United Nations. OECD Publishing. doi: [10.1787/agr\\_outlook-2012-en](https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2012-en)
- Over R und Stock M, 2012. Rinderreport Baden-Württemberg 2011 Kurzfassung. LEL Schwäbisch Gmünd. [http://www.lel-bw.de/pb/site/lel/get/documents/MLR.LEL/PB5Documents/lel/pdf/r/Rinderreport\\_kurz.pdf?attachment=true](http://www.lel-bw.de/pb/site/lel/get/documents/MLR.LEL/PB5Documents/lel/pdf/r/Rinderreport_kurz.pdf?attachment=true), abgerufen am 01.07.13
- Richarts E und Thiele HD, 2013. Rasanter Preisanstieg bei Butter und Milcpulver –Neuaufgabe von 2007? ife Dairy Newsletter 04/2013. Institut für Ernährungswirtschaft ife, Kiel.



- [http://www.ife-ev.de/attachments/063\\_IFE%20Newsletter%2004-2013.pdf](http://www.ife-ev.de/attachments/063_IFE%20Newsletter%2004-2013.pdf), abgerufen am 14.5.13
- USP, 2012. « Wie ernährt sich die Schweiz? Situationsbericht 2012 ». Schweizerischer Bauernverband, Brugg.
- Schneider HP, 2013. Cremo diskriminiert silofreies Milchlaktose. Alimenta, 19.02.2013
- Schweizer W, 2012. Milchlaktose in der Schweizer Milchwirtschaft. Präsentation vom 19. September 2012 am Symposium Milch - Pulver – Markt in Hochdorf.
- PSL, TSM, IP Lait, OS Beurre et IPL, 2013a. Monatsbericht über die Marktlage bei Milch und Milchprodukten in der Schweiz Milchqualität + Marktzahlen Ausland. Ausgabe April 2013. Schweizer Milchproduzenten, TSM Treuhand, Branchenorganisation Milch, Branchenorganisation Butter und Branchenorganisation Schweizer Milchlaktose, Bern.
- PSL, TSM, IP Lait, OS Beurre et IPL, 2013b. Monatsbericht über die Marktlage bei Milch und Milchprodukten in der Schweiz Milchqualität + Marktzahlen Ausland. Ausgabe Juni 2013. Schweizer Milchproduzenten, TSM Treuhand, Branchenorganisation Milch, Branchenorganisation Butter und Branchenorganisation Schweizer Milchlaktose, Bern.
- PSL, 2013. Die Gelegenheit bestehende Lücken zu schliessen. Info Milchmarkt vom 31. Mai 2013. Schweizer Milchproduzenten, Bern.
- BNS, 2013. Statistisches Monatsheft Mai 2013. Schweizerische Nationalbank.  
[http://www.snb.ch/de/iabout/stat/statpub/statmon/stats/statmon/statmon\\_G1](http://www.snb.ch/de/iabout/stat/statpub/statmon/stats/statmon/statmon_G1), abgerufen am 18.6.13
- Thiele E, 2012. Bedeutung von Milchlaktose für die Weltwirtschaft. Präsentation vom 19. September 2012 am Symposium Milch - Pulver – Markt in Hochdorf.
- Topagrar, 2013. Weitere Preissteigerungen für Milcherzeuger zu erwarten. Rindernews auf Top Agrar Online vom 04.06.13. <http://www.topagrar.com/news/Rind-Rindernews-Weitere-Preissteigerungen-fuer-Milcherzeuger-zu-erwarten-1158680.html>
- TSM, 2013a. Monatsstatistiken 2012. TSM Treuhand GmbH, Bern.  
[http://www.tsmtreuhand.ch/index.php?id=monatsstatistiken\\_2012](http://www.tsmtreuhand.ch/index.php?id=monatsstatistiken_2012), abgerufen am 15.5.13
- TSM, 2013b. Beilage zur Jahresstatistik Milchmarkt 2012, Mehrjahresvergleich ab 2002. TSM Treuhand GmbH, Bern. <http://www.tsmtreuhand.ch/index.php?id=mehrhjahresvergleiche>, abgerufen am 15.5.13
- TSM, PSL, SCM, USP Statistiques, 2012. Milchstatistik der Schweiz 2011. TSM Treuhand GmbH, Schweizer Milchproduzenten, Switzerland Cheese Marketing und Schweizerischer Bauernverband, Brugg und Bern.
- VMMO, 2013. Geschäftsbericht 2012. Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost, Gossau.  
[http://www.milchbauern.ch/documents/downloads/jb\\_2012.pdf](http://www.milchbauern.ch/documents/downloads/jb_2012.pdf), abgerufen am 22.5.13
- Wettstein N, 2010. Lebensmittel Labeling und strategische Segmentierung im Schweizer Detailhandel. Masterarbeit Agrarwirtschaft, ETH Zürich.

## Annexe

Tableau 18 : paramètres de revenu des exploitations étudiées dans les scénarios « statu quo » et « ligne blanche », moyenne des années 2018–2021, compensation financière nécessaire par hectare de surface fourragère principale et par kilogramme de lait.

Betrieb	LN	Milch	LE 2018-21 SQ	LE Milch 2018-21		Differenz LE Milch	Nötiger Ausgleich		
				SQ	WL		pro ha HF	pro kg Milch	
T8	ÖLN	14	70'000	14'300	5'559	-6'917	-12'000	2'000	0.17
H2	Bio	21	140'000	98'300	30'041	6'537	-24'000	1'140	0.17
T4	ÖLN	21	150'000	45'500	42'168	21'057	-21'000	1'240	0.14
H1	Bio	43	150'000	81'300	64'458	38'378	-26'000	600	0.17
B2	ÖLN	28	160'000	40'500	1'069	-27'078	-28'000	1'000	0.18
T5	ÖLN	24	210'000	82'500	46'281	4'761	-42'000	2'980	0.20
T2	ÖLN	75	260'000	125'500	18'723	-30'677	-49'000	820	0.19
B1	Bio	76	270'000	100'000	28'442	-18'864	-47'000	610	0.17
T1	ÖLN	37	310'000	100'800	73'524	22'009	-52'000	1'440	0.17
T6	ÖLN	39	320'000	220'300	28'528	-24'522	-53'000	2'520	0.17
T10	ÖLN	37	520'000	47'800	32'795	-38'362	-71'000	2'960	0.14
T9	ÖLN	49	530'000	124'800	97'173	-4'082	-101'000	2'530	0.19
T7	ÖLN	41	650'000	69'500	69'569	-36'014	-106'000	3'030	0.16
T3	ÖLN	26	660'000	132'800	111'627	-5'128	-117'000	5'320	0.18
Durchschnitt		38	314'286	91'707	46'425	-7'065	-53'500	2'014	0.17

# Exploitation T1 - Chiffres clés importants



# Exploitation T2 - Chiffres clés importants



# Exploitation T3 - Chiffres clés importants



# Exploitation T4 - Chiffres clés importants



# Exploitation T5 - Chiffres clés importants



# Exploitation T6 - Chiffres clés importants

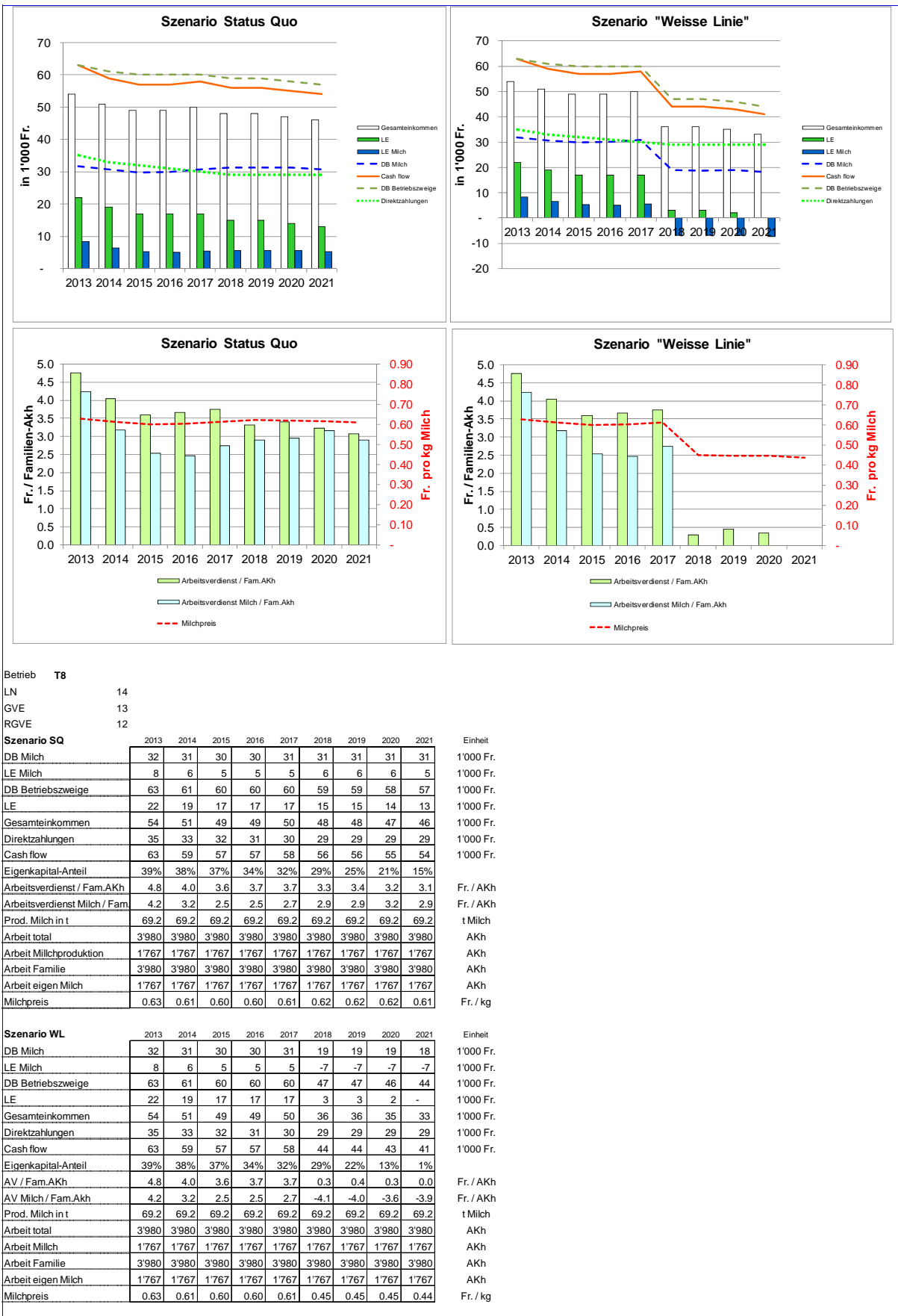




# Exploitation T7 - Chiffres clés importants



# Exploitation T8 - Chiffres clés importants



# Exploitation T9 - Chiffres clés importants



# Exploitation T10 - Chiffres clés importants



# Exploitation H1 - Chiffres clés importants



# Exploitation H2 - Chiffres clés importants



# Exploitation B1 - Chiffres clés importants



# Exploitation B2 - Chiffres clés importants

